

DOSSIER D'ETUDE

170

**F
E
V
R
I
E
R**

2014



Audrey Marcillat – Mémoire de Master 2



Femmes sans-abri à Paris

Etude du sans-abrisme au prisme du genre

**Ecole des hautes études en sciences sociales
Mention « Sociologie générale »**

Table des matières

REMERCIEMENTS	4
AVANT-PROPOS	5
INTRODUCTION	7
1 - Etat de l'art et genèse du projet de recherche	7
2 - Terrain et méthode de recherche.....	13
3 - Questionnements découlant des choix théoriques et méthodologiques.....	18
PARTIE 1 - LES SANS-ABRI : CATEGORISATION ET INTERVENTION SOCIALE.....	20
1 - La débrouille des "sans", vers une requalification des sans-abri.....	21
1.1 - Les sans-abri désocialisés ? Echapper à la contrainte matérielle	22
1.2 - Se raconter pour survivre.....	28
2 - L'injonction à l'autonomie des individu.e.s.....	34
2.1 - Les rappels aux normes au sein de l'institution.....	35
2.2 - Rapport aux normes dans l'interaction au 115	40
3 - Une intervention qui reproduit et amplifie l'ordre du genre	46
3.1 - L'accompagnement social selon le sexe du bénéficiaire	46
3.2 - Stéréotypes sexués et intervention sociale.....	51
4 - Conclusion de la Partie 1	55
PARTIE 2 - LES DIMENSIONS SPATIALES ET TEMPORELLES DU SANS-ABRISME AU PRISME DU GENRE	56
1 - Le temps et l'espace au coeur de l'aide sociale aux sans-abri.....	56
1.1 - Au jour le jour, les rythmes du quotidien.....	57
1.2 - La mobilité à différentes échelles.....	62
2 - (In)visibilité des femmes sans-abri dans l'espace public.....	67
2.1 - Une lutte pour la survie	67
2.2 - Une lutte contre l'étiquetage	72
3 - Une remise en cause de la dichotomie privé/public, qui est au principe de l'agencement des sexes	77
3.1 - L'appropriation de l'espace public et production de l'espace dans les pratiques.....	77
3.2 - La présence des femmes dans l'espace public.....	82
4 - Conclusion de la Partie 2.....	87
PARTIE 3 - IDENTITES SEXUEES ET SANS-ABRISME, UNE CO-CONSTRUCTION DE L'IMPENSE DU GENRE	88
1 - Femmes sans-abri face aux représentations sociales.....	89
1.1 - Le corps sexué	89
1.2 - Ebranlement des catégories de sexe.....	94
1.3 - Une image qui bouscule les représentations sociales ?.....	98
2 - Un déni du genre dans la figure du sans-abrisme	100
2.1 - Mécanisme d'invisibilisation des femmes sans-abri	100
2.2 - Ce que l'institution fait du genre.....	103
2.3 - Un impensé sociologique	109

CONCLUSION	113
BIBLIOGRAPHIE	115
ANNEXE	124

Ces dossiers d'études ne reflètent pas la position de la Cnaf et n'engagent que leurs auteur(e)s

Remerciements

Je tiens à remercier vivement Marc Bessin pour son encadrement ces deux dernières années et sa confiance dans toutes les étapes de cette recherche ainsi que Claudia Girola pour avoir su me guider dans mon choix d'encadrement.

Merci à ma mère, sans laquelle ce travail serait très différent aujourd'hui et à Damien Lucchini pour son soutien sans faille pendant les moments de doute. Et puis à mes frères, ma famille et mes amis dont l'écoute, les encouragements et les conseils ont été précieux depuis plusieurs années déjà.

Au Samusocial de Paris qui m'a donné les moyens de mener cette recherche, j'exprime toute ma gratitude ainsi que mon soutien à l'ensemble des professionnels qui ont accepté de témoigner de leurs pratiques.

Enfin, je ne saurais oublier les femmes et les hommes sans-abri avec lesquels j'ai pu m'entretenir pendant cette recherche, qui malgré la furtivité des échanges ont su faire partager leur expérience et accepter de se raconter à la jeune étudiante que j'étais, supportant ainsi les maladresses de l'inexpérience et de l'apprentissage.

En espérant que ce travail respecte fidèlement leurs paroles et leurs pensées.

Avant-Propos

La Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) encourage les jeunes chercheurs en attribuant chaque année deux prix récompensant des mémoires de master 2 Recherche dans le domaine des politiques familiales et sociales¹. Cette année, le jury a distingué Audrey Marcillat en lui attribuant le second prix pour son mémoire de master 2 intitulé « Femmes sans-abri à Paris. Étude du sans-abrisme au prisme du genre ».

A travers une enquête qualitative sur les femmes sans-abri à Paris, Audrey Marcillat interroge et met en évidence le rôle des identités sexuées pour les personnes à la rue et étudie l'enjeu que constitue leur visibilité ou plutôt leur invisibilité dans l'espace public. La recherche révèle un vécu « spécifique » dans l'expérience quotidienne des femmes sans-abri qui nous éclaire sur les politiques sociales en direction des personnes à la rue. A partir des années 1990, les recherches sur le sans-abrisme se sont développées conjointement à l'émergence des sans-abri comme problème public et médiatique. Cependant, ces travaux sont le plus souvent centrés sur l'expérience masculine du sans-abrisme et laissent dans l'ombre les enjeux liés au genre.

Ce mémoire de Master comble ce manque de réflexion de la part des sciences sociales. La démarche entreprise dans cette recherche s'inscrit dans une acception du sans-abrisme en tant que phénomène distinct de l'exclusion sociale. Les sans-abri n'y sont pas considérés comme étant situés dans un hors-champ de la vie sociale, mais plutôt comme soumis à des normes qui se retrouvent dans toutes les sphères de la société. Ce travail repose sur une enquête menée à partir d'observations dans la rue, de maraudes et d'entretiens avec des intervenants sociaux. Dans la première partie, Audrey Marcillat décrit finement comment le Samusocial incite les sans-abri à se prendre en main dans une logique de contrepartie.

Elle développe dans une seconde partie une réflexion sur les dimensions spatiales et temporelles des personnes sans-abri qui apparaissent ici comme des individus particulièrement contraints dans leur rapport au temps, ce qui remet ainsi en cause les résultats d'autres travaux qui soulignaient la perte de repères temporels au sein de la population sans-domicile.

La dernière partie du mémoire aborde les questions du corps et de la mixité des lieux d'hébergement. Audrey Marcillat observe que les femmes sans-abri préservent davantage leur corps que les hommes, en cherchant à éviter qu'il témoigne de leur statut social. Elle évoque également la question de la maternité, présente dans la rue de plus en plus à travers les familles monoparentales qui ont dans la grande majorité à leur tête une femme. Dans ce cas, la prise en charge de ces familles par les institutions est caractérisée par un suivi social plus soutenu, parfois par une prise en charge dans un centre d'hébergement collectif ou un hôtel social payé par le Samusocial. Ces femmes sont soumises le plus souvent à des injonctions de « bonne parentalité » avec une dimension morale au niveau de l'éducation des enfants.

¹ Pour la présentation de ces prix voir le site de la Cnaf www.caf.fr rubrique [Etude et statistiques/Jeunes chercheurs](http://www.caf.fr/etude-et-statistiques/Jeunes-chercheurs) ou la page facebook <http://www.facebook.com/Jeuneschercheurs.CNAF>

A partir de son analyse sur les femmes sans-abri, Audrey Marcillat met l'accent sur des dimensions qui étaient également absentes des travaux sur les hommes sans-abri et révèle des injonctions différenciées. Les femmes sans-abri en cherchant à se rendre invisibles dans l'espace public, participent également à leur éviction des représentations à la fois dans l'imaginaire collectif, dans l'action sociale et dans la sphère académique.

Audrey Marcillat réussit parfaitement, dans un mémoire bien documenté, à monter combien ces femmes sans-abri sont soumises à une double injonction : d'une part, l'injonction à l'autonomie et d'autre part, l'injonction à la conformité des rôles sexués attendus dans la société.

Catherine Vérité
Cnaf - DSER
catherine.verite@cnaf.fr

Introduction

Les théories du genre et féministes ont progressivement émergé dans les sciences sociales pour donner lieu à une redécouverte de nombreux objets qui étaient jusqu'alors observés par le biais des hommes. Les recherches se faisaient jusqu'alors à partir d'un certain androcentrisme. En travaillant sur les femmes sans-abri, ma démarche s'inscrit donc dans cette perspective : apporter une réflexion sur un objet de la sociologie dont l'étude des femmes était encore très faiblement représentée, voire absente. Les femmes sans-abri constituent un objet qui se situe à la lisière de plusieurs sous-champs de la discipline : sociologie urbaine, de la pauvreté, de la déviance, de l'action publique, tout en semblant être un terrain à part, à mi-chemin entre la recherche et l'action. Dans le cas de ce travail, le terme de « sans-domicile » sera également utilisé pour parler des personnes sans-abri, si ces deux notions sont distinctes, notamment au sein des études quantitatives, il paraissait plus confortable de pouvoir mobiliser ces deux termes, auxquels sera donc attribué un sens équivalent. Les enquêtés sont des personnes se définissant elles-mêmes comme nécessitant les services du 115 et donc sans solution d'hébergement, malgré le fait qu'elles soient ponctuellement hébergées. Cela incite à prendre en compte cette dimension subjective car aucune distinction n'est opérée chez les acteurs entre sans-abri et sans-domicile.

Je replacerai donc, pour introduire ce travail, les principales références principalement françaises dans lesquelles s'ancre ma recherche, pour ensuite laisser place à une contextualisation du terrain et de la problématique. Cette introduction permettra ainsi de donner à voir mon positionnement à l'égard du travail d'enquête et des lectures effectués pendant ces deux années de recherche.

1 - État de l'art et genèse du projet de recherche

À partir des années 1990, les « SDF » se sont progressivement imposés comme figure emblématique de l'exclusion sociale dans les champs médiatique et politique français ainsi que dans l'opinion publique. Dans ces champs, l'on assiste vraisemblablement à une construction d'une représentation de leur présence dans l'espace public comme une « nouvelle question sociale », un « problème public ». Dans un contexte de visibilisation accrue de cette catégorie, les recherches en sciences sociales sur cette thématique se sont ainsi multipliées à partir des années 1990, pour donner lieu à une production exponentielle jusqu'à une période récente. Les sans-abri sont devenus un objet spécifique requérant l'attention de disciplines comme la sociologie, l'anthropologie, la géographie ou la psychologie. D'autre part, ils ont également constitué un objet d'étude pour les acteurs associatifs et institutionnels qui sont directement en relation avec les sans-abri et produisent des données et connaissances à leur sujet. En recensant les personnes faisant appel à leurs services et en étudiant cette population aux contours mal définis, ces acteurs ont largement contribué à témoigner de l'évolution de la population, notamment sa féminisation et son rajeunissement.

Toutefois, c'est principalement sur les productions scientifiques portant sur la population sans-domicile que je vais me concentrer ici afin de rendre compte des diverses analyses du phénomène autour de quelques enjeux qui apparaissent fondamentaux dans la recherche. Le premier axe à partir duquel je souhaite effectuer cette analyse porte sur la question de la rupture ou continuité des liens et supports sociaux chez les personnes sans-abri. Ensuite, je montrerai que les travaux portent des regards différents sur la qualification de l'expérience de la vie à la rue. Ce qui me conduira finalement à poser le problème de définition de la catégorie de sans-abri en tant que groupe homogène.

Le sans-abrisme, une rupture ou une continuité des liens et supports sociaux ?

La conception de l'absence de logement comme synonyme d'exclusion sociale pose question. En effet, les travaux menés en sciences sociales rendent compte d'une opposition entre plusieurs acceptions du sans-abrisme, étant vu ou bien comme impliquant la rupture des liens sociaux, ou alors comme un processus pouvant conduire à cette rupture, ou enfin, comme s'inscrivant dans des liens sociaux altérés mais toujours présents.

Dans son ouvrage *Les naufragés Avec les clochards de Paris*², l'anthropologue et psychanalyste Patrick Declerck formule une thèse de la désocialisation des sans-abri, les clochards comme il les appelle. Cet ouvrage s'appuie sur quinze ans d'expérience auprès des clochards parisiens et s'inscrit dans une approche d'ethnologie psychanalytique. Ce travail peut être placé dans le sillage de l'ouvrage d'Alexandre Vexliard, *Le clochard. Étude de psychologie sociale*³, bien qu'aucune référence explicite n'y soit formulée. L'analyse psychosociologique à partir d'entretiens cliniques auprès de clochards ainsi que de l'usage de la notion de désocialisation poussent à rapprocher ces deux démarches bien qu'A. Vexliard prenne davantage en considération les conditions socio-économiques dans son analyse. Car selon P. Declerck, l'explication se trouve dans l'analyse psychiatrique des individus. Les clochards seraient engagés dans un syndrome de désocialisation, qui serait le pendant de l'exclusion, et expliquerait le processus de clochardisation. Son analyse rend compte d'une rupture des liens sociaux et d'une altération du rapport au temps et à soi qui dépassent les problématiques d'ordre matériel et économique. Pour l'auteur, le syndrome de désocialisation est nécessaire à la préservation de soi. Il correspond à un détournement du réel et un manque d'emprise sur sa vie. Le terme de *naufragés* illustre particulièrement cette conception. Souvent critiqué pour la dimension normative et non conventionnelle de son écriture, cet ouvrage demeure toutefois une référence et l'expérience de terrain de l'auteur ne saurait être niée. Mais peut-on réellement généraliser cette conception à la population des sans-abri parisiens ? Les sans-abri sont-ils désocialisés, en perte totale de repères et en perdition ?

Un second type d'approches doit être mentionné, elles mettent en évidence l'idée que l'exclusion sociale, la rupture des liens sociaux, n'intervient qu'au terme d'un processus. Il y aurait donc pour les personnes sans-abri plusieurs étapes au sein d'une carrière pouvant conduire à la rupture des liens sociaux.

² Declerck P., *Les Naufragés. Avec les clochards de Paris*, coll. « Terre Humaine », Paris, Plon, 2001.

³ Vexliard A., *Le clochard Étude de psychologie sociale*, Paris, Desclée de Brouwer, 1957, 493p. Mais nous pouvons également citer l'ouvrage de Jean Maisondieu, considérant les sans-domicile-fixe comme « l'avatar moderne du fou » : *La fabrique des exclus* 2ème éd., Paris, Bayard éditions, 2010.

Le travail de Serge Paugam⁴ sur la disqualification sociale s'inscrit clairement dans cette perspective, sa typologie de la disqualification faisant apparaître un processus dans lequel l'affaiblissement des liens sociaux est progressif. Pascale Pichon souligne également la dimension processuelle de l'entrée dans la rue, mobilisant ainsi le terme de carrière de survie⁵. En même temps que l'acquisition de compétences nécessaires à la survie, il y aurait donc un délitement des liens et des supports sociaux, qui se placerait dans l'épaisseur du temps, sans toutefois être linéaire. Une troisième approche consiste plutôt dans la reconnaissance d'une continuité des liens sociaux et de l'intégration au sein de nouveaux supports sociaux. La continuité des liens sociaux a pu être analysée dans la sphère familiale, comme le montre le travail de Numa Murard et Jean-François Laé⁶, à travers le système assistanciel, ou encore, dans une appréhension des liens créés dans la rue, à travers l'étude de groupes marginaux⁷. Cependant, la vision des liens sociaux comme synonymes de solidarité, de cohésion ou, plus simplement, comme positifs peut être questionnée. Il semble que cela soit une conception normative des liens sociaux. Or, ceux-ci se révèlent également dans les relations sociales conflictuelles, dépréciatives ou stigmatisantes. S'il est essentiel de qualifier ces liens, de donner à voir leur caractère complexe, problématique voire conflictuel ; il n'en est pas moins qu'ils se distinguent toujours, de l'exclusion sociale. Les relations ambivalentes avec les travailleurs sociaux, bénévoles ou même les riverains donnent lieu à une forme de lien ne correspondant pas forcément à sa première définition normative. Leur forme peut être celle d'un rejet mutuel, comme a pu l'analyser Claudia Girola sur le centre d'hébergement dans la ville de Nanterre⁸.

Les sans-abri ne seraient donc pas exempts de liens sociaux dans ces analyses, si l'on prend en compte toutes leurs dimensions, même pour les plus précarisés d'entre eux et d'entre elles. Cependant, on peut considérer que les liens qui se tissent et sous-tendent les relations peuvent être altérés par la stigmatisation dont font l'objet les sans-abri.

Quelle qualification de l'expérience à la rue ?

Dans un second temps, les recherches menées en sciences sociales sur ce thème se distinguent par différentes manières d'apprécier l'expérience de la vie à la rue. Cela émane notamment des choix méthodologiques et du type de terrain choisi, mais pas exclusivement.

Concernant la majorité des travaux réalisés, il convient toutefois de noter une caractéristique commune : le sans-abrisme est communément appréhendé en France comme un phénomène principalement urbain. La ville qui nous intéresse, Paris, a donc été un cadre de recherche privilégié. Il est important de souligner que la vie à la rue à Paris est souvent comprise dans son inscription dans un espace social et physique donnant de nombreuses possibilités qui ne sont pas présentes sur tous les territoires. La concentration des populations marginales dans la ville n'a pas toujours été⁹ et de nombreuses politiques de la ville visent à endiguer leur présence selon les saisons, les quartiers, les préoccupations contemporaines.

⁴ Paugam S., *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, 4^{ème} éd., Paris, Puf, « Quadrige », 2009.

⁵ Pichon P., *Vivre dans la rue, sociologie des sans domicile fixe*, St Etienne, Publication des universités de St Etienne, 2010.

⁶ Laé J-F, Murard N., *L'argent des pauvres. La vie quotidienne en cité de transit*, Paris, Le Seuil, 1984.

⁷ Gaboriau P., *Clochard. L'univers d'un groupe de sans-abri parisiens*, Paris, Julliard, 1993, 225 p.

⁸ Girola, C., « Chronique d'une séparation toujours annoncée. La présence « problématique » des personnes sans-abri dans l'espace public : le cas du Petit-Nanterre », in *Les limites de l'hospitalité communale : discours et réglementations. L'exemple de Nanterre*, Rapport de Carrère V., Daacouch C., Girola, C. et Steiner A., déc. 2000.

⁹ Castel R., *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, coll. Folio, Paris, éd. Gallimard, 1999, 813p.

Néanmoins, Paris est actuellement un vaste territoire dont l'offre associative et institutionnelle est importante et diversifiée (voire spécialisée). Il y a donc multiplicité et concentration de l'offre dans les villes, et particulièrement à Paris. Ces deux facteurs font que cette offre est aussi saturée par une demande concentrée, pour beaucoup de services : le 115, la préfecture, les assistantes sociales de secteur, etc. Et cela explique que de nombreuses enquêtes qualitatives et quantitatives prennent pour terrain d'étude les lieux d'aide aux sans-abri¹⁰. Être sans-abri à Paris, c'est donc déjà avoir la possibilité d'entrer en interaction avec de nombreux acteurs associatifs et institutionnels. Ce n'est pas être *hobo* aux États-Unis comme le décrit l'auteur américain Nels Anderson¹¹, ni zonard. A Paris, ce sont les degrés et les fréquences des interactions qui varient selon les individus, et il est rare de trouver des personnes ne recourant jamais aux services d'aide, de soins ou administratifs. Le recours aux services divers semble être un lieu commun des expériences des sans-abri au regard des travaux existant : distributions de repas, hébergement, domiciliation, soins, démarches pour des ressources, des papiers, etc. Ce sont des composants fondamentaux de la (sur)vie à la rue à Paris que l'on ne peut donc négliger. Cela rend d'autant plus intéressant la perspective de nouvelles recherches sur cette population dans des zones plus rurales afin de rendre compte des différentes stratégies et ressources mobilisées pour la survie.

Mais l'expérience du sans-abrisme est considérée au-delà des interactions avec les services sanitaires et sociaux, il s'agit aussi de l'expérience quotidienne. De ce point de vue, certaines recherches se positionnent directement en faveur d'une conception du sans-abrisme comme une expérience récurrente de situations de domination et de rapports de force. C'est le cas du travail de Corinne Lanzarini¹², parlant du sous-prolétariat à la rue. En reprenant le vocabulaire marxiste, elle s'inscrit dans une approche classiste du phénomène, tout en abordant les thèmes de la violence et du genre. D'autres auteurs vont plus loin dans cette conception du vécu de la rue comme situation de domination. Pour Daniel Terrolle, c'est une existence qui est caractérisée par la mort sociale en plus de la privation matérielle quotidienne, et ceci jusqu'à la mort effective des personnes sans-abri¹³. Cependant, ces acceptions de l'expérience des sans-abri ont un pendant, allant vers une requalification de l'expérience et des compétences acquises dans la rue, comme une expérience riche. Le travail de Stéphane Rullac¹⁴, et dans une moindre mesure celui de Pascale Pichon, viennent redonner du sens aux expériences de la survie pour définir la population non plus par ses manques mais aussi à partir des savoir-faire qu'implique la vie à la rue.

La qualification de l'expérience de la rue par les recherches menées sur les sans-abri n'est donc pas consensuelle. Elle doit être mise en relation avec les facteurs explicatifs considérés par les chercheurs comme déterminants dans la trajectoire des personnes sans-domicile.

¹⁰ Retenons le travail quantitatif de : C. Brousse, B. De la Rochère et E. Masse « Les sans-domicile usagers des services d'hébergement ou des distributions de repas chauds », in *Les travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale*, La Documentation Française, février 2002. Et le récent travail ethnographique de Daniel Céfaï et Édouard Gardella : *L'urgence sociale en action. Ethnographie du Samusocial de Paris*, Paris, La Découverte, 2011.

¹¹ Anderson N., *Le Hobo Sociologie des sans-abri* (1923), Paris, Armand Colin, 2011.

¹² Lanzarini C., « Survivre à la rue. Violences faites aux femmes et relations aux institutions d'aide sociale », *Cahiers du Genre*, 2003/2 n°35, p. 95-115.

¹³ Terrolle, D., « Privés de deuil ». *Le nouveau mascaret*, n°55, 1999, p. 26-32.

¹⁴ Rullac S., *Et si les SDF n'étaient pas des exclus ? Essai ethnologique pour une vision positive*, coll. *Sciences sociales et sociétés*, Paris, L'Harmattan, 2005, 148 p.

Problème de définition : les sans-abri comme groupe homogène ?

La recherche quantitative sur les personnes sans-domicile en sociologie a beaucoup avancé depuis la moitié des années 1990, elle répond à une forte demande politique et sociale souhaitant identifier et quantifier la population sans-abri. Cependant, les problèmes éthiques¹⁵ et les enjeux de définition de la population¹⁶ sont soulevés à mesure que les travaux se multiplient.

L'ouvrage synthétique de Cécile Brousse, Jean-Marie Firdion et Maryse Marpsat¹⁷ livre une compréhension de la situation des personnes sans logement personnel à partir des différentes données quantitatives existantes et pose également la question de la définition de la population étudiée. Cette synthèse a permis par exemple de montrer que, du point de vue des caractéristiques sociodémographiques, les sans-domicile sont proches des personnes mal logées. Ainsi, pourquoi en faire une catégorie à part ? C'est dans l'introduction de dimensions distinctes du logement qu'il est possible de compléter l'approche du phénomène. En effet, si l'on ajoute à la précarité matérielle, à l'absence de logement, la problématique du chez-soi, l'on se rapproche un peu plus de la réalité du phénomène. Car l'absence de logement n'est pas restrictive à l'absence d'un toit. Les personnes hébergées dans des centres d'hébergement sont souvent comptabilisées comme sans-domicile-fixe, la raison de ce choix est plurielle. Tout d'abord, les personnes hébergées ne disposent pas des droits dont disposent les personnes ayant un logement. Mais la seconde raison est primordiale, il s'agit de l'absence de chez soi. Les personnes sans-abri ne disposent pas de chez-soi, le terme anglais *home* permet de rendre compte de l'attachement au lieu, des dimensions personnelles, identitaires, protectrices, au-delà du bâti (*house*). Le sans-abrisme est aussi bien souvent marqué par l'isolement de sa population, à minima au niveau familial, qui contribue à rendre ces personnes particulièrement vulnérables. En somme, le sans-abrisme revêt de multiples dimensions à la fois économiques, sociales, affectives, démographiques, etc. plus ou moins présentes dans la population.

Face à cette réalité complexe, on se rend compte cependant que les représentations sociales restent relativement polarisées. Selon les auteurs de l'ouvrage « *Sans-domicile* », deux images principales dominent dans les représentations sociales des sans-domicile-fixe : « *Les représentations des sans-domicile se distribuent entre deux extrêmes : l'homme seul, que l'on rencontre sur un quai du métro, alcoolique, différent, « exclu » ; et la personne « comme vous et moi », qui a simplement eu plus de « malchance » dans une société où tout le monde pourrait être touché « à égalité » par le malheur, sans distinction de classe.* »¹⁸. Des représentations qui diffèrent de ce que l'on retrouve dans les recherches sur la population, qui s'appuient de plus en plus sur des groupes sociaux plus restreints, comme les squatteurs¹⁹, les sortants de prisons²⁰, contribuant ainsi à l'éclatement de la catégorie « SDF ».

¹⁵ Intervention de J-M Firdion « Problèmes éthiques des enquêtes auprès des sans-domicile » in *Étude des sans-domicile – Le cas de Paris et de l'Île-de-France*. Séminaire de la valorisation de la recherche du 19 avril 2000.

URL : http://www.ined.fr/fichier/t_publication/1074/publi_pdf1_document_travail_87.pdf

¹⁶ Brousse C., « Définir et compter les sans-abri en Europe : Enjeux et controverses », *Genèses*, n°58, 2005, pp. 48-71

¹⁷ Brousse C., Firdion J-M., Marpsat M., *Les Sans-Domicile*, Paris, La Découverte, 2008, 118 p.

¹⁸ Brousse C., Firdion J-M., Marpsat M., *ibid.* p. 11.

¹⁹ Bouillon F., *Les mondes du squat. Anthropologie d'un habitat précaire*, Paris, Puf, 2009, 245 p.

²⁰ Lanzarini, C. *Les sortants de prison, stigmates et reconversion*, Rapport, Ministère de l'équipement, Plan Urbain, 1993.

L'approche culturaliste de Patrick Gaboriau²¹ dans sa micro-ethnographie d'un groupe de clochards parisiens consiste plutôt à considérer les personnes sans-domicile comme constituant un groupe à part, ayant une sous-culture qui leur est propre, et donc essentiellement marginaux.

Les différentes manières d'approcher le phénomène du sans-abrisme permettent de dessiner la pluralité des conceptions et des méthodes que recouvrent les études sur les sans-abri. En effet, on peut constater que ces approches créent un savoir diversifié dans lequel il est impératif de s'inscrire afin de poursuivre les réflexions sur cette population. Dans ce but, l'enjeu de définition est particulièrement crucial car il permet de situer la population étudiée et rend compte de l'approche choisie pour mener la recherche.

La place des femmes sans-abri dans cette littérature

La lecture des ouvrages de référence autour de la thématique du sans-abrisme m'a permis de mettre en évidence le fait que, malgré l'apport des différentes disciplines sur ce thème, les femmes sans-abri se trouvent le plus souvent exclues des recherches sur les sans-abri. Ce manque commence tout juste à être comblé. Parfois présentes en tant qu'enquêtées, sans élément spécifique sur leur situation, ou tout simplement absentes sans mention de l'étude exclusive des hommes ; les femmes sont rejetées hors des savoirs autour du sans-abrisme. Karine Boinot arrive au même constat dans son article posant la question de la place du genre dans la précarité : « *Cette question et les réflexions qui suivent sont issues d'un constat effectué suite à différents travaux de recherche portant sur les personnes en errance : rares sont les fois où il y a conjugaison au féminin.* »²². Pourtant, les femmes représentent 34,9 % des personnes sans logement personnel²³, soit une proportion suffisamment importante pour s'interroger sur leur présence dans la rue, leurs caractéristiques. Cependant, en dehors de la recherche-action menée par Marie-Claire Vaneuville²⁴ et du travail de Carole Amistani²⁵, portant spécifiquement sur les femmes sans-abri, la plupart des recherches demeurent principalement centrées sur les hommes et ne mentionnent pas bien souvent les femmes, qui bien que minoritaires, se retrouvent également parmi les sans-abri. C'est en confrontant ces nombreux travaux à ma recherche empirique que j'ai pu formuler un certain nombre d'hypothèses. Cette étape de relecture de la littérature sur le sujet s'est en effet avérée fondamentale pour formuler ma problématique de recherche et avancer dans ma réflexion puisqu'elle m'a permis de délimiter mon objet de recherche, a aidé à sa construction et elle donne à voir les cadres à partir desquelles il m'est possible d'appréhender l'expérience des femmes sans-abri.

²¹ Gaboriau P., *Clochard. L'univers d'un groupe de sans-abri parisien*, Paris, éd. Julliard, 1993.

²² Page 100 in Boinot K., « « Femmes sans abri » Précarité asexuée ? », *Vie sociale et traitements*, 2008/1 n°97, p. 100-105. K. Boinot a soutenu une thèse de psychologie à l'Université Rennes 2 en 2007 sur l'errance.

²³ Laporte A, Chauvin P, (dir.) Observatoire du Samusocial de Paris et Inserm, "Rapport sur la santé mentale et les addictions chez les personnes sans logement personnel d'Ile-de-France" (Samenta), 2010, 226p.

²⁴ Vaneuville M-C., *Femmes en errance : de la survie au mieux-être*, Chronique sociale, 2005, 118 p.

²⁵ Amistani C., « Les femmes sans domicile : domination sociale et ambiguïté de la prise en charge », in Gaboriau P. et Terrolle D. (dir.) *Ethnologie des sans-logis*, Paris, l'Harmattan, 2003.

2 - Terrain et méthode de recherche

Après consultation de nombreux ouvrages sur les thèmes des personnes sans-domicile-fixe, de la marginalité, de l'errance, j'ai donc pu constater que les femmes étaient parfaitement évincées des savoirs en sciences sociales, exception faite de quelques études. De ce fait, mon objectif est de cerner un objet peu exploré qui, lorsqu'il est exploré, ne l'est que rarement dans la sphère académique. Pour ce faire, j'ai choisi de mettre en place un dispositif d'enquête assez particulier. C'est au Samusocial de Paris, et plus précisément au 115, que j'ai effectué ma recherche. Cela a induit une méthodologie à mi-chemin entre l'observation participante et l'entretien²⁶, puisque mon rôle en tant qu'écouter était de m'entretenir avec des sans-abri appelant le 115. Il s'agit donc, dans un premier temps, de décrire les caractéristiques de mon terrain en lien avec la méthode choisie : une méthodologie qualitative. Je traiterai dans un second temps de mon positionnement sur ce terrain particulier et de la manière dont les données ont été anonymisées. Enfin, je décrirai les matériaux complémentaires qui ont été utilisés dans le cadre de cette recherche sur les femmes sans-abri.

Le Samusocial occupe une place centrale dans l'aide sociale apportée aux sans-abri à Paris, il semble donc un lieu particulièrement fécond d'observation et d'écoute. De fait, le Samusocial a notamment pour mission une « veille sociale » c'est-à-dire qu'il a une responsabilité d'attention et de surveillance portées au problème public que constituent, depuis les années 1990, les sans-abri. À cet égard, on peut considérer que le chercheur qui observe l'activité de cette institution fait un travail de « veille sociologique » dont je souhaite poser quelques jalons. Mon terrain au Samusocial a duré sept mois, de septembre 2011 à avril 2012, il apporte un éclairage sur la situation des sans-abri à Paris puisque sa durée va au-delà de la période hivernale qui est un moment fort de traitement médiatique sur les « Sans Domicile Fixe » impliquant une visibilité (ou visibilisation) accrue des sans-abri. Le Samusocial est un Groupement d'Intérêt Public, créé en 1994, c'est un dispositif d'urgence d'aide aux sans-abri. Le dispositif est organisé essentiellement à travers deux structures. D'une part, les maraudes (ou Équipes Mobiles d'Aide) : ce sont des véhicules avec des équipes de professionnels médico-sociaux qui vont à la rencontre des personnes sans-abri, signalées ou non, dans les rues de Paris la nuit. Au sein des maraudes l'on retrouve obligatoirement un travailleur social, un infirmier et un chauffeur, les coordinateurs des maraudes s'arrangent toujours pour avoir une équipe mixte dans les camions (les deux premiers étant le plus souvent des femmes et le troisième le plus souvent des hommes).

D'autre part, le 115 est le numéro national départementalisé d'urgence des personnes sans abri, gratuit et accessible 24 h / 24 h. Au niveau national, il n'est pas toujours géré par le Samusocial, bien que ce soit le cas pour Paris, sur mon terrain de recherche. Les personnes qui sont appelées les écoutants (ou permanenciers) répondent au numéro d'appel 115, traitent les appels et transmettent les signalements aux maraudes.

Au Samusocial de Paris, l'hétérogénéité de la population est reconnue et constatée dans le cadre de ses différentes activités. De ce fait, le traitement d'un appel ou d'un signalement

²⁶ L'ensemble des matériaux a donc été récolté au moyen de la tenue d'un journal de terrain car le terrain ne permettait pas toujours de recueillir les propos exacts des appelants par écrit et l'enregistrement des appels était inenvisageable.

peut prendre différentes formes : prise en charge dans un centre d'hébergement d'urgence²⁷ ou un lit pour soins²⁸, orientation sur un service social, ou encore refus de prise en charge. Cependant, la conception dominante, ainsi que les bénéficiaires visés explicitement par son action, sont caractérisés par leur exclusion, leur fragilité et l'urgence de leur situation. Ainsi, la Charte du Samusocial de Paris s'achève sur les phrases suivantes : « *Ces principes sont ambitieux, mais si nous n'avons pas cette ambition de dignité et de solidarité pour tous, c'est la citoyenneté de chacun qui peut être en danger. Ce danger frappe les plus faibles de nos concitoyens. Le Samusocial de Paris a l'ambition de participer, à son niveau, à leur réintégration dans le tissu social et dans une vie digne au quotidien...* ». Certains sans-domicile-fixe sont ciblés prioritairement à la fois par les équipes mobiles d'aide qui doivent pratiquer « l'aller vers » envers « ceux qui ne demandent plus rien » dans le cadre de la maraude pure mais aussi au 115, où les places seront plus aisément données aux « grands cassés ». Je souhaitais centrer mon enquête sur les femmes sans-abri isolées qui vivaient effectivement à la rue au moment où je les interrogeais.

Choisir le Samusocial de Paris comme terrain de recherche impliquait d'exclure les femmes prises en charge par des structures sur des moyens ou longs séjours comme dans les Centres d'Hébergement et de Réinsertion ou les centres de stabilisation, néanmoins, ayant conscience de la centralité du Samusocial pour l'hébergement d'urgence à Paris, j'ai cherché à l'intégrer dès le mois d'août 2011. C'est à ma deuxième candidature que j'ai été convoquée pour un entretien d'embauche à la suite duquel, j'ai été embauchée en tant qu'écouterne vacataire au 115 de Paris. En suivant, une formation d'une semaine m'a permis de prendre connaissance du fonctionnement du 115 mais aussi de l'intégralité des services du Samusocial. Il s'agissait d'intégrer des connaissances mais aussi des savoirs-être bien plus implicites, à travers l'écoute ou la réponse apportée aux demandes formulées par les sans-abri ; les formateurs ayant eux-mêmes appartenus aux équipes, ils étaient particulièrement attentifs aux capacités d'adaptation à des situations sortant du cadre. J'ai également pu faire une nuit d'observation au sein des camions des Équipes Mobiles d'Aide, et voir ainsi comment se déroulaient les « nuits » entre le traitement des signalements faits et la « maraude pure », sans itinéraire précis, pour rencontrer les personnes sans-abri. Ceci m'a aussi permis de me rendre compte que les femmes étaient très peu rencontrées par les maraudeurs et ainsi écarter la possibilité de prendre les maraudes comme terrain complémentaire, ce qui m'aurait pris beaucoup de temps, pour peu de rencontres.

Être permanencier au 115 de Paris s'apparente tout d'abord à un travail moderne de par le lieu de travail dans lequel il s'exerce, l'*open-space*, ainsi que l'usage des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. L'écouterne, muni d'un casque, répond aux appels des personnes qui contactent le 115²⁹ sur la plateforme. Ensuite, il saisit les informations de l'appel dans un logiciel où sont recensés les individus contactant le 115 avec le nom et la date de naissance. Je dois signaler que les renseignements fournis sur l'identité ne font pas l'objet d'une vérification d'authenticité, l'usage de pseudonymes est donc fréquent.

²⁷ Les centres dans lesquels le Samusocial dispose de places ne sont généralement pas gérés par ses services mais plutôt par des associations qui laissent un quota de places au Samu. Ils sont diversifiés en termes de capacité, de type de personnes accueillies ou de prestations offertes.

²⁸ Le Samusocial attribue également des places en Lits Halte Soins Santé et en Lits d'Accueil Médicalisé, il s'agit d'hébergement permettant des soins infirmiers quotidiens. Les personnes n'y sont orientées que sur avis médical du médecin d'astreinte et pour une durée de séjour n'excédant pas deux mois, les personnes ayant une maladie chronique sont donc exclues de ce dispositif. Ne sont incluses que les personnes ayant un problème de santé ponctuel nécessitant des soins quotidiens.

²⁹ Les personnes qui contactent le 115 ne sont pas exclusivement des sans-abri. Il y a une diversité d'acteurs. On retrouve des appels de travailleurs sociaux, d'associations, de particuliers, des pompiers ou encore de la police.

De la même manière, les personnes ne pouvant donner leur date de naissance, s'en verront attribuer une par défaut. Le principe du déclaratif est central dans le travail du 115, la notion de contrôle étant alors quelque peu limitée. Lorsque les appelants sont déjà connus du 115, l'écoutant complète la fiche existante avec les nouveaux renseignements, sinon il crée une nouvelle fiche. La diversité d'acteurs qui contactent le 115, mais aussi l'hétérogénéité de la population des sans-abri à Paris, impliquent une grande souplesse laissée à l'écoutant dans le traitement de l'appel. D'ailleurs, il est intéressant de noter qu'à plusieurs reprises au cours de mon terrain, les coordinateurs et formateurs ont rappelé que le 115 n'était pas automatisé, le rôle des écoutants est central dans leur vision du dispositif, ils ne pourraient selon eux être remplacés par un automate. Les écoutants disposent donc d'une certaine souplesse dans leur traitement de l'appel, cependant la durée d'appel et les informations sur le traitement de l'appel sont observées.

Pour éviter que la ligne d'appel sature, et que le 115 soit injoignable (ce qui est néanmoins très souvent le cas pendant certaines périodes de la journée), les appels sont différenciés : il y a d'une part, les appels courts, où l'on se contente de donner un renseignement, d'attribuer ou de refuser une place en centre d'hébergement d'urgence ; et d'autre part, les appels longs, où un point sur la situation sociale de la personne est nécessaire : c'est-à-dire dans le cas d'une longue période d'absence, d'un premier appel, ou quand un traducteur est requis. Dans le cadre de cette étude, le second type d'appels sera privilégié, puisqu'il s'agit d'entretiens téléphoniques dont la teneur dépasse la visée utilitaire ou informative première du 115. Les appels longs sont un moment où la liberté de l'écoutant dans sa conduite de l'entretien et où l'implication dans la conversation sont les plus fortes. Ce type d'appel est obligatoire, il a pour but de comprendre la situation socio-administrative du sans abri sollicitant le 115, ce moment est appelé « *évaluation sociale* »³⁰. À travers une série de questions, il a plusieurs objectifs : cerner le « *profil* » de la personne, savoir si elle « *dépend du cadre de prise en charge du 115 de Paris* » (je rappelle à cette occasion que le 115 est départementalisé), déterminer quel type d'hébergement peut lui être attribué, s'il reste des places celui-ci dépend autant du sexe que du statut : isolé, en couple ou en famille, avec ou sans animal, etc.

Mais il s'agit aussi de délivrer des informations, expliquer le fonctionnement du 115, créer du lien ou encore décourager les personnes qui pourraient avoir d'autres possibilités en expliquant les difficultés qu'implique la pérennisation de leur situation au sein des structures d'urgence du 115 (sont alors mentionnés les problèmes présents dans les centres d'hébergement sans ménage).

Il s'agit donc pour la personne qui contacte le 115 de produire un discours sur son parcours, ses démarches, sa situation actuelle ; elle mentionne alors des dimensions intimes et souvent difficiles de son histoire personnelle. Ce récit de soi a lieu dans un entretien librement guidé par le permanencier. Cette évocation de l'intime avec l'institution, incarnée par le permanencier, peut-être difficile. Il faut alors être capable de guider cette entretien en limitant les jugements de valeur, à travers une écoute active, afin que la personne ne soit pas réticente à répondre aux questions qui touchent à des aspects compliqués de son parcours biographique récent : séjour en prison, toxicomanie, alcool-dépendance, problèmes de santé, pathologie mentale, agressions subies ; autant d'éléments qui peuvent être évoqués au

³⁰ Les termes indiqués entre guillemets et en italique sont directement issus du vocabulaire employé sur le terrain, le vocabulaire indigène du Samusocial de Paris.

cours de cette conversation ou déduits par le permanencier par des informations connexes³¹. Les individus qui parviennent à se confier sur ces facettes de leur vie le font souvent à l'issue d'une mise en confiance dans la conduite de l'entretien ou parce qu'ils considèrent que ces informations resteront confidentielles. Ainsi, lorsque le permanencier traite les appels longs il s'agit souvent d'une suite d'appels pouvant durer une heure où sont évoqués tous les problèmes que la personne qui sollicite le 115 a traversés pour en arriver à sa situation présente. Ce que l'on désigne comme étant des « appels difficiles » sont les appels où peuvent émerger une grande agressivité (insulte, menace) mais aussi une grande détresse (marquée par des pleurs, des interpellations personnelles), ce sont des moments de grande tension pour les deux interlocuteurs. Parfois enfin, l'écouter se trouve face à des situations d'urgence qu'il doit gérer : c'est ce qui se produit lorsque la personne au bout du fil est désorientée ou encore lorsqu'elle est susceptible d'être en danger³². Ainsi, le travail au sein du Samu Social de Paris n'est pas sans contradiction et peut s'avérer complexe.

Enfin, l'intégration de ce terrain offre donc une grande possibilité en terme quantitatif. Le 115 de Paris bénéficie d'une centralité sans commune mesure avec les structures associatives dans la demande d'hébergement d'urgence à Paris. Travailler au 115 m'a ainsi permis de me trouver au cœur du dispositif d'aide aux personnes sans-abri. Au regard de mes préoccupations de recherche, il me fallait chercher un terrain susceptible de nourrir mes questionnements et confronter mes premières hypothèses à la réalité. L'occupation du poste d'écouter était un bon moyen d'y parvenir. En effet, cette position d'observatrice participante au 115 a permis d'interroger un très grand nombre de femmes et d'hommes sans-abri auprès desquels je n'aurais pu enquêter dans un laps de temps aussi restreint à travers un autre dispositif d'enquête. Y compris l'observation au sein des maraudes du Samusocial ne donne pas la possibilité d'un tel nombre d'enquêté(e)s en sept mois, particulièrement lorsque l'on s'intéresse aux femmes sans-abri moins nombreuses à être signalées et rencontrées. Par ailleurs, les informations relatives aux maraudes peuvent être consultées en tant qu'écouter au 115. Cependant, ce dispositif d'enquête, s'il m'a offert une vision quantitativement importante et riche, puisque le Samusocial est central dans l'aide aux sans-abri, n'en demeure pas moins soumis à un effet de sélection.

Cet effet de sélection de l'échantillon ne doit pas être ignoré, les personnes qui appellent le 115 sont très hétérogènes. Sont notamment écartées de l'échantillon toutes les personnes qui vivent dans des lieux non prévus pour l'habitation en dehors des centres d'hébergement d'urgence dont le Samusocial gère les places. Ce positionnement offre donc une vision partielle et institutionnelle de mon objet. En effet, ce terrain comporte des biais du fait de son ancrage institutionnel pour observer la population d'étude, mais il dispose aussi de caractéristiques spécifiques en lien avec mon positionnement sur le terrain. Mon intégration au 115 a avant tout eu lieu en tant que professionnelle, ma recherche n'a pas été validée par la voie hiérarchique bien que mes collègues soient parfaitement informés et plutôt intéressés par mon travail. Il apparaît néanmoins, après un retour réflexif au sujet de ma position sur le terrain, que cette double-casquette a été utile dans l'exercice des activités professionnelles d'écouter. Les outils méthodologiques pour guider un entretien, prendre une « bonne

³¹ Par exemple, la fréquentation de certaines associations spécialisées pour les personnes toxicomanes ou liées à la prostitution donne des indications permettant de supposer l'existence d'une de ces *problématiques* (mot utilisé par les acteurs de terrain) et mieux cerner le profil pour ensuite donner des informations adaptées à la personne.

³² Pour illustrer cela prenons le cas où l'appelant est mineur(e) ; le permanencier doit alors créer une relation de confiance pour conserver le(a) mineur(e) au téléphone alors qu'il contacte en même temps les autorités pour signaler le mineur en danger, le plus souvent il s'agit de la police si le mineur est français.

distance » avec son objet, se sont révélés des atouts majeurs et ma motivation à poursuivre cette recherche m'a aussi poussée à être très attentive sur le terrain au-delà de la situation des femmes sans-abri. Ce positionnement ambigu sur le terrain n'est pourtant pas sans effet du point de vue de l'éthique.

Éthique et anonymisation des matériaux

Je l'ai signalé, l'étude des personnes sans-abri soulève des problèmes relatifs à l'éthique de la recherche en sciences sociales en terrain d'enquête particulier. Produire des données au sujet de cette population implique en effet l'utilisation de méthodes d'enquête qui ne sont pas neutres pour les enquêtés. L'asymétrie de la relation pose question et il est difficile pour l'enquêteur d'en comprendre immédiatement tous les ressorts. Il y a en effet un coût dans l'interaction pour la personne interrogée, à la fois subjectif et matériel. Le fait de mener la recherche sur un terrain institutionnel apporte donc l'avantage de ne pas surajouter un espace de parole et d'observation supplémentaire pour une population dont l'intimité est particulièrement restreinte. Pour protéger les personnes étudiées, il paraissait par conséquent fondamental de garantir l'anonymat le plus strict, d'autant qu'elles n'étaient pas en mesure de donner leur accord sur la recherche menée. L'anonymisation des enquêtés a donc suivi la logique suivante : dans un premier temps, les noms et prénoms ont été changés, ainsi que les surnoms, ceux-ci ayant par moment valeur de nom ; les noms à consonance étrangère ont été remplacés en la conservant autant que possible. Concernant la transcription sur le journal de terrain, il était parfois impossible de retranscrire littéralement les propos des enquêtés, cependant les propos considérés trop peu fiables ont été exclus. Toutes les phrases entre guillemets sont fidèles aux discours des enquêtés, pour les autres transcriptions le style indirect ou indirect libre était privilégié au moment de l'écriture du journal. Les caractéristiques sociodémographiques recueillies n'ont pas été modifiées. Afin de protéger l'anonymat, et compte tenu de l'existence d'un fichier avec les jours, les heures d'appel et les caractéristiques des personnes appelant le 115, une seconde précaution a été prise : les dates ont été changées en conservant la même saison. Mais les heures ou moments de la journée signalés dans le journal de terrain sont restés inchangés pour ne pas trop influencer sur les enjeux de temporalité qui seront analysés. Enfin, dans les extraits de journal de terrain, il sera fait mention de la temporalité des appels traités. Mon observation a en effet été réalisée sur des appels longs et des appels courts, ce qui a une influence sur le contenu de la conversation ainsi que sa durée, comme je l'ai développé dans le descriptif du terrain.

Par ailleurs, pour respecter le secret professionnel, les sigles utilisés par les écoutants, indépendamment des abréviations courantes comme « RSA ou CMU », pour saisir les notes concernant les sans-abri n'ont pas été conservés, j'ai fait le choix de retranscrire les termes dans leur intégralité afin de préserver l'intimité des personnes et empêcher de diffuser les sigles les plus usités, qui permettraient de lire des informations personnelles sur les personnes connues du 115 de Paris.

Éléments sur les méthodes complémentaires :

L'enquête par observation participante a donc été complétée par des matériaux afin d'en neutraliser les biais, ou tout au moins les identifier. Dans un premier temps, il est important de souligner l'importance des sources internes et externes au Samu : les lettres d'information des institutions et associations comme les Petits Frères des Pauvres ou les Resto du cœur. J'ai

aussi assidument participé à des évènements autour du sans-abrisme comme la *Homeless World Cup* (Coupe du monde des personnes sans-abri) ou des journées de restitution d'enquêtes. Enfin, j'ai consulté les sites internet du Samusocial et de l'Observatoire du Samusocial de Paris afin d'analyser les bilans hivernaux et autres rapports d'activité du 115. D'autre part, j'ai mené quelques entretiens auprès d'acteurs de terrain en contact avec les sans-abri, ayant des expériences différentes et des profils sociodémographiques différents. Il y a donc deux bénévoles de la Croix Rouge pôle santé et social, une éducatrice spécialisée des maraudes du Samusocial, un membre d'association, deux anciens sans-abri devenus eux-mêmes salarié et bénévole dans cette association. Enfin, un troisième type de matériaux correspond à ce que j'appellerais les « observations et interactions de la vie quotidienne » : il s'agit d'entretiens informels, non enregistrés mais avec une prise de notes ultérieures (souvent juste après) ; d'observations des hommes et femmes sans-abri croisés dans les rues de Paris ; de récoltes des réactions de l'entourage proche et lointain à l'annonce de mon travail de recherche³³. Il s'agit de matériaux riches mais très sporadiques, ils sont donc un très bon moyen de compléter les informations recueillies sur le terrain mais aussi de tester des hypothèses. Le terrain et l'observation quotidienne se sont nourris mutuellement et ont affiné mon regard et mon écoute tout au long de ma recherche, ils m'ont également permis de savoir que cet objet suscitait un véritable intérêt de la part des acteurs de différents milieux sociaux.

3 - Questionnements découlant des choix théoriques et méthodologiques

À partir des lectures et des expériences de terrain, se pose la question de savoir pourquoi les femmes sans-abri sont-elles si peu visibles dans la société ? Le mémoire va ainsi chercher à répondre à la problématique suivante : y a-t-il un impensé du genre dans la figure du sans-abrisme ? Pour ce faire, j'ai donc pris pour objet d'étude les femmes sans-abri. Mais la démarche que j'emprunte n'a pas pour objectif de faire des femmes sans-abri une catégorie spécifique : il s'agit d'évoquer des pratiques, des expériences, qui peuvent être partagées par les hommes sans-abri, et se retrouver dans le discours de ceux-ci, des travailleurs sociaux, ou encore des bénévoles. Je m'appuierai sur la notion de sans-abri³⁴ pour définir l'objet d'analyse tout en tenant compte de l'hétérogénéité de la population. Seront ainsi désignées comme sans-abri, les personnes vivant dans des lieux non prévus pour l'habitation ou dans des hébergements mis en place par des organismes et souffrant de pauvreté, entendue comme phénomène multidimensionnel.

J'utiliserai également dans les développements les concepts forgés par la littérature sociologique et féministe sur les rapports sociaux de sexe. Le rôle de la socialisation, des comportements sexués et la distinction entre le sexe, biologique, et le genre, social, seront fondamentaux. Cependant, la posture adoptée n'a pas pour volonté de réifier la catégorie de « femme sans-abri », elle ne doit pas être prise comme groupe spécifique. Cela conduira à questionner si l'on considère les femmes sans-abri comme un ensemble spécifique au regard de leur nombre, moins important que les hommes sans-abri, ou si elles sont un ensemble spécifique au regard d'un ensemble non-spécifique que seraient les hommes sans-abri. Je souhaite mettre en question de manière réflexive l'existence d'un sous-ensemble "femme

³³ Ces matériaux ont été récoltés en s'inspirant de la méthode d'enquête développée par Bruneteaux P. et Lanzarini C. dans leur article « *Les entretiens informels* », Sociétés contemporaines n°30, 1998, P.157-180.

sans-abri". Cette démarche a pour objectif de réfléchir autour des savoirs produits par les sciences sociales posant les femmes comme exception. Le but de ma recherche n'est donc pas uniquement d'en savoir plus sur les femmes sans-abri mais d'en savoir plus sur les sans-abri en partant des femmes, de la même manière que les écrits sur les hommes sans-abri ont largement nourri ma réflexion.

Pour répondre à mon questionnement sur l'impensé du genre dans la figure du sans-abrisme, le raisonnement s'articulera autour de trois parties. La première aura pour but d'interroger la catégorisation à l'œuvre au sein des institutions ainsi que le rapport que les femmes et les hommes sans-abri entretiennent vis-à-vis de ces institutions. Dans un second temps, je poserai la question des dimensions temporelles et spatiales du sans-abrisme à partir d'une analyse genrée du phénomène. Enfin, la troisième partie portera plus spécifiquement sur les identités sexuées afin de comprendre comment se construit l'impensé du genre dans la figure du sans-abrisme.

Partie 1

LES SANS-ABRI : CATEGORISATION ET INTERVENTION SOCIALE

La première partie permettra d'aborder la question de la prise en charge des personnes sans-abri au sein des institutions. Les institutions seront entendues comme l'ensemble des formes d'organisation sociale intervenant auprès des sans-abri, cela recouvre donc tant les instances de régulation, de contrôle ou de prise en charge des individus sans-domicile. Les institutions sont un espace social dans lequel on peut identifier des pratiques, des représentations et des interactions particulières dont j'ai tenu à rendre compte. Car en dépit de la volonté de comprendre les expériences vécues par les sans-abri indépendamment de la question de leur prise en charge, le dispositif d'enquête ainsi que ma volonté conjointe de situer ma contribution dans un champ de travaux balisé par plusieurs approches de l'exclusion sociale, m'ont poussée à rendre compte de ce que le terrain au Samusocial de Paris dit de l'intervention sociale auprès de cette population. D'autre part, il est rapidement apparu qu'il est impossible de négliger les interactions des sans-abri avec les institutions, puisque c'est précisément depuis ce point de vue que j'ai pu approcher leurs expériences et leur vécu. Ceci s'est avéré d'autant plus important que les sans-abri ne sont pas en dehors, mais bien intégrés dans les rouages d'un système de prises en charge à leur égard ou à leur rencontre. Le recours aux institutions est un passage obligé pour faire valoir ses droits et survivre, notamment pour ces personnes démunies de logement, de capital économique et au faible capital social. Enfin, les réflexions sur le cadre institutionnel et les interactions entre intervenants sociaux et sans-abri permettent de poser les jalons d'une compréhension plus fine de leurs expériences, ainsi que leurs rapports aux normes, et plus spécifiquement aux normes sexuées. C'est donc dans un triple objectif que je m'efforcerai de penser la catégorisation institutionnelle et l'intervention sociale vis-à-vis des sans-abri : la restitution fidèle du terrain, un positionnement dans le champ des travaux sur la question et la qualification des normes à partir desquelles les sans-abri négocient et interagissent avec les institutions.

Cette partie me conduit à interroger directement le dialogue entre la réalité sociale et sa perception par les acteurs, ce qui permet de mettre au jour des tensions entre ces deux dimensions dans différents espaces sociaux, en particulier celui de l'intervention sociale. Le Samusocial de Paris est un terrain privilégié pour étudier ces aspects puisqu'il se positionne comme un laboratoire de l'intervention sociale auprès des sans-abri, étant donné que les nouvelles décisions en la matière y sont mises en place avant leur application élargie. En centralisant les demandes, mais aussi en développant la connaissance des acteurs de terrain pour cette population, quels qu'ils soient, le Samusocial participe de la constitution des « sans-domicile-fixe » comme catégorie d'action publique. D'autant plus qu'il en rend compte à travers ses propres savoirs constitués à travers le travail de son Observatoire menant des enquêtes quantitatives et qualitatives sur la population.

On verra dans un premier temps, comment les institutions constituent des lieux-ressources participant au prolongement des liens sociaux pour les sans-abri. Dans une seconde partie, l'injonction à l'autonomie, entendue comme norme traversant les institutions, se révélant un élément central dans les pratiques professionnelles des intervenants sociaux sera analysée. Je

me pencherai, en dernier lieu, sur le rôle de l'intervention sociale dans la reproduction, voire l'amplification de l'ordre du genre.

1 - La débrouille des « sans », vers une requalification des sans-abri

Il est important de noter que les sans-abri sont le plus souvent définis par leur dénuement matériel, spécifiquement par l'absence de logement. Les termes qui étaient dès le XIX^{ème} siècle centrés sur le caractère supposé dangereux des marginaux sont aujourd'hui axés autour du « sans », du manque. C'est donc une définition négative de la population qui est mobilisée dans sa désignation ordinaire. Dans leur ouvrage destiné à rompre avec les idées reçues sur les sans-domicile-fixe, P. Gaboriau et D. Terrolle soulignent l'absurdité de cette désignation uniquement centrée sur le manque de logement dans un contexte où la vie des personnes à la rue est marquée selon eux par une domination se retrouvant jusque dans le corps³⁵. Mais il est aussi possible de dépasser la notion de domination en observant les différents espaces de négociation des individus avec ces contraintes. Dans le prolongement de cette idée, bien que le rôle des contraintes matérielles dans la vie et les expériences quotidiennes à la rue ne doivent pas être niées, il semble néanmoins important de souligner que, malgré les conditions de vie extrêmes de cette population, les sans-abri négocient avec ces contraintes. D'abord, ces négociations se trouvent dans les interactions avec les travailleurs sociaux. Je m'appliquerai à les décrire puisque cela révèle la manière dont les sans-abri appréhendent les interactions et donnent à voir une certaine maîtrise des codes de l'action sociale. On peut également constater que dans les pratiques quotidiennes des personnes sans-domicile, certains « moments pour soi » dévoilent une tension entre le superflu et la nécessité au jour le jour. En troisième lieu, il faut souligner que la vie à la rue n'est pas uniquement marquée par des carences, car il est également possible de parler d'attachement aux individus et aux lieux qu'ils fréquentent. Ce sont donc les trois éléments qui seront développés dans cette partie.

La remise en cause d'une approche fondée sur la passivité des individus face à une contrainte qui pèse sur eux, passe par la mise en évidence de la capacité des individus à agir et à négocier avec ces contraintes. Dans le cas des sans-abri, on est dans une situation particulièrement éclairante puisque les prénotions nous poussent à les considérer à la fois comme étant particulièrement contraints au niveau socioéconomique et, en même temps, particulièrement libres : ils se détachent des normes qui s'imposent à tous en tant que marginaux. Le travail de relecture des pratiques quotidiennes du « s'en sortir », comme le dit Pascale Pichon³⁶, conduit à adopter une position quelque peu différente de ces deux conceptions du sans-abrisme. En effet, il paraît intéressant de se pencher sur tous les arrangements, toutes les marges de manœuvre qui perdurent dans les expériences journalières des sans-abri. Ceci évidemment sans oublier la place du dénuement matériel dans ces parcours de vie, qui occupe autant le temps, que l'esprit et qui modifie jusqu'au corps de cette population.

Parmi les activités du « s'en sortir », la relation avec les intervenants sociaux apparaît comme primordiale. Dans le cas des sans-abri, comme pour d'autres bénéficiaires, l'enjeu se situe à la fois au niveau relationnel et matériel. Ce qui se joue c'est tant l'obtention de ressources matérielles que l'échange lui-même, un moment de face à face où chacun se pare de ses

³⁵ Terrolle D., Gaboriau P., *SDF, « Critique du prêt-à-penser »*, Paris, éd. Privat, 2007

³⁶ Pichon P., « *Vivre dans la rue, sociologie des sans domicile fixe* », Publication des universités de St Etienne, 2010, 227 p.

meilleurs atours. Le travail au Samusocial est traversé de normes professionnelles implicites que j'ai pu mettre au jour en décryptant les pratiques des coordinateurs ainsi que celles de mes collègues écoutants et de moi-même. Il ne s'agit pas ici d'en fournir une restitution exhaustive qui me conduirait en dehors du cadre de mon objet d'étude. Néanmoins, deux aspects semblent fondamentaux à développer afin de comprendre comment les usagers et usagères du 115 peuvent recourir à certaines stratégies et négocier avec les écoutants, et ainsi les conduire à sortir de leurs instructions initiales.

1.1 - Les sans-abri désocialisés ? Échapper à la contrainte matérielle

À travers l'enquête de terrain, j'ai pu saisir plusieurs contradictions qui traversent l'institution. La première contradiction que j'ai identifiée est inhérente à la gestion d'une mission à vocation humaine et sociale en termes d'offre et de demande. Car il y a d'un côté, la mission socialement attendue du Samusocial : assurer un hébergement d'urgence pour les personnes sans-domicile ; et d'un autre côté, le fait que la situation la plus fréquente pour le permanencier est en réalité une obligation de refuser des places d'hébergement. L'absence d'adéquation entre l'offre et la demande d'hébergement, qui lui est nettement supérieure, crée une situation de travail problématique : on refuse davantage de places que l'on n'en donne. D'autre part, ce constat est à mettre en relation avec la confrontation constante de l'écoutant à des récits de vie difficiles, où l'accent est mis sur la détresse des individus. En m'appuyant sur ma lecture du « *Classeur de formation initiale du service régulation du Samusocial de Paris* », j'ai pu constater qu'était mis en avant le manque de places par rapport aux demandes d'hébergement. Ainsi la décision de prise en charge implique tout d'abord de cerner l'état de la personne (son état physique mais aussi moral), qu'elle relève ou non du cadre de prise en charge du 115 de Paris. Il y est aussi ajouté :

« *Cela nécessite de notre part :*

- *Du bon sens*
- *De l'humanité*
- *Être à l'aise sur son poste pour pouvoir prendre du recul, se détacher du cadre strictement administratif*

Conclusion :

Par définition, en arriver à faire appel au 115 signifie que la personne se trouve en situation de détresse. Ainsi, cela demande de notre part une remise en cause permanente et une attention constante pour ne jamais oublier la réalité vécue par la personne qui appelle et ne jamais entrer sur le terrain du ressenti personnel ou du jugement. »

Cette complexité de la pratique professionnelle au Samusocial de Paris, et plus spécifiquement au 115 où j'ai effectué mon enquête, fait émerger un problème global qui touche l'ensemble du travail social. Pour gérer cette tension avec les usagers de leur service, les travailleurs sociaux doivent donc trouver ce que l'on appelle la « bonne distance »³⁷. Parce que le travail social se pose avant tout comme un travail relationnel, qui plus est avec des personnes en situation de vulnérabilité³⁸, le travailleur ne doit pas être dans une position

³⁷ Ce sujet est très prégnant dans les travaux et formation du travail social. Ceci constituant un enjeu majeur de la relation d'aide quel que soit le public concerné. Par exemple : Germain-Thiaut M., Gremillet-Parent M., « *La relation à l'autre. L'implication distanciée* », Paris, Chronique Sociale, 2002, 128 p.

³⁸ Le terme de vulnérabilité est employé ici dans son acception du sens commun, les travaux sur l'éthique du *care* ayant contribué à relativiser une définition restreinte de la vulnérabilité et remis en cause la notion d'autonomie ; il ne s'agit pas là de discuter cette notion.

trop proche ou trop distante avec les bénéficiaires de son travail, s'il veut effectuer du « bon travail ». En effet, en cas de trop grande distance, la violence symbolique, induite par le fort déséquilibre entre le travailleur et le bénéficiaire, est redoublée. Cela aura pour effet de mettre en péril la relation d'aide puisque le bénéficiaire ne sera plus enclin à parler, et pourra même rompre ses relations avec l'institution, n'y bénéficiant pas d'une écoute suffisante. Cependant, une trop grande proximité avec le bénéficiaire est également problématique. Le travailleur social lorsqu'il effectue son travail met sa propre subjectivité en jeu dans l'échange ; Il éprouve également la situation. Le manque de distance contribuera à forger une vision partielle des bénéficiaires et donc une gestion des demandes manquant de professionnalisme.

En outre, la proximité démesurée avec les usagers des services d'aide va poser le problème de l'empathie car le travailleur, lorsqu'il s'implique fortement lors des appels difficiles, va ensuite être plus affecté. Et la teneur de ces appels peut être très difficile à gérer. L'écouter au 115 doit donc être capable de faire parler, éventuellement de faire sourire, sans tomber dans la familiarité, dans l'agressivité ou le jugement³⁹. C'est un point central de la relation d'aide : une relation à chaque fois particulière, où le savoir professionnel de la « bonne distance » doit être constamment actualisé, afin de coller au plus près aux attentes de ce travail. Le concept de *care*⁴⁰ peut ici être introduit comme un outil aux dimensions pratiques et morales permettant l'analyse et la description des relations entre l'écouter social et le bénéficiaire. Les enjeux du métier d'écouter, comme la bonne distance, pouvant ainsi être cernés avec plus de justesse. Mais la portée du concept de *care* est également critique et politique⁴¹, j'aborderai plus loin la manière dont les écoutants investissent cet aspect de leur travail et développent un regard critique sur les nouveaux dispositifs mis en place au Samusocial de Paris. Enfin, la plupart des écoutants et coordinateurs ont tendance, pour rendre cette « bonne distance » effective, à adopter un point de vue « anti-misérabiliste ». Ce point de vue se traduit dans l'utilisation du rire. Le rire est en effet de plus en plus présent à mesure de la journée, et *a fortiori* quand la nuit avance.

Ainsi, l'on n'est pas dans une conception misérabiliste des situations. Pour un des coordinateurs interrogé sur un mode informel, la position à adopter est simple : « *pas question de pleurer pour chaque personne qu'on laisse dormir dehors, sinon on n'est pas dans la merde !* » (Journal de terrain, 16 octobre 2011), il était alors en train de me donner des conseils, me voyant crispée face à certaines blagues se rapportant aux usagers. Les coordinateurs du soir font souvent preuve d'un cynisme pouvant a priori être pris pour du mépris mais qui s'inscrit aussi dans une connaissance fine des situations de nombreux usagers du 115. Certains usagers font figure d'habitues et l'on peut parfois voir des situations de défiance ou de négociation vis-à-vis des écoutants ou des coordinateurs. Un des cas les plus marquants est celui d'un monsieur qui portait le surnom de « moucheron », qu'il donnait à chaque fois qu'il appelait pour décliner son identité, l'écouter devant forcément connaître son nom dans le logiciel afin de trouver sa fiche : « *Salut c'est moucheron !* ». Ainsi

³⁹ Mon activité de recherche a eu un effet considérable sur cette bonne distance, me permettant de circonscrire mon implication dans l'exercice de mon travail. Dans le cas précis du travail d'écouter au 115, il semble que mon double regard, sur des situations pourtant difficiles, a notamment permis de rester à une bonne distance subjective des sans-abri que j'avais en ligne. D'autre part, en mobilisant la boîte à outils du sociologue pour délier les langues en entretien et en les maniant corrélativement aux codes et savoir-faire du travail social; il m'est apparu à la relecture des fiches des appelants que mes évaluations étaient souvent très poussées ou que je parvenais davantage que certains collègues à accéder à des informations intimes. Ainsi, il pourrait être intéressant de mettre en dialogue les savoir-faire du sociologue et ceux du travailleur social qui finalement, bien qu'ayant des visées très différentes, gagnent à être utilisés conjointement tant ils apparaissent proches dans certains contextes.

⁴⁰ Garrau M. & Le Goff A., « *Care, dépendance et justice. Une introduction aux théories du care* », Paris, Puf philosophies, 2010.

⁴¹ Garrau M. & Le Goff A., « *Politiser le Care ? Perspectives sociologiques et philosophiques* », Lormont, Paris, Le Bord de l'Eau, 2012.

l'interconnaissance factice (puisqu'à sens unique) devient un moment privilégié pour susciter la sympathie des écoutants. Il était fréquent que celui-ci appelle juste pour dire bonjour, y compris lorsqu'il se payait une semaine d'hôtel avec son Revenu de Solidarité Active. Cela favorise une bonne entente avec les écoutants, il bénéficie de plus de temps d'écoute, voire d'une place dans un centre qu'il préfère aux autres. Ces moments d'échange avec l'écoutant sont des interactions privilégiées pour pouvoir se mettre en valeur en vue d'obtenir au moins une reconnaissance (de différente nature) et au mieux une place ou même l'inscription dans une liste pour un centre de stabilisation⁴². C'est précisément parce que les rôles et la distance entre les interlocuteurs sont variables qu'il y a une possibilité d'ajustement dans l'échange. En conséquence, l'écoutant et son interlocuteur ne sont pas figés dans des rôles prédéfinis dans l'interaction, et les marges de manœuvre peuvent donner lieu à des renversements de statut. Comme le montre l'extrait de journal de terrain suivant :

Extrait de journal, le 3 novembre 2011, matin ; front line :
Mathilde, la quarantaine, pas connu du 115 depuis longtemps, a eu une place hier. Elle me demande si je vais bien : « ça va madame ? », elle me dit que j'ai l'air malade (effectivement je suis enrhumée). Elle est très contente d'avoir obtenu une place hier. Je dois lui annoncer que ce soir ce ne sera pas possible, il faut faire un roulement. Elle me demande si elle peut rappeler ce soir ; je lui dis qu'elle peut essayer mais que je ne garantis rien. Elle me remercie, quasi joyeuse, raccroche.
(À côté de cette note de terrain figurent trois points d'exclamation, que j'utilise pour signifier la surprise, l'étonnement)

Mathilde prend ainsi de mes nouvelles, se souciant de mon état de santé, dans une formule courante qui semble inadaptée à ce contexte. Afin de ne pas trop extrapoler à partir d'un échange particulièrement bref, considérons plusieurs interprétations possibles de son discours. Tout d'abord, je serais tentée d'y voir une visée utilitariste : elle souhaite m'être sympathique pour avoir une place. Mais comment expliquer dès lors que l'échange se poursuive sur un ton aussi enjoué alors même que je lui refuse une place ?

D'un autre côté, cette visée utilitariste ferait également montre d'une capacité à ajuster le rôle, l'attitude, pour obtenir quelque chose, l'argument principal de sa négociation en somme. Ensuite, si l'on écarte la première hypothèse d'interprétation, cette marque d'intérêt pour ma personne de la part de Mathilde peut aussi être considérée comme un contre-don. Il s'agirait ainsi pour elle de faire preuve de gratitude, montrer sa reconnaissance envers l'institution à travers moi. Se montrer sympathique, soucieuse, donne alors à voir une autre forme de négociation avec le statut et la contrainte matérielle qu'il implique. Malgré le fait qu'elle soit sans-abri, sans revenu probablement (je n'ai malheureusement pas noté cette information la concernant), elle offre en contrepartie de son hébergement un échange agréable. Enfin, une troisième interprétation possible réside dans l'inutilité rationnelle d'un tel engagement dans la conversation : elle aurait pu se limiter à un échange plus formel. Et donc l'on pourrait penser que son utilité se place du point de vue du lien qu'il permet d'instaurer dans l'échange, au-delà de ce qu'il permet d'obtenir. Car, un moindre investissement dans la conversation ne lui était pas dommageable tout juste aurais-je sans doute écrit différemment

⁴² Les centres de stabilisation ont été créés après la mise en application de la loi DALO de 2007, ils visent à assurer le principe de continuité dans l'hébergement. Il s'agit d'une forme intermédiaire entre le Centre d'Hébergement d'Urgence et le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, où la durée de l'hébergement n'est pas limitée dans le temps. La définition des prestations de stabilisation fait suite au *Référentiel national prestations dispositif « Accueil, hébergement, insertion »* de 2010.

ma note à son sujet. Finalement, cette dernière interprétation, une démarche désintéressée visant à instaurer une certaine familiarité, ne remet pas en cause les conclusions tirées à partir des deux précédentes : ses propos rendent compte d'une capacité à s'affranchir des enjeux matériels ou, tout du moins, à négocier avec les contraintes qu'implique le statut de sans-abri en s'appuyant sur des ressources telles que la sympathie, l'attention à l'autre, dans une relation pourtant initialement asymétrique. L'incongruité de ce type d'évènements dans le flot continu d'appels brefs dont le point nodal concerne la place en centre d'hébergement d'urgence, présente un intérêt pour rendre compte de la nature contextuelle du travail d'écouter au 115. Simultanément, le fait qu'ils appartiennent au domaine de l'inattendu, qu'ils étonnent l'écouter, comme cela a pu être mon cas, offre une bonne piste de réflexion : ces évènements ne sont pas attendus de la part des sans-abri, la norme se dessinant ainsi en creux. Mais la mission de l'écouter n'est-elle pas de venir en aide aux sans-abri qui contactent le 115 ? Les sans-abri n'appellent-ils pas uniquement pour obtenir des places ?

Ces situations de renversement de la relation d'aide, à travers la manifestation d'une attention, de sympathie, peuvent être mises en parallèle avec le cas des « Refus d'Orientation Par la Personne »⁴³. L'orientation correspond dans ce cas à une place dans un centre. Les refus de place font l'objet d'une large incompréhension de la part de l'institution⁴⁴. Je parle ici de l'institution car les écoutants peuvent, au cas par cas, comprendre une décision particulière de la part de la personne à qui l'on propose une place tout en sachant que cette décision conduira à la mettre en difficulté lors de ses prochains appels : celle-ci ne sera pas prioritaire par rapport à celles qui acceptent les orientations. Les refus de prise en charge ne sont pas à proprement parler une négociation avec l'écouter ou l'équipe mobile d'aide, mais rendent compte d'une marge de manœuvre des sans-abri : en refusant la place ils expriment une marge de manœuvre qui résiste à leur dénuement.

Les motifs du refus peuvent être énoncés : le centre ne convient pas à des conditions ou attentes particulières (accessibilité, fréquentation, horaires, etc.), la personne a eu des problèmes dans le centre, il est insalubre... ou les motifs peuvent également être tus. Mais quels qu'en soient les motifs, le refus vient contredire la perception institutionnelle qui a vocation à répondre au manque d'hébergement des sans-abri. C'est une perception de l'urgence caractérisée par l'absence de choix et d'alternative. Ainsi, le cas d'Yves, 53 ans, montre comment, y compris dans le dénuement, les sans-abri ne sont pas prêts à tout accepter :

Extrait de journal de terrain, le 15 décembre 2011, soir, mixte :
Yves appelle, demande une place. La coordination me dit de lui proposer la Mie de pain, il n'aura rien d'autre. Je lui dis. Il rit : « non mais franchement, tu crois que j'vais remettre les pieds là-bas ?! ». Je lui dis que je ne pourrai pas lui proposer autre chose « là-bas on peut pas dormir, jme suis déjà fait voler mes pompes la dernière fois, c'est même pas la peine... Ça fait deux heures que j'appelle; non mais franchement... » Il continue à refuser malgré mon explication, « il faut

⁴³ À ce sujet, l'Observatoire du Samusocial de Paris a mené des travaux afin de comprendre les refus d'hébergement : Gardella E. et Le Méner E. « "On n'est pas là pour sauver le monde !" : La maraude d'urgence sociale à la lumière du refus d'hébergement" » in Berger Mathieu, Cefai Daniel, Gayet Carole (dir.), *Du civil au politique. Ethnographies du vivre ensemble*, Bruxelles, P.I.E., 2011, p. 77-99.

⁴⁴ Cela évoque également les débats sur la question du « zéro SDF », mise en avant par plusieurs personnalités politiques, et qui a conduit à une réflexion sur le fait de forcer les sans-abri à se mettre à l'abri pendant les grands froids. Julien Damon a notamment pris parti à ce sujet : Damon, J., « Zéro SDF, est-ce possible ? », *Population & Avenir*, 2009/5 (n°695), 24 p.

que ça tourne, on ne peut pas donner Roty ou Montrouge tout le temps aux mêmes personnes » Finalement, il s'énerve, ça fait deux heures qu'il attend, et raccroche.

Cette situation est très récurrente, elle témoigne d'une hiérarchie des centres dans l'esprit des sans-abri, certains centres sont considérés comme meilleurs que d'autres. La hiérarchie se fait notamment sur le type de couchage, le lieu, ou le type de population accueillie et revêt donc également des implications réelles dans les modalités de prise en charge des personnes hébergées. La Mie de pain et la Boulangerie sont deux centres plutôt fréquentés par de jeunes hommes, tandis qu'Oscar Roty et Montrouge sont plutôt fréquentés par des hommes plus âgés ou plus « abimés » par la rue ; les vols et les violences sont plus présents dans les deux premiers. Joël, un habitué de Montrouge, explique sa réticence à aller à la Mie de pain : « Non mais l'autre jour on m'a volé ma béquille, ça leur sert à quoi ? A rien, juste pour faire chier ! Moi jremets plus les pieds là-bas » (journal de terrain, 8 février 2012). Les préférences sont toutefois mal perçues par l'équipe du 115, pour certains cela peut même être considéré comme des caprices. Ainsi, dans un souci d'équité, il arrive que ceux-ci proposent des centres qu'ils savent inadaptés au souhait de la personne. C'est-à-dire dans une volonté d'éviter le favoritisme de certains au détriment d'autres. Cependant, le centre de la Boulangerie est souvent attribué aux primo-arrivants, jeunes, qui n'ont pas la connaissance d'autres centres, ceux-ci sont donc moins enclins au refus d'orientation.

Il est également important de noter que les « habitués » du 115, des hommes âgés, qui usent d'une forme de familiarité au moment des appels, sont rarement orientés sur d'autres centres qu'Oscar Roty ou Montrouge. Pour obtenir une place dans ces centres, certains disent avoir rendez-vous avec le travailleur social du centre, le médecin, auprès desquels ils bénéficient d'un suivi. Pour les femmes, les orientations possibles sont plus limitées, il s'agira alors d'une préférence pour l'hôtel plutôt que le centre d'hébergement d'urgence.

En somme, la familiarité, l'usage d'une sociabilité ordinaire ou l'expression de préférences, permettent de montrer comment les sans-abri, que tout désignerait pourtant comme dominés et contraints dans leur choix, disposent de marges de manœuvre, de capacités de choix et de détournement dans la relation qu'ils entretiennent aux institutions et dans leurs relations sociales plus généralement.

Il s'agit à présent de se pencher sur les pratiques qui ne semblent pas en accord avec ce statut dans les représentations. L'idée que l'on se fait du sans-abrisme est principalement centrée sur le présupposé d'une vie guidée par la contrainte, le manque. Le premier manque identifié est le manque de logement, ainsi l'on part du principe que les sans-abri, sans attache particulière aux lieux, sont inscrits dans une errance, une mobilité. Il est toutefois possible de contredire cet *a priori* car les sans-abri peuvent également être attachés à des lieux particuliers. Au cours des mois d'observation au Samusocial, j'ai ainsi pu constater que de très nombreux sans-abri restaient en réalité dans un espace restreint, un petit ensemble d'endroits qui leurs étaient familiers. Il y a donc une forme d'inscription territoriale du sans-abrisme avec une définition des lieux : par exemple, certains choisissent que les lieux de la manche soient différents de ceux où ils passent la nuit. D'autres restent aux alentours des centres d'hébergement pour éviter les déplacements, ce qui amène de forts rejets de la part des riverains. Comme l'a

analysé C. Girola pour le cas de la ville de Nanterre⁴⁵, la présence d'un centre d'hébergement dans un territoire donné s'accompagne le plus souvent d'une forte résistance des habitants, notamment car les sans-abri restent sur le quartier dans la journée. Ainsi, les conseils de quartier du 15^{ème} arrondissement de Paris, où se situe le centre Oscar Roty, évoquent très régulièrement le centre qui amènerait des problèmes de sécurité et de propreté dans le quartier⁴⁶. Ce type de discours présentant les sans-abri comme des indésirables, refusant ainsi leur présence dans l'espace public, relève d'un phénomène courant dans l'espace public, l'effet Nimby (*Not In My Back Yard*). Il témoigne d'une ambivalence à l'égard des sans-abri : les riverains s'opposent à la construction de structures du fait des problèmes qu'elles pourraient générer à l'échelle locale, tout en convenant qu'elles sont nécessaires à l'échelle globale. Les sans-abri sont alors perçus comme gênants parce que physiquement inscrits dans un territoire donné, le quartier du centre devenant progressivement leur quartier. Cette dimension se retrouve également dans les discours des particuliers lorsqu'ils signalent la présence d'une personne à la rue, ceux-ci font souvent état de leur connaissance de la personne. Ainsi une femme me dit à propos d'une femme sans-abri de son quartier : « *D'habitude elle reste pas là toute la journée mais là elle a pas bougé, alors jme demande si elle va bien. Vous croyez que vous pouvez passer dans combien de temps ?* » (Journal de terrain, 16 décembre 2011).

L'ancrage au territoire des sans-abri peut s'expliquer par la proximité avec les lieux d'accueil, un attachement au lieu, mais aussi par la présence de personnes ressources dans le quartier. Certains riverains vont en effet conforter cet ancrage en donnant la pièce, de la nourriture, des couvertures... Des soutiens qui rendent également compte d'une forme d'interconnaissance. Cela se perçoit dans les formules telles que « *le SDF d'en bas de chez moi* » ou « *la SDF sous le métro* » qui désignent des personnes qui semblent appartenir au quartier et sont rattachées au lieu dans lequel elles vivent. Finalement, les sans-abri peuvent donc également avoir des lieux où ils ont des liens, des habitudes, des ressources, qui ne seraient donc pas substituables avec d'autres. Cela montre que, dans la familiarité ou la tension avec les riverains, la rue peut parfois s'apparenter à un chez-soi, ou en tout cas un espace apprivoisé.

La représentation des sans-abri comme errants est notamment ce qui conduit aux incompréhensions concernant les refus de prise en charge par les maraudes. Comment comprendre que l'on préfère rester dehors plutôt que se mettre à l'abri ? Cela ne peut avoir de sens que si l'on prend en compte les attaches qu'ils et elles ont aux lieux. La formation du Samusocial permet de mettre en lumière que cette dimension est bien connue des maraudes, la formatrice dit en effet que lorsque l'on fait de la maraude pure « *il ne faut pas transgresser l'espace physique et symbolique des sans-abri, vous devez vous mettre à leur hauteur et attendre un signe qui vous autorise à approcher, c'est comme franchir le seuil d'une porte, on n'entre pas sans y avoir été invité* » et Sylvie ajoute : « *on rentre chez eux, et le plus souvent ils nous accueillent sur le perron* » (Journal de terrain, 19 septembre 2011). Ce n'est alors pas tant la dimension matérielle que symbolique qui doit être prise en compte. Car si on en reste à la dimension matérielle, la rue apparaît comme opposée à un chez soi. De la même façon

⁴⁵ Girola, C., « Chronique d'une séparation toujours annoncée. La présence « problématique » des personnes sans-abri dans l'espace public : le cas du Petit-Nanterre », in « *Les limites de l'hospitalité communale : discours et réglementations. L'exemple de Nanterre* », Rapport de Carrère V., Daacouch C., Girola, C. et Steiner A., déc. 2000.

⁴⁶ Voir notamment le Compte-rendu du conseil de quartier Violet-Commerce du 4 octobre 2011 disponible sur le site de la Mairie du 15^{ème} arrondissement.

URL : http://www.mairie15.paris.fr/mairie15/jsp/site/Portal.jsp?page_id=128

que pour les attaches aux lieux, les incompréhensions sont nombreuses quant aux pratiques qui semblent se détacher de la trivialité du quotidien des sans-abri. Des usages, des pratiques et des dépenses semblant à priori irrationnels, détachés d'une utilité pratique pour la survie, sortent complètement des attendus sociaux envers les sans-abri et de la représentation de leurs habitudes quotidiennes. Le fait d'avoir des pratiques de l'ordre du superflu, éloignées des nécessités du quotidien, apparaît en décalage avec la situation objective du sans-abrisme. Cela peut correspondre à une activité artistique, comme c'est le cas de monsieur Van de Voort. Ce monsieur, bien connu du 115, appelait assez régulièrement pour jouer un morceau de guitare ou chanter. On pourrait se dire que ce comportement est en opposition avec le but premier du 115, un numéro d'urgence pour les sans-abri. Le fait d'appeler pour discuter, « *pousser la chansonnette* », peut être vu comme inapproprié dans ce cadre. Pourtant, c'est bien une activité qui permet à monsieur Van de Voort de « tenir le coup » moralement. Car lorsque, au mois de mars 2011, celui-ci se fait voler sa guitare, il est d'emblée accablé, tout à fait abattu et particulièrement découragé à l'idée de poursuivre quelque démarche que ce soit alors qu'il était auparavant très enthousiaste et sujet aux rires fréquemment, à partir de là une note revient souvent : « *moral bas* ».

Il est ainsi possible de dire que le sans-abrisme dépasse les représentations immédiates lorsque l'on se penche plus avant sur les pratiques et discours qu'il recouvre sur le terrain. Les sans-abri, hommes et femmes, peuvent parfois surprendre dans leur manière de contourner les stéréotypes en se laissant aller au superflu, en échappant aux contraintes matérielles.

Quand les sans-abri refusent une place en centre d'hébergement, choisissent de se réappropriier des lieux publics, revendiquent une identité passée ou présente, ils donnent à voir une dimension ignorée du sans-abrisme : une capacité de résistance aux contraintes, de débrouille, qui se distingue d'une perception purement déterministe du phénomène.

1.2 - Se raconter pour survivre

À partir des développements précédents qui s'appuient sur l'enquête de terrain au Samusocial de Paris, il apparaît que la thèse de la désocialisation des sans-abri, dont le principal représentant est P. Declerck, doit être dépassée, y compris pour les plus marginalisés. Dans le prolongement de cette confrontation du théorique avec le travail empirique, l'on a pu dégager un nouveau regard sur les sans-abri en prenant appui sur les différents moyens leur permettant de négocier avec leur statut social, leur situation matériellement difficile et au-delà. Ces moyens que recouvre la débrouille quotidienne, sont jalonnés de pratiques finalement éloignées des attendus sociaux à l'égard des sans-abri. Cette conceptualisation de l'expérience du sans-abrisme positionne donc ce travail dans le sillage des travaux menés par des auteurs comme Pascale Pichon ou Claudia Girola. Celles-ci restituent autant les difficultés de la rue que les compétences qu'implique la survie dans ce contexte complexe voire hostile. Il s'agit à présent d'aborder un aspect de plus en plus central dans l'accompagnement social : le recours au biographique. Cela pour appréhender comment les parcours biographiques sont mobilisés au cours des appels au 115, mais aussi comment le récit biographique se trouve alors co-construit par le narrateur, l'interlocuteur et plus largement les attentes institutionnelles qui le façonnent aussi⁴⁷.

⁴⁷ Bessin M., « *Parcours de vie et temporalités biographiques : quelques éléments de problématique* », Cnaf, Informations Sociales, 2009/6, n°156, p.12-21

Tout d'abord, il est important de souligner que le recours à l'histoire individuelle des sans-abri dans la prise en charge, relève d'une double logique. La première est celle de l'individualisation de la prise en charge. Les travailleurs sociaux sont invités à s'appuyer sur les ressorts personnels des bénéficiaires de l'action sociale. Il faut alors souligner que cela est également dû à la pression forte qu'il y a entre d'une part, les ressources humaines et matérielles qui sont limitées, et d'autre part, un nombre important et croissant de demandeurs. Il y a donc une inadéquation entre l'offre de prestations, ayant tendance à correspondre de plus en plus à un esprit de sélection, et la demande. Avec l'émergence de droits nouveaux, comme le droit au logement opposable, on aurait pu croire à la multiplication d'initiatives collectives invitant les décideurs à penser l'action sociale comme une prise en charge collective. Finalement on constate que ceux-ci évoluent plutôt vers un temps de l'accompagnement, individuel, éloigné des réalités partagées. Cette rareté des moyens pousse ainsi les institutions à mobiliser les sans-abri, leurs capacités personnelles à se débrouiller, s'en sortir, en utilisant leur réseau et leurs compétences. C'est donc en fonction du « profil » de la personne que va être pensé l'accompagnement, ceci dans une logique d'insertion qui pointe les aptitudes spéciales d'un individu par rapport à un autre.

Ainsi, en même temps que s'érige le principe de l'inconditionnalité de l'accueil dans les différentes structures d'hébergement devant conduire un jour à l'accès au logement, l'on remarque encore que de nombreux centres dits de stabilisation ou de réinsertion sociale vont en fait privilégier des profils « réinsérables » dans une temporalité plus restreinte, puisqu'ils sont soumis à des objectifs de sorties afin de conserver leur financement. Ce mouvement d'individualisation des prises en charge rejoint aussi le programme d'humanisation des centres d'hébergement, car l'axe principal de l'humanisation est précisément une individualisation des conditions d'hébergement. Les normes de l'hébergement glissent de plus en plus vers celles du logement. On passe de la prise en charge collective à la chambre individuelle comme référence. Le principe de l'hébergement collectif s'appuyait sur plusieurs conceptions de l'aide aux sans-abri : tout d'abord, il permettait une mise à l'abri d'un nombre plus important de personnes. D'autre part, il se justifiait par le type de lieux récupérés par les associations et institutions : il s'agit souvent d'asiles, d'hôpitaux, de pensions, de gymnases (en période hivernale), etc. Et l'utilisation des lieux tels quels était donc fréquente. En troisième lieu, l'hébergement collectif sous-tend une logique entre assistance, surveillance et contrôle des personnes sans-domicile. En effet, les structures collectives permettent de réduire l'intimité des personnes et de cette façon maîtriser leurs comportements. Enfin, le recours à l'hébergement collectif était légitimé par un discours fréquemment entendu : conscients de l'inconfort de ce cadre d'hébergement, les responsables s'appuyaient sur l'idée de ne pas créer d'effet d'aubaine⁴⁸ en donnant accès à des lieux trop confortables, ceci pour éviter l'installation de sans-abri dans le système d'aide.

Les discours tendent aujourd'hui à évoluer, avec le programme d'humanisation des structures ayant pour but de les rapprocher des normes du logement, les représentations commencent à changer sur ces deux derniers points. Cependant, on déplore toujours un manque de places et le moyen le plus utilisé pour l'hébergement d'urgence pour la majorité de la population, les hommes principalement, reste collectif. Pour les femmes, les hôtels sont également utilisés sous forme de chambres doubles ou individuelles. Cependant il n'est pas possible de savoir si

⁴⁸ Gardella E. mène un travail qui permet d'analyser les tensions découlant des différents régimes de justification de l'action publique à l'égard des sans-abri, il analyse notamment les discours portant sur la volonté d'éviter l'effet d'aubaine. Cf. « *Justifications et contradictions dans la mise en œuvre de la règle de la durée limitée d'hébergement. Pour une pragmatique temporelle.* » Intervention aux Doctoriales de l'Institut des Sciences sociales du Politique « *Acteurs des politiques publiques* », 2 février 2011.

cela se justifie par leur nombre, moindre que les hommes, par le manque de structures collectives ou par une conception des femmes moins orientée vers la dangerosité de la population, impliquant donc moins de contrôle. Ainsi, l'injonction biographique s'inscrit dans le cadre plus large de l'individualisation, à la fois dans l'accompagnement et dans la dimension matérielle, de la prise en charge des personnes sans-abri. La seconde logique qui sous-tend la mobilisation de la trajectoire biographique dans l'accompagnement social émane d'une vision de plus en plus individualisée, non plus des prises en charge, mais du sans-abrisme même. Cette appréhension n'est pas nouvelle concernant les personnes sans-domicile. Comme le montre Robert Castel⁴⁹ dans son ouvrage « *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat* », les stigmates que la société intégrée associe aux populations en marge du salariat tendent à donner à voir de ceux-ci ou bien leur condition misérable ou bien leur fainéantise. L'explication de leur situation s'appuyant alors tantôt sur des facteurs extérieurs et tantôt sur des facteurs individuels, relatifs au mérite, aux caractéristiques personnelles. Dans les représentations contemporaines des sans-abri, les deux registres d'explication sont encore mobilisés mais le second l'est davantage.

Ainsi, le sans-abrisme découlerait moins de facteurs structurels économiques et sociaux que de parcours individuels devant être appréhendés à travers les problématiques spécifiques des individus. Les liens entretenus entre les formations du travail social et la psychologie expliquent notamment cette injonction à se raconter. Les facteurs déterminants de la situation des sans-abri sont compris non plus dans la réalité sociale mais dans le parcours individuel. Dans l'accompagnement des personnes sans-abri, comme pour d'autres populations cibles de l'action sociale, les pratiques professionnelles ont évolué de plus en plus vers une logique d'activation⁵⁰. Quand auparavant il était question de répondre à un besoin à travers une prestation, il est de bon ton aujourd'hui de responsabiliser le bénéficiaire en le mettant au centre de la prise en charge. Il est, dans cette optique, encouragé à travailler lui-même à son intégration. C'est donc au prisme de leur parcours, de leurs capacités propres à s'en sortir, que sont perçues les personnes sans-abri dans les discours institutionnels. Au 115 de Paris, cette logique d'activation est particulièrement prégnante dans le rapport entretenu entre les écoutants et les sans-abri. Les écoutants sont invités à soutenir les sans-abri dans leur démarche, à la fois en leur donnant les orientations nécessaires pour entamer un suivi social mais aussi en leur demandant régulièrement s'ils ont avancé dans ces démarches.

Ainsi, au moment de l'évaluation sociale, au premier appel de la personne ou après une période d'absence de plusieurs mois si elle est connue du 115, il apparaît que les informations recueillies dépassent celles qui seraient *a priori* nécessaires pour comprendre la situation de la personne dans le but de lui attribuer un hébergement. Il semble évident que l'âge, l'état de santé, son état moral, ses ressources et le lieu où elle a dormi la nuit précédente, sont des informations importantes pour reconnaître les situations prioritaires dans un contexte de rareté des places. Cependant, à partir du moment où la personne est connue du 115 et dépend de sa prise en charge (d'un point de vue territorial et statutaire), il apparaît que les interrogations relatives à son suivi social et ses démarches répondent à une autre logique. Une logique que l'on qualifie d'activation car il s'agit bien d'encourager la personne à s'inscrire elle-même dans un schéma de réinsertion en usant de ses capacités propres à s'en sortir. La notion d'activation a été développée dans l'analyse des évolutions des politiques

⁴⁹ Castel R., « *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat* », coll. Folio, Paris, éd. Gallimard, 1999, 813p.

⁵⁰ Référence empruntée aux travaux portants sur l'intervention sociale et son évolution, notamment l'ouvrage dirigé par Bresson M. « *La psychologisation de l'intervention sociale : mythes et réalités* », Paris, éd. L'Harmattan, 2006, 268 pages.

sociales dans la société contemporaine, en particulier pour le cas des chômeurs, mais pas exclusivement⁵¹. Elle semble également s'appliquer dans le cas de mon objet, la prise en charge des personnes sans-abri. La création du Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation participe de ces transformations. C'est une nouvelle organisation de la demande d'hébergement mise en place pendant mon terrain au Samusocial où les sans-abri n'appellent plus pour un hébergement, l'appel est effectué par leur référent personnel (travailleur social en général). Elle montre à quel point l'hébergement est conçu dans le cadre plus large de l'accompagnement. Celui-ci étant basé sur l'importance de la responsabilisation de l'usager dans sa trajectoire individuelle⁵².

L'injonction biographique⁵³ dans l'intervention sociale a donc pour effet direct de faire porter la responsabilité aux individus dont elle est chargée. Les prises en charge du 115 sont conditionnées à une étape : l'évaluation sociale. Comme je l'ai déjà indiqué, l'évaluation sociale correspond au premier moment de la prise en charge, avant tout hébergement, la personne qui contacte le 115 doit donner des informations personnelles sur son parcours et sa situation présente. Ces échanges sont des appels longs dont la durée peut atteindre quarante-cinq minutes ou une heure selon le cas, mais aussi selon le besoin ou non d'interprète quand la personne ne parle pas français, anglais ou une autre langue pratiquée par l'écouter. Les informations demandées peuvent être regroupées en plusieurs thématiques : la première porte sur la situation personnelle en termes d'état civil : l'âge, le sexe, le nom, le pays d'origine, le fait que la personne soit isolée, en couple ou en famille⁵⁴. A ces informations il faut ajouter l'historique d'hébergement, notamment le dernier occupé, le temps de rue et, pour les migrants, les modalités de l'arrivée en France, leur cause et le mode de transport utilisé pour venir si l'arrivée est récente. Ensuite, des informations sont destinées à connaître la situation socio-administrative : les papiers, les démarches en cours, les ressources, la domiciliation, la couverture sociale, le suivi social, avec à chaque fois la durée de validité et le lieu. Puis, il s'agit de savoir si la personne bénéficie d'un suivi médical, d'un traitement particulier, si elle a des problèmes de santé et leur nature. Enfin, la dernière thématique porte sur le quotidien : il est question de déterminer le réseau que la personne peut mobiliser au quotidien, son moral, si elle connaît des adresses pour manger, avoir un suivi, se laver, l'endroit où elle dort quand elle n'a pas de place (notamment la nuit précédant l'appel).

Dans le cas des maraudeurs, le cadre est un peu plus flexible, les maraudeurs ayant un contact direct et physique avec les sans-abri, ils peuvent davantage prioriser les informations qu'ils récoltent. Cependant, un moment est toujours réservé pour faire le point avec le travailleur social présent dans l'équipe, et il arrive que des soins soient délivrés par le personnel infirmier. Il s'agit en général de soins de lésions cutanées mais aussi de relevé de situation (comme la température corporelle pour prévenir l'hypothermie). Pour les familles, il faut ajouter d'autres renseignements, notamment en lien avec les enfants, toutes les informations précédentes sont renseignées pour chaque membre de la famille, auxquelles s'ajoutent les indications relatives au suivi médical des enfants en Protection Maternelle et Infantile, la

⁵¹ Le travail de Barbier J.C. apporte à ce sujet un éclairage à la fois français et européen. « *Peut-on parler d'"activation" de la protection sociale en Europe?* », Revue française de sociologie, Vol. 43, n°2, L'Europe sociale en perspectives (A pr. - Jun., 2002), pp. 307-332. Il faut également souligner l'apport considérable de l'ouvrage dirigé par Guillemard A.M. : « *Où va la protection sociale ?* », Le Lien Social, Paris, Puf, 2008, 406 pages.

⁵² Astier I., « *Les transformations de la relation d'aide dans l'intervention sociale* », Cnaf, Informations sociales, n°152, 2009/2, pp. 152-158.

⁵³ Duvoux N., « *L'injonction biographique dans les politiques sociales Spécificité et exemplarité de l'insertion* », Cnaf, Informations sociales, n°156, 2009 / 6, pp 114-122.

⁵⁴ Sont incluses les femmes enceintes de plus de 3 mois, elles doivent alors fournir un certificat de grossesse.

scolarisation, les coordonnées de téléphone portable et, si la femme est seule, il est demandé si le père des enfants est français, s'il peut être contacté, s'il a reconnu le(s) enfant(s)⁵⁵. Le moment de l'évaluation sociale peut donc être complexe dans ses implications : l'explication de la situation vécue et passée est parfois douloureuse pour la personne qui appelle. L'issue de l'évaluation peut également être difficile : en particulier lorsqu'il y a un refus d'orientation par l'équipe, c'est-à-dire que la personne ne peut être hébergée par le Samusocial de Paris du fait de sa situation socio-administrative. Elle peut également être complexe en cas de demande non pourvue, du fait du manque de place, de la rotation des places ou quand la personne n'est pas prioritaire.

Les refus d'orientation par l'équipe sont de différentes natures, et liés au cadre de prise en charge du 115 sur lequel je me pencherai dans l'analyse des dimensions spatiales du sans-abrisme à partir de l'expérience de terrain au Samusocial. Les écoutants rapportent la situation des appelants aux coordinateurs qui décident du refus d'orientation ou de la prise en charge, en accord avec les règles définies par l'institution. C'est aussi à partir de l'évaluation sociale que seront ensuite déterminées les modalités de sa prise en charge, les centres d'hébergement d'urgence ayant un type de population accueillie qui varie selon : le sexe, le fait d'être isolé ou en famille, l'état de santé éventuellement, la présence d'un animal de compagnie, etc. En ce qui concerne les dimensions plus informelles de choix des publics accueillis, certains centres sont davantage fréquentés par des personnes jeunes, d'autres par des plus âgées, et présentes depuis plus ou moins longtemps dans la rue. Ces différentes modalités de prise en charge dans les centres d'hébergement sont moindres pour les femmes sans-abri puisqu'en dehors de la période hivernale il n'y a qu'un centre qui leur soit réservé, un lieu d'accueil de nuit qui est mixte (les personnes y dorment sur des fauteuils) et le reste se trouve être une composition hôtelière (deux hôtels) où elles sont susceptibles tout au plus de partager une chambre à deux. On ne peut donc que difficilement parler d'une forme d'homogénéité des publics puisque la composition même de l'offre de logement implique une concentration quel que soit le profil des femmes. Tout juste, les femmes ayant eu des comportements violents ou d'irrespect des lieux par le passé, ne seront pas orientées à l'hôtel mais plutôt dans les deux autres structures.

L'évaluation sociale va également permettre de proposer des dossiers de personnes sans-abri à des centres de stabilisation. En effet, si l'écoutant repère au moment de l'appel une situation proche d'un profil accueilli dans un centre de stabilisation sur lequel il est possible de positionner des gens, un cahier est disponible pour le noter.

Extrait de journal de terrain, 20 décembre 2012, après-midi, mixte :
Binta appelle pour avoir une place. Je fais un petit point avec elle. Elle dit avoir le moral en ce moment mais elle est « fatiguée », elle n'a pas réussi à se reposer la dernière fois qu'elle est allée à l'hôtel parce que sa voisine de chambre n'arrêtait pas de faire du bruit, de se lever et d'allumer la lumière. Elle a un rendez-vous demain pour renouveler l'Aide Médical d'État. Elle me dit qu'elle n'a pas vraiment de suivi social mais qu'elle va manger à la Halte Femmes le matin et le midi en général. Elle a une voix à peine audible, je me concentre pour l'entendre. Rien

⁵⁵ Dans le but de voir si un titre de séjour est possible pour les femmes étrangères au titre de vie privée familiale. En effet, celles-ci n'ont pas toujours les informations nécessaires pour régulariser leur situation sur le territoire. Le non-recours au droit est ici un élément important pour comprendre la population étudiée et son accompagnement social.

de nouveau du point de vue de la santé, elle a toujours un problème au genou, elle dit que quand il fait froid c'est plus douloureux, je lui donne une adresse pour voir un médecin. Je la fais patienter et vais voir la coordination, je présente la situation : connue du 115 depuis 8 mois, 42 ans, d'après les notes elle est très fatiguée ces derniers temps, etc. Magali me donne une place à l'hôtel Savoy pour trois nuits. Je lui explique ce que m'a raconté Binta et je lui demande de vérifier la voisine de chambre qu'elle aura pour m'assurer qu'elle pourra se reposer. Magali vérifie et me dit que « c'est bon, elle est avec une dame calme, c'est Ania, tu sais la dame de 76 ans qui demande toujours le premier étage ? » Je suis ravie qu'elle soit au premier étage. Je demande à Magali si elle pense que je peux inscrire Binta sur le cahier de stabilisation, elle est très fatiguée et j'aimerais bien qu'elle soit prise au moins pour l'hiver. Magali me conseille un centre de stabilisation qui accepte les personnes en cours de régularisation. Je dis à Binta qu'elle a une place à l'hôtel mais ne lui dit pas pour le centre de stab, je ne veux pas lui donner de faux espoir. Elle me remercie, mais sa voix est toujours très faible. Je me mets en pause et retourne voir la coordination pour écrire son nom sur le cahier, il y en a déjà quatre d'inscrites. J'espère que ça va marcher pour la stab.

L'évaluation sociale n'est donc pas le seul moment où l'écouter demande aux personnes qui contactent le 115 de se raconter. En mobilisant des informations sur les sans-abri à chaque appel, les écoutants peuvent ainsi voir l'évolution de l'état de la personne. Dans le cas de Binta, c'est la dégradation physique, l'usure, qui constitue l'indicateur à la fois du temps passé à la rue et de son état actuel. C'est grâce aux éléments relevés au fur et à mesure que je peux dire à la coordination que sa situation appelle une réponse de la part du 115, la stabilisation. A jour dans ses démarches, et en cours de régularisation, cette femme présente les caractéristiques de celles que l'on cherche à sortir de l'hébergement d'urgence ; elle est encore en bonne santé mais la détérioration progressive de son état me pousse à l'orienter vers une structure où elle aura une certaine forme de stabilité. Je mobilise donc toutes les caractéristiques de son parcours, inscrites sur les notes précédentes et les miennes, pour réussir à la faire accepter dans un centre de stabilisation, tout en sachant que les chances sont minces : quatre personnes étaient déjà inscrites sur la page du cahier correspondant au centre. Un peu plus tard au cours de l'hiver, j'ai appris en inscrivant une autre personne sur le cahier que le centre l'avait acceptée mais je ne sais pas si elle y est restée tout l'hiver.

Les informations parcellaires sur l'état des sans-abri qui contactent le 115 sont autant de renseignements contextuels permettant de les orienter. En même temps, il arrive que cette sollicitation soit perçue négativement par les appelants :

*Extrait de journal de terrain, 8 janvier 2012, matin, mixte :
Amed, homme de 35 ans, appelle pour une place à la Boulangerie. Il reste des places. Je lui demande comment il va et où il a dormi hier soir. Il s'énerve en répétant « où j'ai dormi ? À ton avis où j'ai dormi hein ?! » Il me dit que forcément il a dormi dehors puisqu'on lui a pas donné de place hier, que pourtant il avait commencé à appeler à 6 h 30 du matin et qu'il a eu personne en ligne avant 9 h. Effectivement, il a appelé hier*

et n'a pas eu de place. Je lui dis qu'il a une place pour ce soir, le premier bus de Chevaleret, je l'ai inscrit. Et essaye d'apaiser la conversation, il se calme et me dit que cette question l'énerve, qu'il en a marre qu'on lui demande ça, parce que s'il appelle c'est parce qu'il ne peut pas faire autrement, je lui dis que je comprends mais qu'il faut pas s'énerver comme ça, je note que cette question l'agace.

Dans cette situation, on peut percevoir la tension qui émane face à l'injonction à se raconter constamment. Pour les personnes qui appellent quotidiennement, le fait de devoir toujours répondre à ces questions devient une routine⁵⁶. Certains s'y contraignent quand d'autres soulignent les limites de ce fonctionnement. À travers son agacement, Amed montre les tensions de la prise en charge du 115 : le fait de prendre des nouvelles des sans-abri apparaît presque comme une logique compensatoire du refus de prise en charge. Il souligne l'incohérence des questions sur l'état de la personne, les lieux où elle passe la nuit, dans un contexte où l'on sait que celle-ci vit effectivement dans la rue avec toute la précarité et l'incertitude que cela implique. Cela confirme que la logique poussant les institutions à mobiliser les discours sur soi de ses bénéficiaires vient pallier à un manque de réponse matérielle à apporter. Certains bénéficiaires, comme Amed, pointent le fait que les discours sur soi ne compensent pas ce manque. Cependant, le fait de ne pas répondre à ces injonctions peut être préjudiciable pour ces personnes, car il sera moins évident d'attribuer une place, de donner une orientation sur un centre de stabilisation, de défendre la situation, pour une personne qui s'emporte dans l'échange que pour une personne qui répond à ces demandes de renseignements. Le fait de pouvoir s'appuyer sur l'état de la personne, au sens large, servant l'argumentation de l'écouter pour l'obtention d'une place, quand il doit en référer à la coordination.

Au-delà des informations sur l'état physique, moral et pratique des personnes sans-abri, le 115 recueille donc des éléments sur le parcours des individus ainsi que les horizons envisagés à travers l'évaluation sociale. Je vais donc interroger ici les formes que prennent les récits de soi tels qu'ils transparaissent face à une demande institutionnelle et un cadre normatif particulier. Mais avant cela, il paraît important de souligner que le recours aux récits de soi des sans-abri s'inscrit dans une triple perception du phénomène du sans-abrisme de la part de l'institution : il est ainsi vu comme issu d'une trajectoire, mais aussi lié à un état présent et enfin, en tant que déterminant les chances d'accéder ou non à des biens et services du droit commun.

2 - L'injonction à l'autonomie des individu.e.s

Dans la continuité du raisonnement, je m'attacherai dans cette partie, à présenter un élément constitutif du cadre normatif des prises en charge des personnes sans-abri. Il s'agit de montrer comment les institutions, au-delà de leur fonction de régulation et de contrôle des personnes sans-domicile, sont également traversées de normes reconduites invariablement dans les interactions avec ces dernières. La norme considérée ici est la norme d'autonomie. La notion d'autonomie renvoie à l'idée de ne pas entrer dans la dépendance, l'assistance, et de pouvoir s'en sortir par ses propres moyens. On retrouve dans cette injonction l'idéologie

⁵⁶ À propos de la généralisation du recours au biographique voir : Astier I., Duvoux N., « *La société biographique : une injonction à vivre dignement* », Logiques sociales, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 212

méritocratique ne prenant pas en compte les conditions sociales d'origine et les déterminismes sociaux : considérant l'individu comme étant libre, se faisant tout seul (*self-made-man*). Ainsi, l'autonomie des individus est définie par la liberté, l'indépendance et la capacité d'agir. Cela recouvre les dimensions médicales, économiques ou sociales, c'est-à-dire une forme de détachement à l'égard des contraintes.

Cette norme d'autonomie se retrouve dans de nombreux dispositifs de l'intervention sociale, on peut souligner l'ouvrage de N. Duvoux⁵⁷ issu de sa thèse visant précisément à comprendre l'expérience vécue par les allocataires du RMI par rapport à la norme d'autonomie du contrat d'insertion. Concernant les sans-abri, l'attente tient à la fois au travail, aux revenus qui y sont attachés, au logement, etc. Des caractéristiques dont les sans-abri semblent *a priori* démunis. La norme d'autonomie apparaît toutefois comme fondamentale au regard de l'expérience de terrain et il semblait dès lors essentiel de comprendre les enjeux qu'elle soulève dans l'intervention sociale. C'est donc en lien avec la tension mise au jour du décalage problématique entre les ressources limitées du Samu Social de Paris face à une forte demande d'hébergement, mais aussi dans le cadre législatif posant le principe d'inconditionnalité au cœur des prises en charge, que je souhaite questionner cette norme d'autonomie. Cette partie mobilisera donc les discours à la fois au niveau des recommandations faites aux professionnels à l'échelle institutionnelle, mais aussi dans leur mise en pratique par les écoutants et maraudeurs (dans une moindre mesure car les maraudes ont plutôt été observées dans une visée exploratoire). Dans ce but et pour commencer, il sera question de dévoiler les normes et plus précisément les rappels aux normes au niveau de l'interaction entre écoutants et appelants. Ensuite, l'organisation des prises en charge à travers les notions de droits et de devoirs des bénéficiaires sera examinée. Ce moment sera l'occasion d'évoquer les ressorts spécifiques de l'intervention auprès des familles sans-abri. Dans un deuxième temps, j'analyserai les modalités du rapport à l'injonction à l'autonomie que développent les sans-abri, en étudiant leur manière de s'approprier le discours des écoutants.

2.1 - Les rappels aux normes au sein de l'institution

La norme d'autonomie traverse la plupart des champs de l'action sociale⁵⁸. Ceci transparait de manière très éclairante dans toutes les structures à visée d'insertion. Dans le cas du 115, qui assure une mission de mise à l'abri dans l'urgence des personnes se trouvant à la rue, l'insertion pourrait apparaître comme un objectif secondaire voire inexistant. Néanmoins, l'observation participante au Samusocial de Paris a permis de constater que l'activité du 115 dépassait la question de la gestion de l'offre face à la demande de places d'hébergement. En effet, les écoutants s'efforcent de récolter des informations sur les caractéristiques sociodémographiques ainsi que sur l'état des personnes qui appellent, assurant de cette façon une forme de suivi social. Ce suivi ne se limite pas au recueil passif de renseignements sur les sans-abri. Il peut prendre la forme de conseils délivrés, d'orientations vers des structures adaptées, mais aussi dans une perspective d'accompagnement de la personne, à la fois en termes d'encouragement et de rappels à l'ordre quand cela semble nécessaire. C'est par ailleurs la dimension la plus identifiée par les écoutants concernant leur travail :

⁵⁷ Duvoux N., « *L'autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion* », Coll. Lien social, Paris, éd. Puf, 2009, 288 p.

⁵⁸ Avenel C., « *Effets ambivalents des politiques d'insertion. Les droits et devoirs à l'épreuve de l'expérience vécue des bénéficiaires* », in « *Autonomie et contrôle social. Mythe et réalité* », *Vie Sociale*, n°2, 2012.

Extrait de journal de terrain, 5 octobre 2011, soir :

Je discute avec Coralie et Charlène au moment du repas. Elles me disent être « dégoutées » par le cadre de prise en charge appliqué au 115, elles trouvent que les coordinateurs sont trop durs et font pas assez confiance aux écoutants. Elles souhaitent partir du 115 car elles ont l'impression qu'il y a de moins en moins d'humain.

- Coralie : « *Bientôt il y aura plus rien d'intéressant au 115* »

- Charlène : « *Non mais franchement ça s'est vraiment dégradé depuis que je suis là, avec leur SIAO en plus [Service Intégré d'Accueil et d'Orientation], je sens que ça va être de pire en pire...* »

Elles me parlent de leur scepticisme par rapport au nouveau dispositif, et abordent ensuite la précarité du statut d'écoutant (avec les contrats à durée déterminée et les vacataires). Et enfin elles parlent des repas prévus pour les écoutants du soir, qui auraient causés de nombreuses indigestions, notamment avec les « œufs fluo ». J'ai l'impression qu'elles cherchent à m'avertir, me prévenir des difficultés qu'elles rencontrent car je viens d'arriver.

La dimension « humaine » du travail est donc particulièrement investie par les écoutants, le choix de continuer dans un tel travail malgré la précarité du statut qui en découle semble être sous-tendu par les aspects relationnels du travail. Le fait que Charlène et Coralie soient sceptiques par rapport au nouveau dispositif n'est pas sans lien avec une certaine conception de leur travail et dépasse le simple rejet de la nouveauté. Ceci s'explique par le fonctionnement du « SIAO Insertion de Paris », déjà mentionné. Il s'agit donc du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation : il a été mis en place en 2011 pendant la réalisation de mon terrain. Il a pour but de faciliter l'accès des sans-abri à un logement pérenne plus rapidement : s'inspirant du *Housing first*, c'est-à-dire une politique fondée sur le logement d'abord⁵⁹. Le SIAO fonctionne donc notamment grâce au dialogue avec des partenaires sociaux (assistantes sociales, associations, etc.) qui orientent les personnes sans-abri et la mise en place d'un référent social, l'idée est de coordonner la prise en charge globale des bénéficiaires. Ce ne sont plus alors les sans-abri qui appellent mais leur référent. La mise en place d'un tel dispositif montre combien la visée d'insertion est placée au cœur de l'action sociale, y compris auprès des sans-abri. Ainsi, les écoutants du 115 n'auraient plus qu'à donner les orientations et s'occuperaient uniquement de délivrer ou refuser des places aux personnes sans suivi social, soit un travail quelque peu éloigné de ce que les deux écoutantes considèrent comme une activité intéressante. Cela dit, il peut être intéressant de se dire que ce sont finalement les personnes les plus visibles par le Samusocial, c'est-à-dire « les grands exclus », qui resteraient sur le dispositif 115 quand les personnes investies dans un suivi social basculeraient sur le SIAO.

Finalement, les tâches de suivi revêtent un double intérêt : tout d'abord, elles donnent du sens au travail aux yeux des écoutants, qui surinvestissent ce rôle, ceci n'étant pas étonnant lorsque l'on sait que la plupart d'entre eux sont en cours de formations sanitaires et sociales ou étudient les sciences humaines. D'autre part, le recueil de ces informations permet de

⁵⁹ Le sociologue Damon J. recommande la mise en place de ce dispositif dans son Rapport au Ministre du Logement : « *Les politiques de prise en charge des sans-abri dans l'Union Européenne* », Avril 2009, 66 p.

Pour un travail définissant le *housing first* voir : Pleace N., « *Découverte du potentiel du modèle « Housing First » (le logement d'abord)* », in Houard, N. (dir.), *Loger l'Europe : le logement social dans tous ses États*, Paris, La Documentation Française, DIHAL/MEDDTL, 2011, pp. 232-245.

prolonger l'interaction, donner du temps et manifester un intérêt pour les appelants, même s'il faut souligner que ceux-ci sont constamment contraints à se raconter. À partir des normes d'insertion du point de vue de l'institution, et donc d'autonomie concernant les sans-abri, se développent différents usages professionnels qui témoignent de la transversalité de ces normes et du fait qu'elles sont bien reconduites dans l'interaction. La première dimension que je souhaite mettre en avant dans le discours des écoutants et de la coordination est la forte valorisation de la capacité des sans-abri à se « *prendre en charge par leurs propres moyens* ». Cette valorisation paraît contradictoire tout d'abord avec les personnes cibles du 115 qui demandent précisément une aide. Pourtant je la retrouve sous des formes diverses dans le discours des différents professionnels. La nuit, une situation récurrente est le recours aux maraudes pour emmener les personnes dans les centres, en particulier quand elles ont des problèmes de santé, sont trop alcoolisées ou déboussolées pour faire toutes seules le trajet ou si l'éloignement du centre nécessite d'être amené en camion. Mais pour les sans-abri que l'on peut qualifier d'habitues des prises en charge de nuit, et des Équipe Mobile d'Aide, il peut arriver qu'ils soient invités à faire tout seuls le trajet. Il s'agit principalement d'hommes mais non exclusivement, notamment l'hiver où l'ouverture d'un hôpital pour l'accueil d'urgence des femmes implique d'être emmenée en camion.

Extrait de journal de terrain, 4 mars 2012, soir :

Paul, connu depuis plus de dix ans. Il est apparemment ivre car il n'articule pas du tout. Je vais voir s'il reste des places. La coordination m'autorise à lui donner une place à condition qu'il aille dans le centre par ses propres moyens. Je lui annonce. Il me dit qu'il peut pas y aller. Il sait plus comment y aller. Je retourne en coordination pour le dire, on me répond :

- Comment ça il peut pas ?! Il se fout de moi. Moi je suis sûr qu'il va y arriver ! Mais en tout cas y'aura pas de camion ce soir. De toute façon il le sait. Et s'il fait chier tu me le passes.

Je retourne donner l'information, il me dit qu'il peut pas, j'insiste en expliquant qu'il doit essayer, et que s'il se perd il peut nous rappeler. Nous raccrochons.

Un peu plus tard j'entends un collègue aller voir la coordination et je crois entendre qu'il s'agit de Paul, je ne sais pas si un camion est allé le chercher.

L'invitation à se prendre en charge par soi-même s'apparente donc ici plutôt à une imposition. Dans l'esprit des coordinateurs, cette imposition est justifiée par la volonté que les personnes ne deviennent pas trop dépendantes de la prise en charge par les Équipes Mobiles d'Aide. Tout comme elles ne doivent pas trop s'habituer à un centre en particulier. Dans cette optique, l'injonction à l'autonomie intervient comme un refus d'installation dans la dépendance d'un ensemble d'individus considérés comme étant capables de s'en sortir par eux-mêmes.

L'autre valorisation de la prise en charge par soi-même est davantage axée sur l'autosuffisance matérielle. Il y a une attente institutionnelle vis-à-vis des sans-abri ayant des ressources qu'ils paient eux-mêmes un toit à un moment dans le mois. Comme de nombreux sans-abri bénéficient du Revenu de Solidarité Active, il est courant, à partir de la date du cinq de chaque mois, c'est-à-dire au moment du versement, de ne pas pouvoir aux demandes des

personnes qui le perçoivent. Ceci est également vrai pour les travailleurs sans-abri selon leurs ressources et dans une moindre mesure pour les allocataires de l'Allocation Temporaire d'Attente ou de l'Allocation Adulte Handicapé.

Extrait de journal de terrain, 8 novembre 2012, après-midi :

José, 48 ans, RSA, CMU ok, santé ok, bonne voix. Il appelle pour une place à la Mie de Pain, je vais en coordination. La coordination me dit de faire une DNP RSA [Demande Non Pourvue], il n'y a plus beaucoup de places. Je lui dis que je ne peux pas lui donner de place. Il me dit qu'il rappellera ce soir, me demande vers quelle heure il peut appeler. Je lui dis :

Moi : Vous pouvez essayer de rappeler mais je garantis rien, parce que mes collègues risquent de vous dire la même chose. Mais vous avez eu votre RSA là, vous pouvez pas essayer de vous trouver une chambre d'hôtel pour ce soir ?

José : Mais j'ai plus rien, tout mon RSA il part dans les dettes, il me reste rien à la fin et vous savez combien ça coûte une nuit d'hôtel ? Tant pis si vous me dites que ce soir j'aurai pas de place, je rappelle quand même, je peux pas moi sinon.

Nous détaillons le montant de ses dettes, je l'inscris dans son dossier et retourne voir la coordination, il rappellera ce soir.

Dans cet échange, on peut constater que le rappel à la norme pousse José à entrer dans un régime de justification : malgré son revenu, il a des dettes, les chambres d'hôtel sont chères, il n'a pas le choix. Les fortes incitations de l'institution à ce que les sans-abri fassent usage de leur revenu pour se loger un minimum de temps sont en décalage avec la réalité quotidienne de la survie. Concrètement, payer une chambre d'hôtel à Paris est très coûteux et implique dans la plupart des cas d'être fortement dépendant ensuite de tous les services de distributions alimentaires, de vêtements, du 115, ce n'est pas un usage rationnel des ressources *a priori*. Mais ces incitations visent à rappeler aux sans-abri la norme d'autonomie, d'autosuffisance. Dans le même temps, les personnes ayant pris une chambre d'hôtel seront félicitées, cet usage de l'argent étant vu comme un effort et une preuve de bonne foi par l'institution. Cela reflète une fois de plus une pratique contradictoire par rapport au principe d'inconditionnalité. Il est donc question pour les sans-abri de rendre des comptes lorsqu'ils sont dans la transgression de normes implicites, fondées à la fois sur le principe d'autonomie individuelle et sur l'idée d'une responsabilisation des bénéficiaires de l'action sociale.

Sans remettre en cause la prise en charge elle-même, l'institution rappelle à ses bénéficiaires que leur situation n'est pas normale et les invite à y faire face à minima en faisant montre de « bonne volonté ». Elle est rendue visible de différentes façons. La première manière est directement incluse dans l'interaction avec l'écouter : les sans-abri doivent être coopératifs en donnant les informations demandées, en acceptant les orientations, le tout dans un respect mutuel. Le second moyen apparaît plutôt sous la forme d'un investissement dans des démarches de différentes natures allant du suivi social sous toutes ses formes au suivi médical, ceci impliquant aussi d'être à jour dans ses papiers, sa couverture médicale, etc. Enfin, pour les migrants récemment arrivés sur le territoire, le fait d'apprendre la langue française ou de communiquer en anglais est valorisé. Le moment de mon arrivée au 115 est contemporain de l'arrivée importante de tibétains et de tibétaines en demande d'asile à Paris.

Les écoutants ont particulièrement souligné la rapidité avec laquelle ils apprenaient la langue, ce qui s'avérait utile pour la communication mais signifiait aussi pour eux une volonté de s'intégrer et un effort louable. En parallèle, les migrants ayant recours au 115 depuis une période plus longue mais sollicitant de façon récurrente l'appel à un interprète suscitaient l'agacement. Ceci est très visible au début de l'appel où les écoutants répètent avec une voix assez sèche de nombreuses fois en français et en anglais : « *nom et date de naissance s'il vous plait ?!* » en soupirant. Les écoutants du 115 sont donc des acteurs pleins et actifs de l'injonction à l'autonomie des individus dans les pratiques professionnelles qu'ils développent. Ce sont des usages qui sont présents dans le cadre plus large de l'intervention sociale⁶⁰.

Ce cadre apparaît également lorsque l'on observe plus spécifiquement la prise en charge des familles au Samusocial ou encore le fonctionnement des centres d'hébergement de stabilisation ou de réinsertion sociale. Les familles ne correspondent pas à la définition classique, y compris dans son sens restreint, car sont uniquement considérées comme familles les femmes enceintes de plus de trois mois (munies d'un certificat de grossesse) avec ou sans compagnon et les personnes seules ou en couple accompagnées d'un ou plusieurs enfants mineurs. Ces familles bénéficient donc d'un suivi plus rapproché, notamment au regard de la protection de l'enfance, ainsi il y a la mise en place de contrats à partir du moment de la prise en charge spécifiant les devoirs des personnes hébergées. Les familles hébergées sont le plus souvent logées dans des hôtels sociaux payés par le Samusocial. Les hôtels sont souvent implantés en petite et grande couronne, en Ile-de-France, et se distinguent d'un logement personnel par l'absence d'une cuisine qui contraint beaucoup les familles dans la gestion de l'alimentation. Dans la majorité des cas, les familles sont d'abord orientées dans un centre d'hébergement collectif, puis une fois qu'elles ont vu un membre de l'Équipe Mobile Famille, chargée de l'évaluation sociale, sont hébergées à l'hôtel. La prise en charge dépend du respect du contrat mis en place avec l'assistante sociale : en général, les devoirs sont principalement axés sur la parentalité et les enfants (scolarisation, suivi pédiatrique, etc.) ainsi que sur le respect du règlement de l'hôtel.

Mais c'est principalement sur le premier élément que les parents, dans les familles monoparentales surtout les mères, sont rappelés à l'ordre. Vient donc s'insinuer ici la notion de bonne parentalité, c'est l'introduction d'une dimension morale sur l'éducation des enfants, diffusée par l'institution auprès des bénéficiaires de son action⁶¹. Cependant, le pôle famille et le pôle isolé⁶² du Samusocial de Paris se trouvent souvent mis en difficulté du fait du fonctionnement au déclaratif entre d'un côté, les gérants hôteliers et de l'autre, les familles. En effet, il arrive que des tensions émergent entre les familles et les hôteliers.

Les hôtels sont le plus souvent d'une faible qualité et les familles ne respectent pas toujours les règles sur le fait de ne pas cuisiner dans la chambre, de l'hygiène à assurer ou d'autres aspects du règlement. Ces situations étant récurrentes, une équipe de vérification des hôtels a été mise en place ainsi que des médiateurs. Leur travail permet de comprendre les situations sur le terrain et montre la limite du travail par téléphone. Ensuite, le pôle famille assure également des rendez-vous téléphoniques, idéalement une fois par mois, pour assurer le suivi

⁶⁰ Astier, I., « *Les nouvelles règles du social* ». Le Lien Social, Paris, Puf, 2007.

⁶¹ Chauvière M. « *La parentalité comme catégorie de l'action publique* », Cnaf, Informations sociales, n°49, 2008/5, pp. 16-29 – Helfter C. « *... en contrepoint - Travailler avec les parents* », Cnaf, Informations sociales, n°149, 2008/5, pp. 19-20.

⁶² Lorsque le pôle famille est absent, ce sont les écoutants du pôle « isolés » du 115 qui gèrent les appels famille, seuls les coordinateurs du pôle famille sont toujours présents.

de la situation des familles, fournir des certificats d'hébergement, des orientations vers les Resto du cœur, etc.

Au sein des Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale et des centres de stabilisation, on retrouve également la notion de contrat passé entre le résident et l'institution : il s'agit d'établir le cadre de la prise en charge mais aussi de mettre en avant les obligations et les droits des usagers dans ce cadre, ses obligations étant établies dans une visée d'insertion. Dès 1992, dans un article paru sur le Revenu Minimum d'Insertion, Michel Autès souligne les traits caractéristiques de ce type de politiques sociales : « *Gestion politique du social à travers une administration de mission, recherche de l'adhésion et partenariat obligatoire par la contractualisation, genèse de nouvelles catégories de l'action publique et territorialisation des interventions, constituent donc les quatre traits majeurs des politiques sociales au sein des nouvelles logiques des politiques publiques* » (page 14)⁶³. Les éléments, qui sont intéressants ici, concernent le rôle de l'adhésion et celui du partenariat des individus tous deux recherchés par le biais du contrat. Cela permet de constater que l'on retrouve donc au sein de l'intervention auprès des sans-abri des logiques plus globales des politiques sociales.

Dans l'ensemble, on peut dire que l'intervention sociale diffuse et entretient l'injonction à être autonome en mettant l'accent sur les notions d'insertion et d'intégration sociales ainsi qu'en ayant une conception morale des rôles sociaux. Dans un système organisé autour de récompenses et de sanctions implicites ou explicites, les écoutants et les coordinateurs mettent en pratique des logiques de responsabilisation et d'autonomisation des sans-abri, qui ne sont pas sans effet sur l'interaction.

2.2 - Rapport aux normes dans l'interaction au 115

Dans la partie précédente, le constat a été fait que les normes d'autonomie et de responsabilité traversent le champ de l'accompagnement social à différentes échelles. Il convient à présent de mettre la focale plus précisément sur le moment le plus récurrent de mon observation participante au 115 : l'échange entre écoutant et appelant, c'est-à-dire l'appel proprement dit.

Pour commencer, je vais donc m'intéresser aux prises d'appel des écoutants à l'aune des normes précédemment établies comme centrales dans la prise en charge des sans-abri. Je prendrai appui dans cette partie sur l'expérience quotidienne auprès des collègues, la mienne propre ne suffisant pas et étant moins anciennement façonnée. Il faut donc souligner que, dans la majorité des cas, il m'était impossible d'entendre les propos des sans-abri qui étaient au téléphone alors que j'entendais distinctement le discours des écoutants.

Cependant, les moments où je me rendais à la coordination, il m'était possible de savoir de quel type de personne il s'agissait à partir de son profil sociodémographique énoncé brièvement par l'écoutant. Cette attention portée aux autres dans leurs habitudes professionnelles m'a permis de mettre en évidence les différents recours à la normativité dans leur discours, et ceci s'ajoutant aux rappels aux normes déjà analysées. Au cours d'une même journée, les personnes peuvent être amenées à appeler plusieurs fois le 115, parce qu'on les y a invitées (les places dans chaque centre étant disponibles à des heures particulières) ou

⁶³ Autès M., « *Le RMI, une politique de fortune* », Sociétés contemporaines, n°9, 1992, pp.11-26.

parce qu'elles insistent. C'est le cas de cette femme, Marianne, qui appelle plusieurs fois le 13 mars 2012. Elle aura corrélativement ma collègue Charlotte et moi-même :

Extrait du journal de terrain, le 13 mars 2012, journée, front line :
*Aujourd'hui, Marianne, une femme, autour de 50 ans, appelle à plusieurs reprises. Je l'ai deux fois au téléphone et ma collègue Charlotte une fois. Marianne appelle car elle est furieuse, on l'aurait exclue du centre où elle était la nuit dernière car elle balayait. Je regarde son dossier, aucune trace d'un éloignement sur ce centre, mais d'anciens éloignements figurent. Elle met en cause le personnel du centre qui « ne respecte pas le règlement intérieur », demande à « parler à nos responsables ». Le problème c'est que le centre est injoignable et qu'il est géré par une association. Dans un langage très correct, elle s'énerve, insistante, tout en gardant une voix assez posée, elle parle très vite. Après plusieurs allers retours en coordination, je lui transfère l'appel avec son accord. Ma collègue Charlotte a eu Marianne au téléphone entre temps, Charlotte avait fini par s'énerver à son tour, à la suite de quoi Marianne lui a raccroché au nez. Après ces appels et alors qu'elle se rend en coordination pour un autre appel, Charlotte vient me voir :
- « T'as vu ! C'est une tortionnaire cette femme, elle est très violente »
Je lui réponds qu'effectivement j'ai connu des appels plus sympas, puis la relance : « Pourquoi tu dis que c'est une tortionnaire ? » Elle m'explique que c'est principalement symbolique, à cause du fait qu'elle parle bien, qu'elle est instruite et qu'elle « te laisse pas en placer une ».*

Au départ, je suis étonnée par ces paroles de Charlotte, celle-ci ayant habituellement une image assez positive des sans-abri qui appellent, qui évoque même une forme de familiarité. Mais pourtant, si son jugement sur cette femme est négatif c'est qu'elle ne remplit pas le rôle attendu de sa part : la vulnérabilité. Marianne se pose en contestataire tout en partageant le langage de l'institution, ainsi elle met en difficulté les écoutants. Ceci dans un contexte où les appelants, avec lesquels Charlotte est plus familière, sont principalement des hommes vivant dans la rue depuis plusieurs années, qu'elle a coutume d'appeler « *msieur* ». Son discours pouvant aller jusqu'à de l'infantilisation : « *Vous êtes allé vous balader ? Ah bah c'est chouette ça ! Et votre jambe comment elle va msieur ? J'ai vu dans votre dossier que c'était pas ça.* » (Journal de terrain, 4 octobre 2011). La manière de s'exprimer ne correspond pas à ce que l'on pourrait attendre dans une telle situation de communication, Charlotte parlant avec une personne plus âgée qu'elle, qu'elle n'a jamais rencontrée, on pourrait s'attendre à un échange plus formel. Ces pratiques sont pourtant courantes au 115. Entre infantilisation et jugement négatif, la subjectivité et la normativité des écoutants sont fréquentes dans l'interaction et il faut souligner qu'elles s'ajoutent aux rappels aux normes institutionnels déjà évoqués.

Conservons à l'esprit que ces pratiques professionnelles restent façonnées par la nécessité d'effectuer une sorte de « tri » entre les appelants, car les places d'hébergement du Samusocial sont peu nombreuses et ne permettent pas de répondre à toutes les personnes qui en font la demande, y compris pour celles qui en dépendent. Mais je suis en mesure de dire que ces pratiques vont au-delà de la contrainte de la limite des ressources : elles viennent faire écho à l'idéologie dominante sur les bénéficiaires de l'assistance sociale, et donnent un

sens au travail des écoutants. Il ne faut donc pas restreindre la compréhension des usages professionnels des écoutants au niveau rationnel car on risque alors de perdre les dimensions symboliques fortes que ceux-ci attribuent à leur travail.

Du côté des sans-abri, cela donne lieu à deux types de réactions aux normes, issues de leur propre rapport aux injonctions institutionnelles, telle que l'injonction à l'autonomie⁶⁴. J'évoquerai donc ici les réactions considérées comme deux positions distinctes, donnant une bonne idée du continuum dans lequel peuvent se placer les sans-abri. Un premier ensemble de personnes réagit en valorisant leurs compétences dans l'interaction. Et un second ensemble de personnes, plus en position de rejet face aux normes imposées, ne répondant pas aux injonctions, et montrant du doigt les autres sans-abri dans une logique de distinction. Ainsi, il est intéressant de questionner la manière dont les sans-abri sont susceptibles de se détacher de leur stigmatisme de personne « assistée », en opposition à l'autonomie, à travers des discours ou pratiques qui ne leur sont pas assignés en principe. Pour commencer, je souhaite me pencher sur les discours portant sur l'identité, le statut. Dans les représentations, le statut « sans-abri » n'est pas considéré comme un statut valorisant, tout au plus peut-il renvoyer à une forme de sympathie de type compassionnelle. Il est donc important de souligner que les discours des sans-abri, hommes et femmes, portant sur leur identité sont rarement dans la revendication de ce statut, plutôt utilisé comme référent dont on se distingue par différents biais.

Les discours auxquels je tiens à m'intéresser ici sont ceux de personnes qui recourent à une identité professionnelle, passée ou présente, pour se définir. L'identité professionnelle procède d'une double logique : la valorisation d'une utilité sociale dans sa trajectoire de vie et celle de l'expérience acquise par ce biais en termes de compétences, de savoirs, d'aptitudes... Le recours à l'identité professionnelle permet donc de se dégager du statut de sans-abri, d'inutile au monde.

Extrait du journal de terrain, le 28 octobre 2011, après-midi, back line :
Rosana, femme portugaise de 62 ans, connue depuis 4 mois. Faisons un point sur sa situation administrative. A vu son assistante sociale en septembre. Souhaite une place à France 10 ou Savoy si possible, elle travaille le lendemain et n'a plus d'argent pour se prendre une chambre d'hôtel. Elle me dit que dès que c'est possible elle appelle pas le 115, elle se débrouille, avec ce qu'elle gagne en travaillant. Elle me dit qu'elle a toujours travaillé, depuis quarante ans qu'elle est en France, et même avant au Portugal, pour elle c'est important même à son âge. Même quand il faut nettoyer, c'est toujours un travail, faut pas faire des histoires. Elle dit ne jamais se plaindre, il lui faut peu. La coordination est ok pour lui donner une place à France 10 avec une autre femme, elle me remercie.

L'insistance de Rosana sur le travail, la centralité qu'elle lui accorde, montre comment, en dépit du fait qu'elle soit sans-domicile, cette femme tient à se distinguer de ceux et celles qui ne travaillent pas. C'est aussi la durée qu'elle tient à préciser, une temporalité longue, presque toute sa vie, qui lui permet de justifier la mobilisation dans le discours de cette

⁶⁴ Sur le rapport à la norme voir l'ouvrage de Duvoux N., « L'autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion », Coll. Lien social, Paris, Puf, 2009, 288 p. ou plus largement les travaux de Paugam S. sur la disqualification sociale.

identité de travailleuse. Cela permet d'emblée de la placer plutôt du côté des travailleurs pauvres que celui des « assistés » dans les représentations. En s'exprimant autant sur ce sujet sans y avoir été particulièrement invitée, elle donne un indice quant à la place de cette sphère dans sa vie. Un autre discours en rapport à l'identité professionnelle porte sur le métier exercé dans le passé.

Extrait de journal de terrain, 18 décembre 2011, nuit, observation en maraude.

Un homme sans-abri avec lequel je converse pendant que nous roulons dans le camion me demande ce que je fais dans la vie [restant en retrait, je suis en effet tout de suite repérée comme observatrice car les équipes sont habituellement composées de trois personnes], je lui explique que j'étudie la sociologie. Celui-ci, alors très enthousiaste, me dit qu'il est anthropologue, qu'il donnait des cours, que parfois il en donne encore à l'Université. Voyant qu'il suscite mon intérêt, il m'en parle pendant 10 minutes, un discours peu clair que j'ai eu du mal à mémoriser, jusqu'à ce qu'on le dépose au centre d'hébergement.

Au cours de cette conversation, cet homme souhaite mettre en avant une identité que je serais susceptible de percevoir positivement. Que ces informations soient vraies ou fausses importe peu, elles permettent surtout de mettre en évidence que les sans-abri sont amenés à se raconter dans l'interaction et que leur récit est orienté en fonction de l'interlocuteur. Comme pour Rosana, cet homme ancre son récit dans l'expérience professionnelle. Le rôle du travail dans sa trajectoire étant alors rendu visible par son évocation dans une situation qui, *a priori*, n'implique pas d'aborder son passé professionnel. Par ailleurs, certains ne s'appuient pas tant sur l'identité professionnelle que sur les savoirs, les compétences, induites par la débrouille du quotidien lorsqu'on est à la rue.

Extrait de journal de terrain, 8 janvier 2012, après-midi, mixte :

Marc, homme de 54 ans, connu depuis plusieurs années du 115, souhaite une place à Montrouge. Je lui dis que je vais voir ce que je peux faire. Il me répond : «- Moi je connais tout le monde, je sais comment ça se passe au 115 ! D'ailleurs tu salueras Myriam pour moi ! Elle va bien Myriam ? Elle est là ce soir ?» Je lui dis que je ne sais pas. « Ça fait longtemps que j'la connais, j'suis un vieux de la vieille (rires)... Tu vois, moi je sais comment ça se passe, je sais que normalement tu peux pas la donner la place à Montrouge à cette heure-ci». Il continue à m'expliquer qu'il connaît bien le 115 et les centres, leurs fonctionnements, il me dit qu'il a rendez-vous avec Elodie, l'assistante sociale de Montrouge. La coordination est d'accord pour anticiper une place.

Au cours de cet appel, Marc met en avant sa bonne connaissance des centres, du 115, de leur organisation interne qui n'est pourtant pas transparente vis-à-vis des usagers. Ainsi, il valorise son expérience, montre ses compétences, ses savoirs, sa capacité à comprendre le fonctionnement institutionnel. D'autre part, en insistant sur sa connaissance du personnel, il montre son interconnaissance avec le milieu. Il se place ainsi presque comme un collègue qui fait passer des messages, appelle les professionnels par leur prénom, connaît le système,

son organisation. Enfin, il met en avant son ancienneté par rapport à moi, le fait que ses relations avec les professionnels soient anciennes. Cela dans un contexte où le *turn over* des écoutants est fort, ceci est lié à la précarité des postes (la majorité en vacation ou en contrat à durée déterminée), du type de personnes recrutées (étudiants notamment) ou de la nature du travail avec la tension autour de la bonne distance ou de la rareté des places. Le discours de Marc permet donc de valoriser l'expérience quotidienne de la débrouille, il en fait un moment d'acquisition de compétences, de savoirs, de liens sociaux. Il donne à voir un décalage avec les conceptions disqualifiant l'expérience du sans-abrisme comme assistanat. Tout en se rapprochant des conceptions contemporaines du travail social qui s'appuient sur les individus, leurs compétences et leurs propres ressources pour s'en sortir⁶⁵.

C'est en partant de l'expérience personnelle de la débrouille et aussi de leur connaissance des situations des personnes sans-abri que d'anciens sans-abri, lorsqu'ils sont sortis de la rue, vont travailler à leur tour dans des associations, institutions. Ainsi, Gérard, un homme avec lequel j'ai pu m'entretenir en dehors du cadre institutionnel du 115, a décidé, après avoir retrouvé un chez-soi, de participer à la création d'une bagagerie à destination des sans-abri d'un quartier parisien. Celui-ci avait particulièrement été marqué dans sa propre expérience par le problème des bagages : vols, interdiction dans de nombreux lieux publics comme les bibliothèques, poids, entrave à la mobilité, etc. En somme, les discours sur le statut de travailleur, l'ancienne identité professionnelle ou les compétences induites par l'expérience quotidienne de la rue sont autant de moyen de se dégager d'une qualification négative, du statut stigmatisant de sans-abri, mais aussi de répondre à l'injonction à l'autonomie par la valorisation de sa propre expérience.

Par ailleurs, certains sans-abri n'adhèrent pas à l'imposition d'une relation normative avec les écoutants. Aussi, ils refusent l'assignation identitaire de sans-abri, allant pour certains jusqu'à stigmatiser les autres :

Extrait de journal de terrain, 13 octobre 2011, après-midi, mixte :
Nicolas, homme de 46 ans, connu depuis quelques semaines, ROPE 94 [Refus d'Orientation par l'Équipe car il dépend du Val-de-Marne]. Il rappelle car le 115 du 94 n'avait pas de place d'hébergement. Il ne comprend pas que le 115 de Paris ne lui donne pas de place alors qu'il est tous les jours sur Paris, qu'avant il travaillait à Paris. Je lui dis que nous avons un cadre de prise en charge et que Paris aussi est très saturé, il n'y a déjà pas assez de place pour les gens qui en dépendent. Il prend mal le mot « prise en charge », il me dit qu'il a juste besoin d'un coup de main en ce moment, il veut pas être « pris en charge » qu'il a jamais rien demandé à personne avant. Je m'excuse d'avoir employé ce mot, culpabilisant un peu. Je l'oriente vers le 115 du 94.

Cet homme, à travers son discours, montre combien le langage institutionnel peut être violent et stigmatisant. En revendiquant le caractère temporaire de sa situation et en insistant sur son inscription récente dans le système de l'aide sociale, il cherche à mettre à distance l'identité stigmatisante de personne « assistée » ou « prise en charge ». Ceci témoigne d'une intériorisation de la norme d'autonomie et du fait qu'elle est présente dans de nombreux

⁶⁵ Astier I., « Les transformations de la relation d'aide dans l'intervention sociale », Cnaf, Informations sociales, n° 152, 2009/2, pp. 152-158.

espaces sociaux puisque Nicolas n'a eu affaire que récemment aux institutions de l'accompagnement social. Dès lors, cette réaction conforte l'idée selon laquelle l'étude d'un objet comme les sans-abri permet bien de comprendre les normes présentes au-delà de cet objet⁶⁶. Concrètement, cette interaction fournit bien les clés pour appréhender les enjeux identitaires à l'œuvre dans l'échange avec les travailleurs sociaux. Le discours suivant permet d'aller plus loin dans cette idée :

Extrait de journal de terrain, 7 février 2012, matin, front-line :

Karim, homme, 32 ans, travaille de temps en temps au noir sur les marchés. Il demande la Mie de Pain, je lui dis qu'il n'y a que des places à la Boulangerie mais que je peux lui donner le bus qu'il veut. Il accepte et ajoute :

- Moi je veux bien y aller, de toute façon est-ce que j'ai le choix ? Mais c'est pas normal d'aller dans des endroits comme ça. Moi je travaille, j'essaye de m'en sortir. Mais les autres ils respectent rien, même pas eux même ils respectent.

Dans cet extrait du journal de terrain, l'appelant, Karim, ne se trouve pas à proprement parler dans une logique contestataire car il prend acte de l'orientation proposée, l'accepte, mais plutôt dans une logique de distinction. En effet, dans ses propos il met surtout une frontière symbolique entre lui et « *les autres* », grâce aux notions de travail et de respect. Selon lui, le fait qu'il ait la volonté de « *s'en sortir* » contrairement aux autres, vient à l'appui de l'idée qu'il est anormal qu'il doive se rendre dans un tel lieu. Un endroit qui est stigmatisant au-delà de ses caractéristiques propres, c'est-à-dire par la population qui le fréquente ; dont Karim cherche à se différencier.

Tout en étant objectivement le dernier recours pour les plus démunis, et donc supposée ouverte à tous, l'intervention sociale semble revenir malgré tout à une sorte de classement normatif et subjectif des sans-abri entre « bons et mauvais pauvres ». Car en dépit de cette ouverture, on est en mesure de se demander : qui obtient finalement la place en centre d'hébergement ? D'un autre côté, la dimension normative de l'action sociale, si elle s'inscrit dans une pratique professionnelle contextuelle et relationnelle, invite à en souligner un des risques, car un glissement peut être vite opéré entre normativité et partialité. Ce qui est antinomique avec l'idée d'inconditionnalité, déjà mise en péril par le défaut de moyens.

⁶⁶ Cette conception est proche de celle de Coline Cardi dans son approche genrée de la déviance. Son travail sur les femmes incarcérées a également pour ambition d'appréhender les normes sociales et sexuées à l'œuvre plus globalement : « *Ainsi, j'aimerais développer l'idée que partir de cette marge -les femmes incarcérées-, est un moyen d'interroger le centre et de saisir en quoi, s'il faut penser la prison en lien avec l'ordre social, il faut également et conjointement la penser en lien avec l'ordre sexué et les normes qui y sont liées* » (p. 4) in Cardi C., « *Le contrôle social réservé aux femmes : entre prison, justice et travail social* », *Déviance et société*, Vol. 31, 2007/1 ; pp 3-23.

3 - Une intervention qui reproduit et amplifie l'ordre du genre

Après avoir mis l'accent sur les normes qui jalonnent l'intervention sociale du point de vue des individus, c'est-à-dire les injonctions à l'autonomie et à la responsabilité individuelle, il est intéressant de se pencher plus avant sur les normes sexuées dans l'accompagnement. Pour comprendre l'intervention sociale auprès des sans-abri au regard du genre, il est nécessaire de cerner les dimensions genrées à la fois des pratiques et des représentations sociales des intervenants. En effet, il semble important à mes yeux de rendre compte des manières de faire de l'accompagnement et de penser l'intervention en considérant les aspects sexués qui sont à l'œuvre. Ainsi, mon travail aura pour but de chercher à comprendre comment les écoutants prennent en compte ou non le sexe des usagers et de quelle manière ils agissent ou non en fonction de celui-ci. La première partie traitera donc de l'accompagnement social en fonction du genre et la seconde sera plutôt centrée sur les formes de catégorisation à l'œuvre dans l'intervention sociale ainsi que les stéréotypes sexués coexistant.

3.1 - L'accompagnement social selon le sexe du bénéficiaire

Interroger l'accompagnement social selon le sexe des bénéficiaires, me conduit à questionner également le sexe des accompagnants. Néanmoins ceci ne s'avère pas central dans mon analyse qui porte principalement sur les sans-abri eux-mêmes, le travail au Samusocial n'étant qu'un des moyens d'y parvenir. Je soulignerai donc pour plus de précision, que les équipes d'écouterants et de coordinateurs présents en journée au 115 sont majoritairement féminines, mais non exclusivement. Du côté des maraudes et des équipes de nuit du 115, la mixité des équipes est privilégiée et il m'est impossible de rendre compte du *sex ratio* des équipes de façon exhaustive.

Pour revenir à ce qui m'interroge, je vais ici m'intéresser aux pratiques des travailleurs du Samusocial de Paris à partir des éléments que j'ai recueillis sur leur interaction avec les hommes et les femmes sans-abri, en étant particulièrement attentive aux attitudes et discours en fonction du sexe de l'appelant ou de la personne rencontrée en maraude. Peut-on, en effet, témoigner d'un accompagnement différencié entre homme et femme à partir du terrain réalisé ? Ou au contraire, y a-t-il un accompagnement individualisé, personnalisé, indépendamment du sexe ?

Tout d'abord, il s'agit de s'intéresser à la relation d'aide telle qu'elle apparaît dans le discours des travailleurs du Samusocial, c'est-à-dire à travers le sens qu'ils lui donnent. Pour ce faire, je m'appuierai de façon privilégiée sur les pratiques observées mais aussi sur un entretien réalisé avec une travailleuse sociale des maraudes. Ces matériaux permettent de mettre en évidence les discours des professionnels, et de les confronter aux pratiques concrètes auprès des personnes sans-abri, eu égard de leur sexe.

Extrait d'entretien avec Lucie⁶⁷, travailleuse sociale au sein des Équipes Mobiles d'Aide du Samusocial, p. 7, 17 janvier 2012

- Et du coup est-ce que ta prise en charge via les EMA elle est identique selon le sexe ou pas ? Est-ce qu'il y a des différences ?

- Bah oui, même je dirais qu'elle est, elle est jamais pareille en fait. Enfin, en fonction de la personne avec qui tu te trouves elle sera tout le temps différente en fait. Parce que que ça soit déjà un homme ou une femme et puis, et puis bah comme c'est des personnes, elles-mêmes elles ont chacune leur caractère ... Comment dire... Elles ont voilà elles ont une appréhension de la rue qui est complètement différente, enfin qui va être différente les uns des autres quoi. C'est, oui vraiment c'est ... Comme je dis à ceux qui arrivent je travaille moi en fait un peu au feeling quoi en fait avec ces personnes-là quoi. Si je vois que ça passe et qu'il peut y avoir un dialogue y' a pas de souci : voilà on va dialoguer, on va pouvoir, voilà on va pouvoir discuter du coup. Après y'a des fois ça va pas passer avec certaines personnes donc là je vais passer le relais aussi à mes collègues : c'est pour ça qu'on est une équipe. Mais euh mais ouai ça va être vraiment du feeling, et ça va être vraiment en fonction de la personne que je vais avoir devant moi quoi, je vais vraiment m'adapter à ces personnes-là.

Dans cet entretien, Lucie met en avant le fait que son travail s'effectue principalement au « *cas par cas* ». Le Samusocial serait un espace de travail avant tout contextuel du fait de l'hétérogénéité et la complexité supposées des situations des sans-abri, qui implique du même coup une adaptabilité des travailleurs. Invoquant la singularité des personnes qu'elle rencontre, Lucie gère les interactions au « *feeling* » : un *feeling* qui n'est pas dénué de compétences particulières, mais plutôt fondé sur l'expérience et des dispositions morales.

Son travail s'apparente ainsi à des activités de *care*, au sens où il s'appuie sur des pratiques ne pouvant être prescrites dans l'absolu et implique une capacité à répondre aux besoins à travers l'expression d'une présence pour les personnes à la rue. Cette présence serait selon Lucie, dans un premier temps, indépendante du sexe du bénéficiaire car avant tout dépendante du caractère individuel de chaque situation. Cependant, un peu plus loin dans l'entretien, celle-ci pointe tout de même une différence entre hommes et femmes sans-abri dont on peine à croire qu'elle n'influence pas ses pratiques, ne serait-ce qu'objectivement :

Extrait d'entretien avec Lucie, travailleuse sociale au sein des Équipes Mobiles d'Aide du Samusocial, p. 14-15, 17 janvier 2012

- Et est-ce que pour toi il y a une différence entre hommes et femmes SDF d'une manière générale ? Que ce soit en termes de raison de la rupture qui est à la base du fait de se retrouver dans la rue entre guillemets quoi, que ce soit après dans la manière de gérer la vie à la rue, faut penser large quoi ?

⁶⁷ J'ai rencontré l'enquêtée dans le cadre de ma formation au Samusocial de Paris en septembre 2011, nous n'avons pas eu beaucoup de contact par la suite car nos horaires ne le permettaient pas. Lucie M. est une femme d'une trentaine d'années, son témoignage m'a particulièrement intéressée car elle avait occupé divers postes au sein du Samusocial de Paris. Elle est actuellement éducatrice spécialisée au sein des maraudes du Samusocial, et avait auparavant occupé le poste d'animatrice dans un centre d'hébergement d'urgence mixte (actuellement fermé) et un centre de stabilisation pour femmes sans abri. L'enquêtée vient du nord de la France d'une famille de classe moyenne, elle s'est installée à Paris en 2008 pour obtenir son diplôme d'éducatrice spécialisée (équivalent du Bac + 2) et travailler au Samusocial, elle est célibataire. L'entretien a eu lieu chez elle et a duré 1 h 13

Oui, fatalement y'a une différence dans le sens où ... Comment dire... Voilà l'homme comme je disais tout à l'heure il va s'alcooliser pour pouvoir survivre aussi à la rue et va y avoir cette force qui va être, on sait très bien que l'homme il est fort que, au niveau de sa corpulence et tout ça et que ça va être, et que c'est un bonhomme quoi. Alors que la femme elle va être beaucoup plus vulnérable dans la rue, il va y avoir plus d'agressions aussi, euh c'est une proie quoi, enfin c'est clair les femmes sont souvent des proies dans la rue, et du coup enfin elles se font peut-être beaucoup plus manipuler par les hommes. Enfin elles vont être confrontées, enfin elles vont vouloir rester avec les hommes parce qu'il va y avoir cette protection que l'homme va pouvoir leur apporter mais il va y avoir aussi une manipulation de la part de l'homme et ... Enfin voilà on, ils vont peut-être reproduire le même schéma qu'il y a eu avant avec leur famille, enfin je sais pas mais. Où c'est vraiment ouais, on va essayer de manipuler la femme pour que voilà, elle va aller faire la manche à notre place puis nous on va récupérer les sous quoi. Après en termes aussi d'hygiène et de corps, la femme va essayer plus longtemps de rester propre et de faire plus attention à son apparence pour pas montrer que c'est une femme qui est dans la rue, en fait. Parce que ça fait mauvais, enfin, c'est pas une belle image que la société a de voir une femme dans la rue faut être clair. Alors que l'homme il va se dégrader je pense plus vite au niveau du corps, et va faire moins d'effort en fait.

Ainsi, à partir d'une question portant sur les différences entre hommes et femmes sans-abri, Lucie témoigne de constats de différences à partir de son expérience de travail auprès des sans-abri mais aussi à partir de représentations plus générales. Elle témoigne ici une fois encore d'une vision de « l'homme » comme un être fort, dangereux, manipulateur, et d'une vision de « la femme » à la fois comme une personne fragile, vulnérable et manipulable. Il est important de comprendre que ce discours est co-construit par l'expérience concrète de terrain des travailleurs sociaux qui s'appuient sur quelques faits exemplaires et par les représentations qu'ils ont eux-mêmes des hommes et des femmes sans-abri, en particulier, et des rapports homme-femme en général.

Pour replacer le témoignage de Lucie dans le contexte de sa trajectoire professionnelle, il semble nécessaire de l'éclairer à la lumière de son expérience antérieure en tant qu'animatrice dans un centre de stabilisation réservé aux femmes. D'autre part, elle rend compte dans cet entretien du lien entre identité sexuée des sans-abri et usages sociaux et corporels dans l'expérience quotidienne de la vie à la rue. Ce lien, sur lequel je reviendrai en évoquant l'expérience des sans-abri, permet toutefois de mettre au jour une contradiction dans le discours de l'enquêtée car elle revendique une pratique professionnelle au cas par cas, s'adaptant constamment aux situations et aux personnes, tout en se faisant l'écho de différences récurrentes entre l'expérience féminine et masculine du sans-abrisme, ceci conduisant à penser que les situations sont finalement susceptibles de se répéter ainsi que leur prise en charge. Les contradictions de ce type sont intéressantes pour comprendre comme l'accompagnement social est pensé par ses acteurs et le décalage qu'il peut parfois y avoir avec la réalité tangible des situations auxquelles les travailleurs sociaux sont confrontés.

Dans un deuxième temps, je vais analyser les pratiques d'accompagnement social selon que le bénéficiaire soit un homme ou une femme, dans le cadre plus spécifique des interactions au 115. Cela permettra de savoir dans quelle mesure l'accompagnement repose sur du « *cas par cas* » et dans quelle mesure il correspond à des normes implicites qui varient en fonction du sexe des appelants. Trois thématiques principales se dégagent dans cette optique. Je me concentrerai donc sur les discours relatifs au travail, à la famille et à la sexualité. Les discours sur la sexualité sont plus difficiles à cerner car elle apparaît comme un sujet difficile à aborder dans le cadre d'une situation de communication téléphonique, cependant il m'était impossible de ne pas les mentionner compte tenu de l'importance de la thématique lorsque l'on étudie les rapports sociaux de sexe.

Mais commençons par les discours autour de la question du travail : ceux-ci apparaissent à la fois marginaux par rapport à d'autres espaces du monde social, du fait que les sans-abri ne sont pas *a priori* les personnes bénéficiant d'une grande insertion professionnelle, en même temps qu'ils sont présents chez les écoutants et chez les sans-abri et sont particulièrement traversés de dimensions normatives.

Pendant les sept mois d'observation participante, j'ai pu constater que les références au travail de la part des écoutants étaient dans leur quasi-totalité réservées aux hommes sans-abri : soit que ceux-ci en avaient effectivement un, ce qui devait être pris en compte ; soit que les écoutants évoquaient le sujet afin de prendre acte de possibles nouveaux éléments sur la situation de la personne concernée. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas tant la manière dont le sujet est évoqué auprès des hommes que son absence corrélative auprès des femmes qui est illustrative d'un fait majeur : l'injonction au travail dans le cas de l'accompagnement social se pose avant tout pour les hommes. Si ceci n'est pas le cas dans l'ensemble de la société, il convient de noter que l'absence de travail pour les femmes n'est pas vécue sur un mode aussi disqualifiant que pour les hommes, notamment dans les milieux les moins favorisés⁶⁸. Cela témoigne d'une perméabilité des normes sexuées à l'œuvre dans le monde social, mais aussi de leur intensification dans la sphère de l'action sociale.

Le second aspect de la vie sociale abordé auprès des appelants est la famille. Elle peut être abordée de différentes façons. Tout d'abord, la famille est évoquée en tant que réseau social. Les écoutants invitent très fréquemment les personnes à parler des contacts que les appelants peuvent avoir conservés avec leur famille pour savoir s'ils peuvent les solliciter de temps en temps pour un toit, une douche, un repas, etc. Cela fait partie des questions liées à l'évaluation sociale et ne donne pas lieu à une forte distinction entre hommes et femmes, même s'il m'a été possible de remarquer que les amis ou connaissances étaient plus souvent évoqués pour les hommes que pour les femmes à ce moment de l'entretien.

De ce point de vue, il apparaît que les femmes sont plus souvent amenées à solliciter des personnes de leur entourage au moment où elles n'ont plus de solution pour se loger. De nombreuses femmes contactent ainsi le 115 depuis le domicile d'une cousine, sœur, tante ou une amie proche, chez qui elles logent pendant une période et qui ne peuvent les héberger plus longtemps. Il arrive même que cela s'appuie sur une appartenance communautaire, religieuse ou ethnique commune ; notamment pour les primo-arrivantes. Les femmes auraient donc tendance à se tourner vers les autres femmes de leur entourage pour pallier le manque de logement. Il semble cependant que cela donne lieu à des tensions et les femmes qui

⁶⁸ M. Bresson (dir). « *La psychologisation de l'intervention sociale : mythes et réalités* », Paris, L'Harmattan, 2006, 268 p.

hébergent ont rarement des ressources suffisantes pour contenter les besoins d'une autre personne sous leur toit :

Extrait de journal de terrain, 6 mars 2012, après-midi, back-line :

Une femme appelle pour trouver une solution pour sa cousine qui loge chez elle depuis plus d'un mois, je lui demande si sa cousine est là, elle me dit qu'elle ne va pas tarder à arriver. Je vais en coordination pour savoir si je fais un point de la situation en l'absence de la principale intéressée. Demandons s'il n'est pas possible de la loger plus longtemps car l'obtention d'une place par le 115 est difficile et qu'il y a des chances qu'elle n'en dépende pas, il faudrait qu'elle aille voir l'assistante sociale de l'arrondissement.... Madame dit « quelques jours encore peut-être mais qu'après ça n'est plus possible ». Mais le mari de madame intervient sans cesse en disant : « là c'est hors de question qu'elle reste plus longtemps », il dit qu'il « en a assez ». Il parle de sorte que je l'entende, s'adresse directement à moi alors que c'est sa femme qui tient le téléphone : « En plus au foyer déjà c'est interdit, nous on veut pas avoir des problèmes à cause d'elle... » Mme est audiblement gênée, elle essaye de calmer son mari (entre temps la femme hébergée arrive dans le logement). Monsieur cherche à prendre le téléphone pour me répéter ce que j'ai entendu « non mais attend jvais lui expliquer moi », il prend le combiné. J'explique à monsieur que c'est la cousine de madame qui doit me parler pour que je fasse un point avec elle sur sa situation. Il lui dit « tiens ! dit lui que tu peux plus rester ici, il faut qu'il te trouve un truc le 115 »

Ainsi, l'idée de « solidarité féminine » (plus que familiale car il apparaît que les femmes se sollicitent principalement entre elles) ne peut résister aux pressions conjugales et matérielles susceptibles d'émerger. Car c'est souvent vers des milieux précaires, pauvres et des personnes pouvant aussi être mal logées que se tournent les femmes sans-abri. Mais au-delà de la question du réseau, peuvent être également évoqués le passé familial et la famille en tant qu'espace possible de liens affectifs. À ce sujet, il est frappant de constater que les enfants, sujet central dans la prise en charge des familles par le 115, sont très peu évoqués auprès des femmes isolées. Au point même que soit envisagée l'existence d'un tabou sur cette question des enfants : à la fois de la part des femmes, qui en parlent très peu, et de la part des écoutants. Avec les hommes, il est possible de parler des enfants mais presque sur un mode récréatif, alors même que ceux-ci sont adultes. Ainsi, les hommes qui parlent de la visite de leurs enfants à Paris, du fait qu'eux-mêmes soient allés à leur rencontre, est tout d'abord reçu par l'écoutant de manière très positive, sur un mode optimiste, alors même que ces moments peuvent être très douloureux pour les hommes sans-abri. Cela fait naître des situations de communication complexes où l'écoutant ne comprend pas les réactions de l'appelant (comme les pleurs, l'évocation de la tristesse, la honte) et continue à insister sur le fait que cela « a dû leur faire du bien »...

Dans cette optique, la famille est vue communément par les écoutants comme un moyen de s'insérer, même si son potentiel destructeur est parfois reconnu, quand des problèmes familiaux lourds se sont déroulés dans la vie de l'individu. Dans le parcours de vie, se pose aussi la question pour les écoutants de savoir si la personne est seule ou en couple. Je

souhaite souligner ici que cette question est, la plupart du temps, formulée de manière hétéro normative, bien que les écoutants soient conscients de la présence de l'homosexualité dans la rue comme ailleurs. Comme je l'ai signalé, je ne peux réellement développer cette question qui mériterait un traitement plus approfondi grâce à d'autres terrains et méthodes d'enquête inspirées du travail de Michel Bozon dans le cadre de ses études portant sur la sexualité⁶⁹. Les différentes manières d'aborder des thématiques comme le travail, la famille ou la sexualité des personnes sans-abri dans l'interaction au 115 viennent s'ajouter aux discours normatifs déjà orientés en fonction du genre.

Ainsi, le travail au Samusocial, s'il semble géré au cas par cas dans les maraudes, avec tout de même des régularités distinctes selon le sexe, est particulièrement orienté à partir de conceptions différenciées des sexes chez les intervenants sociaux. Je vais donc chercher dans un deuxième temps à comprendre les stéréotypes qui circulent dans l'institution et plus finement dans la manière dont les écoutants appréhendent ensuite les situations dans cette vision stéréotypée des rôles sexués.

3.2 - Stéréotypes sexués et intervention sociale

La compréhension de l'intervention sociale passe par la connaissance de son mode d'interventions. L'accompagnement semble de nos jours de plus en plus s'appuyer sur une catégorisation de personnes ciblées. C'est pourquoi je vais à présent m'intéresser à la manière dont les institutions prennent en charge les sans-abri à partir d'un découpage de la population en différents *publics*⁷⁰ assortis d'une *problématique* spécifique. Par institutions, j'entends l'ensemble des acteurs amenés à intervenir auprès des sans-abri, qu'il s'agisse d'associations, de services publics, de collectivités territoriales... Cela est justifié du fait que le système assistanciel de protection sociale délègue de plus en plus leurs compétences en matière d'intervention sociale auprès des collectivités territoriales (c'est le principe de la politique de décentralisation), qui elles-mêmes redéployent des fonds aux associations ou organisations à travers des appels à projet. Ces différents acteurs sont donc ceux qui vont préciser les bénéficiaires de leurs actions à travers des préoccupations sociales pouvant être définies localement ou nationalement. En me penchant d'abord sur les stéréotypes présents dans l'action sociale, je pourrai ensuite chercher à interroger les stéréotypes sexués pouvant y être accolés.

Les bénéficiaires de l'action du Samusocial vont tout d'abord être désignés par un terme qui paraît surprenant si l'on s'y penche un moment : des *publics*. Cette désignation est une manière d'euphémiser la situation des personnes concernées par leurs actions, les sans-abri. On retrouve également dans le vocabulaire institutionnel le mot *usager*, qui peut aussi être questionné, car il sous-entend une manière de penser les personnes impliquées : comme si le fait de se rendre à une distribution de denrée alimentaire était un usage comme un autre. L'inadéquation des termes aux situations très difficiles que vivent les sans-abri est un moyen de faire perdre le sens des situations. Ces mots ne rendent compte d'aucune tension ou complexité, ils sont lisses et mettent à distance tous questionnements en introduisant presque la notion de choix : l'usage d'un public... Ce *public* va ensuite être réparti en *problématiques*. On s'approche alors d'une conception des sans-abri comme « problème public » à travers la

⁶⁹ Bajos N Bozon M. « Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé », Paris, La Découverte, 2008.

⁷⁰ Les termes indiqués en italique sont issus du vocabulaire employé sur le terrain, le vocabulaire indigène du Samusocial de Paris, mais également repris dans de nombreuses institutions.

« question SDF », que J. Damon reprend dans différents travaux⁷¹. En réalité toutes les *problématiques* ne correspondent pas tout à fait à l'idée de problème public, je distinguerai deux ensembles de *problématiques* à travers la question de la responsabilité : dans un premier ensemble les individus ne sont pas considérés responsables de leur *problématique* et ne peuvent que difficilement la changer, dans le second est introduit la question de responsabilité puisqu'il s'agit plutôt de désigner des comportements déviants ou des victimes de comportements déviants. Entre les deux, je peux identifier les migrants car ils correspondent au premier groupe mais sont tout de même vus comme problème public dans certaines franges de la population. Et d'un autre côté, les migrants correspondent tout de même au premier ensemble pour les acteurs institutionnels.

Ainsi, on a le premier groupe de *problématiques* correspondant : aux *personnes âgées, jeunes, mineurs, femmes, famille*, et puis *demandeurs d'asile et immigrés*, qui apparaissent plutôt comme des caractéristiques démographiques et dont on peine à comprendre la distinction en plusieurs *problématiques*. Il est possible de dire que ces distinctions entrent dans une logique de division du travail d'accompagnement par des cas ayant des caractéristiques communes et ainsi spécialiser la prise en charge pour accélérer⁷² le temps de l'accompagnement. Car si l'accompagnement se fait sur un temps long, il n'empêche que les moments passés à certaines tâches, comme trouver des orientations adaptées à la personne ou avoir connaissance des règles de droit, ont des effets sur le temps global de la prise en charge. L'argument principale de cette organisation est donc que la connaissance des procédures adaptées à un *public* particulier évite de « perdre du temps » à chercher les informations et rend globalement la prise en charge plus rapide. D'un autre côté, il y a donc les *problématiques* plus révélatrices d'un problème social. Parmi elles, on peut donc trouver : la *toxicomanie* (avec également l'alcoolomanie mais de façon plus marginale en tant qu'institution spécifique), la *prostitution*, la *sortie de prison*, la santé, les problèmes psychologiques (*problématique psy*), les victimes de violence conjugale, ...

Cette différenciation permet de voir comment les institutions classent et attribuent des places aux sans-abri. Cela va influencer la prise en charge mais a également des effets au-delà. En effet, le fait de créer des catégories « à part » au sein d'une population déjà stigmatisée contribue à en faire des gens « à part », engendrant des effets relationnels. Si on prend très simplement la question de la non-mixité des centres d'hébergement d'urgence, on peut constater que ces lieux participent d'un fonctionnement qui serait comme « à part » de la société, car le lieu par excellence incarnant la non mixité est la prison : un enfermement pour être hors de la société, à part du monde. Alors même que la société est mixte il paraît curieux de ne pas en tenir compte dans un but pourtant affiché de *réinsertion*. D'autre part, c'est à partir de stéréotypes très ancrés que les prises en charge sont pensées et notamment avec un axe de lecture : « femmes fragiles/hommes dangereux »⁷³.

Il faut enfin souligner que la distinction, faite au sein d'une population dont les conditions de vie restent très précaires, contribue aussi à créer des antagonismes entre les différents *publics* à propos de leur prise en charge. Les ressources étant particulièrement limitées pour un

⁷¹ Dont son ouvrage intitulé « *La Question SDF : critique d'une action publique* » publié au Puf en 2002.

⁷³ Voir notamment le travail de la Mission d'Information sur la Pauvreté et l'Exclusion Sociale du Conseil Régional d'Ile-de-France dans son volet d'enquête sur la mixité en centre d'hébergement, réalisée auprès des travailleurs sociaux de différents centres de réinsertion sociale franciliens. J'ai également pu le constater lors de mes visites de Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale pour femmes et dans le discours des acteurs sur mon terrain.

nombre grandissant de personnes dans le besoin, cela met en péril l'inconditionnalité pourtant mise en avant par un certain nombre d'institutions. Ainsi, en divisant la population, on participe aux clivages entre *usagers*, ainsi qu'à une compétition pour les ressources. On retrouve chez certains sans-abri des discours mettant en cause les autres sans-abri : l'institution est accusée de favoritisme et certains sans-abri subissent les critiques et l'agressivité. Ainsi, on peut entendre chez les sans-abri qui appellent le 115 des propos racistes ou xénophobes envers certains d'entre eux leurs reprochant de bénéficier de ressources : par exemple une femme sans-abri souvent prise en charge en centre collectif mais aussi dans les hôtels Savoy et France 10 reprochera vigoureusement un favoritisme de la part du 115 envers les femmes sans-domicile tibétaines, disant que celles-ci ont plus de places que les autres en hôtel (journal de terrain, entre le mois de novembre 2011 et janvier 2012).

C'est donc aussi sur la distinction faite dans la prise en charge à travers des critères posant certains usagers comme prioritaires que se basent ces discours. On peut retrouver clairement certaines catégories de l'action dans les propos tenus par certains sans-abri ayant des connaissances fines du système. Le découpage de l'intervention sociale par *problématiques* contribuant à nourrir les clivages et les logiques de distinction de certains sans-abri, on peut poser la question de la performativité des catégories.

Un second effet pervers est à déplorer pour évaluer l'ampleur du sans-abrisme : à travers leur spécialisation, les institutions contribuent à masquer certaines réalités sociales. Par exemple, la présence de structures comme les centres spécialisés pour les femmes victimes de violence ou de centres maternels comptabilisés à part, fait que de nombreuses femmes ayant eu des problèmes liés au logement, se retrouvent sans-abri, échappant ainsi aux statistiques et fait perdurer une vision masculine du phénomène. Ces constats imposent une question : une *problématique* n'existe-t-elle pas d'autant plus qu'elle est reconnue comme telle ? Et le fait de traiter certaines catégories comme à part ne contribue-t-il pas à faire de ceux qu'elle désigne des personnes à part ? D'autant plus que l'on retrouve dans les institutions des *problématiques* considérées comme féminines (du fait de la non mixité des structures) telles que la parentalité, les violences conjugales ou encore la prostitution, qui sont pensées majoritairement comme des problèmes féminins alors qu'il est possible de trouver des hommes parmi les sans-abri ayant été exposés à ces problèmes, y compris les violences conjugales ou familiales. D'autre part, en plus des distinctions institutionnelles entre sans-abri, et entre hommes et femmes, l'accompagnement social donne lieu à des injonctions différenciées selon le sexe. Ainsi dans les familles, en majorité monoparentales féminines⁷⁴, les femmes sont principalement renvoyées à leurs tâches parentales et éducatives, c'est-à-dire à leur rôle de mère. Les femmes seules sont plutôt implicitement encouragées à recourir à leur réseau social, s'y réinscrire, et plus particulièrement pour les jeunes femmes. Enfin, les hommes sont invités plus explicitement ou encouragés à travailler, avec une insistance plus prononcée autour de l'autosuffisance matérielle.

Ces conceptions des différences des rôles sexués entraînent, par la suite, une division sexuée dans l'offre institutionnelle. Dans les centres d'hébergement et de réinsertion sociale, tout comme dans l'accompagnement plus généralement, on constate une forte disparité selon le

⁷⁴ L'Observatoire du Samusocial de Paris dans son bilan de l'activité du 115 en 2010 montre que 52 % des familles qui le sollicitent sont des familles monoparentales dont le responsable est une femme. Ces données sont accessibles sur le site de l'observatoire du Samusocial de Paris : « Activité du 115 de Paris en 2010 – Observatoire du GIP Samusocial de Paris et Pôle Régulation du 115 – Avril 2011 » – CA du 20 mai 2011

genre, qui tend toutefois à diminuer légèrement avec l'intégration de plus en plus importante de l'avis des usagers. Jusqu'alors il était frappant de voir à quel point la prise en charge des personnes sans-abri pouvait reproduire et amplifier la division sexuelle des rôles sociaux. À travers les ateliers proposés : couture, cuisine, « bien-être », esthétique pour les femmes, et sport, informatique, réinsertion professionnelle pour les hommes, les activités semblaient un moyen utilisé par les structures pour que les hébergés se réapproprient les codes relatifs à leur genre. Ainsi, l'activité de socio-esthétique est utilisée à la fois pour questionner la relation au corps, le soin du corps, mais aussi la « féminité » :

Extrait d'entretien avec Lucie, travailleuse sociale au sein des Équipes Mobiles d'Aide du Samusocial, question sur la féminité, p. 15, 17 janvier 2012

[...]Maintenant, enfin à la Maison des femmes on essayait quand même de... De retravailler sur l'image de soi, la reconstruction de soi-même, de la féminité parce que ce sont des femmes et que c'est beaucoup plus facile quand c'est vraiment que des femmes. Mais c'est vrai que c'est compliqué quoi parce que la plupart elles ont perdu quand même, elles ont perdu tout ça. Alors on met en place quand même des choses, enfin à la Maison des femmes y avait un atelier de socio-esthétique donc c'est vrai que ça peut aider à retrouver son corps, à reconnaître son corps, à le redécouvrir parce que la plupart l'ont perdu hein quand même, elles reconnaissent plus leur corps. Maintenant c'est pareil c'est compliqué de, c'est compliqué de leur dire bah restez féminines quoi, surtout qu'on sait très bien, enfin voilà c'est pas non plus avec les dons, enfin par exemple on donnait des vêtements aux dames en centre d'hébergement, bah c'était pas forcément des vêtements qui leurs convenaient non plus puisque c'était des dons, donc on essayait à peu près de faire en sorte que ça convienne à la personne mais c'est jamais voilà c'est compliqué aussi quoi.

Dans cette vision de l'accompagnement, l'idée principale est que l'identité individuelle repose fortement sur l'identité sexuée, et que celle-ci doit être regagnée par les femmes sans-abri. Ce type d'atelier a pour ambition d'aller au-delà des problèmes d'incurie liés au corps. En cherchant à travailler autour de la notion de féminité, il donne à voir une injonction forte qui témoigne du fait que les femmes sans-abri ne sont plus perçues comme des femmes dans les représentations sociales. D'un autre côté, pour une certaine catégorie de femmes, comme les migrantes, il arrive que soit mis en place un accompagnement en termes d'alphabétisation et de formation professionnelle, cependant, il est particulièrement intéressant de noter que ces femmes sont principalement formées pour intégrer le domaine de la petite enfance sur lequel des besoins sont ressentis sur les territoires⁷⁵. Ainsi, y compris lorsque la première séparation des rôles sexués semble levée, c'est-à-dire quand on propose aux femmes une passerelle pour l'intégration professionnelle, c'est encore pour les assigner à un travail de *care*⁷⁶.

⁷⁵ Prenons par exemple le Plan départemental d'Intégration du Val-de-Marne datant d'avril 2012 à destination des migrants primo-arrivants notamment, où figure la volonté claire d'orienter les femmes migrantes sur des formations ayant pour débouché le travail dans la petite enfance en raison des besoins sur le département (cf. Plan départemental d'Intégration du Val-de-Marne, Préfecture du Val de Marne, avril 2012, 86 p.).

⁷⁶ Au sujet de l'assignation des métiers du care dans la petite enfance aux femmes migrantes et la mondialisation du care, le travail de Caroline Ibos est particulièrement éclairant : *Qui gardera nos enfants ?* Paris, Flammarion, 2012

Les normes sexuées sont donc particulièrement prégnantes dans les prises en charge des personnes sans-abri : on les retrouve fortement dans les registres mobilisés de la visée d'insertion ainsi que dans les activités et orientations proposées qui varient fortement selon le sexe. L'intervention sociale apparaît donc comme un lieu de reproduction et d'amplification des stéréotypes sexués dans la mesure où les injonctions à redevenir « normal » y sont très puissantes.

4 - Conclusion de la partie 1

Cette partie aura permis de rendre compte des différents aspects qui paraissent importants pour éclairer la problématique liée à l'invisibilité des enjeux de genre dans les représentations sociales du sans-abrisme. À partir d'un éclairage sur les discours concernant les sans-abri dans le domaine des prises en charge, j'ai pu constater que la figure de grand exclu perdure, en tant qu'« homme-vagabond-désocialisé », alors même que bon nombre de sans-abri échappent à cette définition du phénomène. Parallèlement, il m'a été possible d'établir que l'intervention sociale prend appui sur une logique d'individualisation, où une forte demande est exercée sur les individus pour qu'ils s'appuient sur leur propre parcours de vie pour s'en sortir. Ensuite, en me penchant sur les pratiques professionnelles des travailleurs du Samusocial, j'ai pu pointer que des injonctions fortes relatives à l'autonomie et la responsabilisation traversent l'intervention sociale et donnent lieu à des négociations de statut de la part des sans-abri. Enfin, le questionnement des prises en charge et des catégorisations des sans-abri a également permis de faire apparaître une pratique différenciée de l'accompagnement selon le sexe du bénéficiaire. À partir de cette analyse des rapports entre les sans-abri et les institutions, il s'agit à présent de questionner l'expérience concrète du sans-abrisme qui se dessine à partir du terrain au regard de ses dimensions spatiales, temporelles et sexuées.

Partie 2

LES DIMENSIONS SPATIALES ET TEMPORELLES DU SANS-ABRISME AU PRISME DU GENRE

La dimension spatiale du sans-abrisme semble sauter aux yeux dans un premier temps lorsque l'on sait que cet objet a souvent été approché en termes d'errance. La mobilité apparaît comme une condition nécessairement partagée par les sans-abri si l'on met de côté les personnes ayant élu domicile dans des squats ou dans un bois⁷⁷. Pour preuve, ma propre recherche s'appuie sur une enquête auprès des sans-abri recourant au 115, l'urgence sociale venant pallier précisément l'absence de logement. Le second élément, le temps, semble moins être une évidence pour appréhender la population étudiée. Un des postulats majeurs formulés dans la thèse de la désocialisation est celui de la dissolution des repères temporels, la vie à la rue induisant une rupture vis-à-vis des découpages chronologiques de la temporalité. Ainsi, les hommes et femmes sans-abri n'auraient plus de rapport au temps, ou plus précisément leur rapport au temps serait désynchronisé. Un certain nombre d'observations contribue à asseoir cette hypothèse : par exemple, le fait de voir des sans-abri en train de dormir en pleine journée ou l'absence de journée de travail pour un grand nombre de personnes à la rue. Il apparaît tout de même essentiel de questionner cette hypothèse et de voir dans quelle mesure il est possible de la remettre en cause. Cela s'avèrera d'autant plus intéressant qu'interroger les dimensions spatiales et temporelles du sans-abrisme est particulièrement pertinent du point de vue du genre.

Je verrai donc, dans un premier temps, comment l'aide sociale aux sans-abri témoigne d'une volonté de poser des contraintes spatiales et temporelles, et est inscrite dans l'idée que ceux-ci doivent acquérir à nouveau des repères. Le temps et l'espace sont ainsi placés au cœur de ces dispositifs. Cela permettra de rappeler que la temporalité est bien un enjeu de pouvoir et a un rôle non négligeable dans les rapports sociaux analysés. Dans un deuxième temps, je parlerai plus spécifiquement des femmes et de la tension entre visibilité et invisibilité dans l'espace public. Ce sera l'occasion de réfléchir à la notion d'espace public et de l'occupation des femmes en son sein. Enfin dans un troisième temps, j'aborderai la question de la dichotomie entre sphère privée et sphère publique en mettant en avant ce que l'analyse des femmes sans-abri à Paris apporte pour repenser cette distinction.

1 - Le temps et l'espace au cœur de l'aide sociale aux sans-abri

L'une des premières prénotions qui a pu être levée en étant confrontée au terrain est bien celle de l'absence de repères temporels des sans-abri. Je chercherai donc dans un premier temps à analyser l'expérience des sans-abri du point de vue du rapport au temps pour ensuite aborder la question des mobilités.

⁷⁷ À ce sujet, voir le travail récent de Gaspard Lion, « *Des hommes, des bois. Déboires et débrouilles, ethnographie des habitants du bois de Vincennes* », Dossier d'étude n° 159, Cnaf, janvier 2013, 228 p

1.1 - Au jour le jour, les rythmes du quotidien

Le travail d'écouter est particulièrement contextuel et laisse une part de liberté à l'écouter du fait de la diversité de situations qu'il peut être amené à traiter. Néanmoins, la routine existe tout de même et un certain nombre de discours reviennent quelle que soit la situation. Or, la routine de l'écouter est aussi celle des sans-abri dans la mesure où ceux-ci peuvent être quotidiennement en relation avec le 115 et donc percevoir cette routine d'autant plus fortement. La première chose est la manière dont les écoutants répondent aux appels : « *115 de Paris, bonjour* » ou « *115 de Paris, bonsoir* ». Ainsi, l'écouter se présente d'emblée au nom de l'institution, il ne donne pas son nom comme le font d'autres professionnels travaillant par téléphone, par exemple les enquêteurs ou certains services après-vente. Les sans-abri ne s'adressent pas à une personne en particulier mais au 115. Ce n'est pas sans rapport avec la deuxième phrase que prononcent invariablement les écoutants « *nom et date de naissance s'il-vous-plait !* » (La phrase est dite en anglais quand la personne ne parle pas français). On repère tout de suite l'asymétrie entre le permanencier, dont l'identité n'est pas donnée, et le sans-abri qui est tenu de se présenter⁷⁸. Un détour sur ce point paraît nécessaire car il dit des choses de la relation de confiance qui peut ou non s'instaurer. Alors que la distance du téléphone n'aide pas à instituer cette relation.

Si la plupart des personnes qui contactent le 115 font fi de cette asymétrie, il peut arriver, lorsque l'appel est d'une certaine intensité émotionnelle, qu'il s'agisse d'agressivité ou d'un jeu de séduction, que la question soit mise clairement en perspective par les appelants. Concernant mon appréhension du jeu de séduction, le fait que je sois une femme a joué. Je n'ai pu savoir si les femmes usaient des mêmes procédés auprès d'un homme de façon directe. Cependant, les témoignages de collègues expriment l'idée que le jeu de séduction, l'agressivité, ne sont pas l'apanage d'un sexe dans la relation d'aide. Les femmes useraient donc également de leurs atours dans sa relation aux professionnels. Ma propre expérience me pousse à conclure que la séduction est présente tant au 115 que dans les maraudes. Nous sommes plutôt là dans une vision hétéro normative, tant du point de vue des travailleurs sociaux qui réinterprètent leurs interactions à travers une grille de lecture hétérosexuelle, que du côté des sans-abri qui affichent peu leur homosexualité, pourtant présente dans la population. Certains sans-abri contactant le 115 font donc remarquer cette asymétrie : la séduction est un des moyens utilisés pour parer à l'échange formel qui se déroule auprès d'un acteur institutionnel :

Extrait de journal de terrain, 15 janvier 2012, après-midi, front-line :
Un homme appelle. Lorsque je lui demande sa date de naissance et son nom il me dit que j'ai une voix charmante, qu'il voudra bien me donner son nom si je veux bien lui donner le mien. Gênée par cette demande inattendue, j'hésite, puis lui donne. Je peux donc traiter l'appel : il s'agit de Pierre, 56 ans, RSA, il appelle pour Montrouge. Il y était hier, impossible d'anticiper une place à cette heure-ci donc il rappellera ce soir. Il raccroche en me disant espérer tomber sur moi ce soir, je lui dis que ça ne sera pas moi, s'il veut aller à Montrouge il devra donner son nom, même si c'est un collègue homme qui répond.

⁷⁸ Sur les relations asymétriques entre professionnels et bénéficiaires voir Siblot Y., « *Les rapports quotidiens des classes populaires aux administrations* », Sociétés Contemporaines, n°58, 2005

Pierre utilise ici la flatterie, la séduction, dans un cadre bien particulier, l'appel au 115, ce qui lui permet de mettre l'interaction à un autre niveau : il fait la demande de ne pas parler à l'institution, mais à une personne particulière. Cette demande de la part des sans-abri réapparaît couramment dans les communications sortant du cadre formel et institutionnel. Mais initialement, et dans la plupart des cas, l'écouter reste anonyme alors que les individus sans-abri doivent se dévoiler sur l'ensemble de leur vie, comme j'ai pu le voir précédemment à propos de l'injonction au biographique. Les premières sollicitations du 115 portent donc sur l'identité et la date de naissance, cela constitue des repères forts de l'identité individuelle, en même temps que cela permet de suivre le dossier des personnes⁷⁹. Il s'agit d'une première contrainte imposée aux appelants. La seconde consiste en une temporalité imposée aux sans-abri pour l'obtention d'une place. En effet, les personnes qui souhaitent être hébergées par les structures pour lesquelles le 115 dispose de places, doivent suivre un découpage horaire à la fois très strict et très difficile à tenir. Ce découpage dépend du profil des personnes car les centres accueillant des appelants du 115 ont souvent une population préalablement définie selon le profil de la personne, notamment le sexe, et ils communiquent leurs disponibilités à des heures données.

Il y a donc une imposition du temps en fonction du type de personnes appelant le 115. Cela dit l'heure de l'annonce des disponibilités aux coordinateurs par les centres peut fluctuer, notamment pendant la période hivernale avec l'ouverture de nouvelles structures : je donnerai donc des heures indicatives, afin de comprendre la manière dont les choses sont gérées, car là n'est pas l'essentiel de mes propos. Les places en centre pour les hommes assez jeunes sont disponibles dès 7 heures du matin, ils doivent commencer à appeler à partir de 6 h 30, donc très tôt le matin. Ainsi ces centres qui sont les plus difficiles en termes de conditions d'hébergement, du fait de la grande promiscuité entre hébergés, sont aussi ceux qui nécessitent de se lever tôt. Le seul espoir restant à ceux qui ne sont pas parvenus à avoir une place le matin, d'en obtenir une très tard dans la nuit (après 22 heures), sur les retours de place quand des lits restent vacants du fait de l'absence de certains inscrits ou d'une sous-évaluation des disponibilités le matin. Les hommes plus âgés de leur côté, vont appeler plutôt en fin de journée, à partir de 19 h 30, moment de grand pic des appels, et jusqu'à tard dans la nuit, souvent sans place disponible. Les femmes sont souvent invitées à appeler dans l'après-midi ou la soirée selon le profil. Ainsi le découpage des heures d'appel peut varier selon le profil, mais dans tous les cas, hommes et femmes confondus, il faut savoir que la volonté d'appeler le 115 n'aboutit pas toujours. En effet, aux moments clés de la journée, la ligne d'appel étant très souvent saturée, les personnes n'aboutissent pas sur la (longue) ligne d'attente. Ceci implique que certaines personnes cherchent à appeler sans y parvenir pendant de très longs moments, l'issue étant souvent qu'il n'y a plus de place.

Les conditions dans lesquels les sans-abri passent les longues périodes d'attente sont importantes : de nombreux sans-abri se sont donc munis de portables pour éviter la coupure dans les cabines téléphoniques où la ligne raccroche automatiquement pendant des appels longs. Certains usent aussi de stratégies, ils appellent un peu plus tôt et tentent de garder l'écouter en ligne jusqu'à l'arrivée des places, ou encore appellent à la fois dans une cabine et depuis leur téléphone portable pour multiplier leur chance d'avoir quelqu'un en ligne.

⁷⁹ Pour Claudia Girola, l'expérience de la survie quotidienne et de son organisation joue un rôle essentiel dans la préservation de l'identité des sans-abri. La survie quotidienne induisant la multiplicité des temporalités et donc des récits de soi. Cette analyse est développée dans son ouvrage : *Vivre sans abri. De la mémoire des lieux à l'affirmation de soi*, coll. « Les conférences-débats, la rue ? Parlons-en ! », Paris, Rue d'Ulm, 2011, 68p.

Les temps d'attente créent de vrais ressentiments quand au bout du compte les personnes sont contraintes à dormir dehors, quand on leur refuse une place. Cela crée aussi une forme de désillusion car lorsqu'ils « jouent le jeu » du Samusocial en s'efforçant d'appeler aux heures demandées et que cela ne leur permet pas d'accéder à un hébergement d'urgence, ils se sentent particulièrement lésés.

Extrait d'entretien avec Lucie, travailleuse sociale au sein des Équipes Mobiles d'Aide du Samusocial, question sur la maraude pure, p.20, 17 janvier 2012

Bah ouai après y en a beaucoup qui nous disent errer dans les transports, ou qui vont justement essayer d'aller dans des associations pour être au chaud. Après c'est vrai que c'est super récurrent le discours aussi de dire aussi, parce que nous on leur dit d'appeler à partir de 8 heures et demi pour essayer d'avoir de la place et tout, et là on nous sort mais oui mais quand on appelle quand on arrive à les avoir il est déjà 10 heures, on nous dit qu'y a plus de place, qu'il faut rappeler à 19 heures 30, et puis à 19 heures 30 on nous ressort le même discours. Ouai alors qu'est-ce qu'on dit nous aussi à ces gens-là quoi ? Enfin, c'est vrai que c'est compliqué. Du coup on va les inciter à appeler le 115, pour avoir plus de chance d'avoir une place, et en même temps on leur dit bah non y'a plus de place. Donc, et quand nous on prend en tant que maraude notre téléphone pour dire bah voilà on est avec monsieur untel est-ce qu'il y a une place pour lui et qu'on nous dit oui, là c'est vrai y'a plusieurs fois des gens qui nous ont dit ah bah vous voyiez vous vous avez de la place, et nous quand on téléphone y'a pas de place. C'est compliqué quoi, c'est vrai que c'est compliqué

Ce dont témoigne Lucie dans cet extrait donne à entendre la lassitude exprimée par les personnes qu'elle rencontre en maraude. Leur discours revêt bien la forme de doléances mises en mots par des personnes dépendantes de l'hébergement d'urgence pour s'abriter et se reposer autant que possible. Le fait de devoir appeler tous les jours, de se contraindre à composer le 115 tout en sachant que les chances sont minces, à la fois d'avoir quelqu'un en ligne et ensuite d'obtenir une place, est une situation très difficile que vivent quotidiennement les sans-abri à Paris. Ainsi, il arrive qu'émergent des frustrations, des tensions, auprès d'interlocuteurs d'autres milieux ou auprès des écoutants eux-mêmes. Cependant, lorsque l'on n'a aucune autre solution, peut-on réellement refuser d'entrer dans le jeu institutionnel et dans son tempo ? Certains ne souhaitent plus s'y contraindre, mais ce sont malheureusement des personnes que mon dispositif d'enquête ne m'a pas permis d'interroger de manière approfondie, tout juste en ai-je croisés en maraude. Ainsi, toutes celles et tous ceux auprès desquels j'ai pu m'entretenir dans le cadre de mon travail d'écouter suivent plus ou moins les attentes institutionnelles, même si parfois ils les critiquent. Les contraintes institutionnelles sont donc une dimension importante à souligner en même temps que la manière dont les acteurs négocient avec ces contraintes en ajustant leur comportement ou leur discours.

L'expérience quotidienne dans l'instabilité matérielle induit des déplacements constants vers les lieux-ressources de différents types, comme on peut le voir ici :

Extrait de journal de terrain, 27 octobre 2011, matin, front-line :
Émilie appelle, elle a 34 ans, arrivée à Paris il y a peu, elle a maintenant son suivi social ici. Elle m'explique qu'elle a fait toutes ses démarches la semaine dernière, elle est allée pour faire sa domiciliation et a pris rendez-vous avec une assistante sociale de la PSA Chemin Vert [Permanence Sociale d'Accueil⁸⁰] pour faire le RSA et la CMU. Elle mange soit dans le 15^{ème} dans une association, même si elle aime pas trop, soit à la Halte femmes, selon l'endroit où elle se trouve à l'heure des repas. Elle n'a pas encore réussi à trouver une bagagerie mais du coup elle se paye une consigne à Gare de Lyon quand il faut. Pour avoir une place elle devra rappeler ce soir, pas de disponibilité pour le moment.

Ainsi, Émilie doit constamment se déplacer de lieu-ressource en lieu-ressource pour répondre aux différents besoins qui se manifestent au quotidien. Gérer son suivi social, son alimentation, la sécurité de ses affaires, la sienne, son hébergement. Toutes ces dimensions de sa vie impliquent une gestion quotidienne du temps et de ses déplacements. Le fait que celle-ci ne soit arrivée que récemment à Paris montre comment elle est susceptible de faire preuve d'une grande adaptabilité dans une ville où pourtant elle n'a que peu de repères initialement. Cet aspect de la vie à la rue doit être également souligné chez les migrants, primo-arrivants notamment, qui, ne parlant parfois pas la langue française, parviennent à survivre en sollicitant les associations, le 115, les espaces communautaires (comme les foyers ou lieux informels de réunion des ressortissants de leur pays d'origine), gérant ainsi leur mobilité dans la ville au rythme des temps prescrits par les institutions et leur réseau.

Il y a donc un temps imposé aux sans-abri par le Samusocial, mais aussi par toutes les associations, lieux-ressources ou institutions qu'ils peuvent être amenés à solliciter⁸¹. Une distinction importante doit être faite entre le jour et la nuit, car il y a bien des enjeux différents entre ces deux périodes de la journée. La ville revêt des aspects distincts la nuit, les activités changent ainsi que la population qui y circule. Les espaces d'accueil ferment et il faut alors trouver de nouveaux lieux lorsqu'on n'a pas pu obtenir de place en centre. Entre mouvement et fixité dans l'espace, les sans-abri n'ont que peu de choix pour s'abriter pour la nuit. La gestion du temps nocturne implique des choix entre s'exposer et se cacher, fréquenter les lieux de mise à l'abri ou non (service des urgences des hôpitaux, commissariats...), alors qu'en journée les possibilités sont plus nombreuses. J'y reviendrai plus loin en abordant la question de la présence des femmes sans-abri dans l'espace public. Les heures d'ouverture ainsi que les périodes de fermeture annuelles nécessitent que les personnes sans-abri agencent leur temps au jour le jour, pour pouvoir accéder aux ressources.

Les institutions conservent quelque unes des normes de travail salarié habituel alors que cela peut s'avérer inadapté. Les congés annuels des lieux d'accueil, l'organisation des repas le soir au 115 au moment où les appels sont particulièrement nombreux, ces types d'aménagements semblent éloignés des réalités de la vie à la rue, car les personnes sans-abri ne peuvent se soustraire à la nécessité quotidienne de répondre à des besoins sans cesse renouvelés.

⁸⁰ Ici encore, les Permanences Sociales d'Accueil sont des lieux pour des profils spécifiques, celle-ci (la PSA Chemin Vert) est destinée aux familles, aux couples et aux femmes seules de plus de 25 ans.

⁸¹ Bresson M., « Les sans domicile fixe et le temps. La place du domicile dans la construction des repères temporels », Revue française des affaires sociales, vol.52, n°3, 1998, p. 107-125.

P. Pichon, dans son ouvrage « **Vivre dans la rue. Sociologie des sans domicile fixe** »⁸², parle à ce sujet d'une forme d'enfermement :

« Il faut passer beaucoup de temps à démarcher les institutions pour obtenir « un vestiaire », pour prendre une douche, pour trouver un foyer, etc. Cette circulation sans fin entre les services et au sein des dispositifs forme à terme, on l'a vu, un circuit d'enfermement. Parvenir à tenir, d'un côté, des activités indépendantes de survie comme la manche et choisir, de l'autre, les services les plus adaptés à ses besoins relève d'une gestion de son agenda combinant les contraintes externes et les impératifs personnels. Peu y parviennent, et tous relèvent l'impasse de cette gestion du temps et des activités. » (p.174)

A la lumière de ce que développe P. Pichon, on peut dire que l'expérience quotidienne des personnes sans-abri est jalonnée par les tempos gérés par les institutions. Ce temps quotidien, que l'on peut appeler temps de l'urgence car les individus organisent leur temps autour de la nécessité de répondre à des besoins immédiats et de courts termes, est assorti du temps projectif, suivant des desseins au long terme, au sein du suivi social pour ceux qui en bénéficient⁸³. En effet, le temps de l'accompagnement social est un temps qui ne correspond pas à celui de l'urgence. L'inscription dans des démarches pour obtenir un titre de séjour, un logement social, faire un dossier de Droit Au Logement Opposable, etc. implique un rapport au temps du projet, distinct de celui de l'urgence. Il y a un fort décalage entre le temps de l'urgence et celui de la réinsertion. Se projeter dans l'avenir n'est pas chose facile quand l'ancrage dans des enjeux quotidiens de survie est si fort et que les conditions matérielles y sont défavorables⁸⁴. Les tensions sont donc fortes pour les sans-abri, entre les activités de survie et celles ayant pour but de sortir de la rue. La lenteur de l'accompagnement social, du fait entre autres de l'augmentation des suivis par intervenant social, contribue à alimenter chez les sans-abri la lassitude vis-à-vis de l'action sociale et le découragement de bon nombre d'entre eux de continuer à s'investir dans des projets qui leur semblent inatteignables. Pour autant, à travers les lieux-ressources qu'ils traversent, les sans-abri se construisent également en tant qu'individu.

Pour Claudia Girola, cela revêt une importance primordiale dans la construction d'une mémoire permettant également l'affirmation d'une identité propre et d'un parcours biographique⁸⁵. Si le rôle de l'organisation temporelle et spatiale de la vie des sans-abri sur leur construction individuelle et leur attachement au lieu a pu être attesté, il apparaît toutefois que ces dimensions n'ont pu être approfondies d'un point de vue mémoriel ou en termes de trajectoires individuelles du fait de la nature des entretiens et du terrain choisi.

Lorsque l'on s'intéresse aux dimensions temporelles d'un phénomène, il paraît difficile de ne pas aborder la question des âges de la vie. Concernant le sans-abrisme, il est fréquent de

⁸² Pichon P., « *Vivre dans la rue, sociologie des sans domicile fixe* », Saint-Etienne, Publication des Universités de Saint-Etienne, 2010, 227 p.

⁸³ Cette distinction se rapproche de celle mentionnée par Claude Dubar dans son article « Régimes de temporalités et mutation des temps sociaux », *Temporalités*, n°1, 2004. Il y reprend la distinction faite par Brigitte Bouquet entre le *temps institutionnel* et le *temps événementiel*. Le temps institutionnel correspondant à celui de l'intervention sociale et le temps événementiel à celui de l'urgence. (cf. Bouquet B., « Les temps de l'intervention sociale » in Collectif Griot, *Figures du temps : les nouvelles temporalités du travail et de la formation*, Logiques Sociales, Paris, L'Harmattan, 2003, 252p.)

⁸⁴ Bernardi S., Bertaux R et Wojcik M-H, « L'insertion, transactions et plasticité. Entre insertion précaire et désinsertion durable », Rapport final de recherche pour la DGAS, avril 2002.

⁸⁵ Girola C., *Vivre sans abri. De la mémoire des lieux à l'affirmation de soi*, coll. « Les conférences-débats, la rue ? Parlons-en ! », Paris, Rue d'Ulm, 2011, 68 p

souligner le vieillissement précoce de la population. L'accumulation de conditions de vie difficiles, l'usure de la vie à la rue et la surreprésentation de comportements dits « à risque » concourent à fragiliser très fortement la population en termes de santé. Ainsi, les sans-abri sont plus nombreux que les personnes ayant un logement à déclarer être en mauvaise santé, souffrir de maladie physique (voire chronique) et avoir des problèmes liés au sommeil.⁸⁶ Ces éléments contribuent au vieillissement précoce de la population, ayant plus tôt que le reste de la population des problèmes de santé que l'on attribue généralement à l'avancement en âge comme, par exemple, les problèmes de mobilité. Il est aussi fréquent d'entendre des maraudeurs expliquer que certains sans-abri « font bien plus que leur âge ». Le Collectif « les morts de la rue » dans son recensement des décès de personnes vivant à la rue entre décembre 2012 et mai 2013 fait état d'une moyenne d'âge au moment de la mort de 51 ans. Bien que cela ne soit pas comparable à l'âge moyen au moment du décès il est intéressant de noter que l'espérance de vie en France est de plus de 81 ans⁸⁷. C'est donc également le rapport aux âges de la vie qui doit être appréhendé différemment pour cette population particulièrement fragile et dégradée physiquement.

1.2 - La mobilité à différentes échelles

La dimension spatiale du sans-abrisme semble à priori plus ancrée dans les représentations sociales. Perçus comme errants, vagabonds, la mobilité des sans-abri serait l'une de leur caractéristique principale et découlerait directement de l'absence de logement. Si de nombreuses études font état d'une appropriation de lieux publics et de l'existence de logique de sédentarisation chez certains sans-abri⁸⁸, j'aborderai plutôt ici le sans-abrisme au prisme de la mobilité spatiale, ceci dans une perspective d'articulation des échelles. L'on pourra ainsi donner des pistes de compréhension du rapport à l'espace des personnes sans-abri.

Tout d'abord, du point de vue du profil de la population sans domicile, il est fondamental de souligner une des spécificités de Paris : une large part des sans-abri parisiens sont des migrantes et des migrants, la capitale française ayant une forte attractivité. La mobilité à l'échelle internationale est donc un des aspects de la dimension spatiale du sans-abrisme. La migration, très présente chez les sans-abri, engendre une certaine forme de vulnérabilité, qui n'est cela dit pas partagée par tous les migrants, car elle implique à la fois un déracinement avec le pays d'origine et une appréhension d'un territoire nouveau dans le pays d'accueil. Cependant, la migration ne confère pas de statut unique.

Chez les sans-abri, on retrouve : des primo-arrivants ayant des émigrations aux causes diverses qu'elles soient économique, familiale, sanitaire, politique, etc. ; des personnes déboutées du droit d'asile, des personnes irrégulières sur le territoire ou des personnes régulières que l'on doit distinguer selon qu'elles aient été récemment régularisées ou non. L'urgence sociale répond donc différemment à ces personnes qui ont des droits différents selon leur statut. Le 115 est notamment là pour répondre aux besoins des personnes qui ne dépendent pas du droit commun comme les personnes irrégulières ou déboutées car ces personnes ne peuvent faire valoir que peu de droits sociaux, étant dans l'irrégularité. Les données de l'Observatoire du Samusocial de Paris permettent de dire que les personnes

⁸⁶ Brousse C., Firdion J-M., Marpsat M., op. cit.

⁸⁷ Le Collectif Les Morts de la Rue, « 251 morts de la rue recensés depuis 6 mois en France », juin 2013.

⁸⁸ Le travail récent de Gaspard Lion doit ici encore être souligné : « Des hommes, des bois. Déboires et débrouilles, ethnographie des habitants du bois de Vincennes », Dossier d'étude n° 159, Cnaf, janvier 2013, 228 p. ou encore celui de Florence Bouillon, « Les mondes du squat. Anthropologie d'un habitat précaire », Paris, Puf, 2009, 245 p.

déclarant une nationalité étrangère représentent environ 50 % des personnes ayant recours au dispositif 115 en 2009⁸⁹ avec des profils très hétérogènes. On retrouve à la fois des personnes présentes depuis plusieurs années en France, et des personnes récemment arrivées :

Extrait de journal de terrain, 18 décembre 2011, nuit, observation en maraude :

Rencontrons un jeune homme dans le 6^{ème} arrondissement, il est assis par terre sur une bouche d'aération. L'infirmier et la travailleuse sociale échangent quelques mots avec lui, il ne parle pas très bien français. Après un accord par téléphone de la coordination maraude, pouvons l'emmener à Montrouge. Ils feront le point sur sa situation sociale et son état de santé là-bas. Le jeune homme monte dans le camion, à mon niveau, il ne parle pas. Nous arrivons à Montrouge, j'assiste à l'évaluation sociale uniquement. Il s'appelle Salah, est arrivé il y a 4 jours en France pour travailler ici. Il est passé par l'Italie puis est venu en car jusqu'à Paris. Visiblement très fatigué, il dit être en bonne santé et que le moral va. Il n'a aucun papier sur lui. L'infirmier prend le relais, je quitte la pièce. Quelques minutes plus tard, on lui montrera l'endroit pour manger quelque chose de chaud, puis on lui attribuera une chambre.

Les migrants primo-arrivants constituent une bonne part des personnes prises en charge par le 115, mais ne sont pas les seuls à arriver sur Paris sans repère et sans nécessairement avoir d'attachement à la ville. Cela peut aussi être le cas de personnes sans-abri décidant de quitter la Province pour Paris. C'est dans ce cas que le cadre de prise en charge du Samusocial peut être très mal compris par les personnes demandant au 115 de les héberger. Commençons donc par définir le cadre de prise en charge du Samu Social de Paris puisque le 115 est départementalisé et doit héberger les personnes n'ayant d'autres recours possibles. Ainsi, seront exclues du cadre de prise en charge les personnes disposant d'un revenu régulier supérieur à 1 000 €, celles disposant d'un hébergement personnel, les personnes dépendant d'autres services sociaux (le secteur, le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Paris, le 115 d'un autre département, les Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile, l'Aide Sociale à l'Enfance, etc.), et enfin les personnes ayant un Visa touristique valide ou les ressortissants de l'Union Européenne qui sont invités à contacter leur consulat, notamment si leur présence n'excède pas un mois. Les individus arrivant donc d'un autre département ne seront pris en charge qu'à la condition d'avoir un rattachement au territoire parisien, qu'il soit administratif ou relationnel. Mais c'est surtout le rattachement administratif qui prévaut, et le 115 refuse de prendre en charge des personnes rattachées à d'autres villes pour ne pas créer de rupture dans le suivi, même lorsque cela peut être très douloureux pour la personne, comme le montre la situation suivante :

Extrait de journal de terrain, 7 janvier 2012, après-midi, back-line :

Jeanne, 57 ans, appelle pour la première fois le 115 de Paris. Elle appelle depuis la Gare de Lyon. Elle est arrivée ce matin de Marseille et appelle depuis l'antenne de police de la gare. Elle me dit que les policiers sont adorables avec elle, très gentils, ils l'ont autorisé à appeler le 115 et lui

⁸⁹ Apur (Atelier Parisien d'Urbanisme), « Sans-abri à Paris, La présence des sans-abri sur le territoire parisien et l'action de la collectivité pour aider à leur insertion », janvier 2011, 20 p.

ont acheté quelque chose à manger. Jeanne est sans domicile depuis 6 ans, avec quelques moments où elle a été hébergée chez des hommes. Elle a sa CNIF [Carte Nationale d'Identité française], Jeanne perçoit l'AAH [Allocation Adulte Handicapé] qu'elle a fait faire à Marseille, mais elle explique qu'avant de partir de Marseille, elle ne pouvait pas se servir de cet argent car un homme abusait d'elle et lui prenait tout son argent. Jeanne raconte qu'elle a quitté Marseille pour cette raison, les hommes là-bas sont « mauvais » et la ville « malsaine », ayant été violée plusieurs fois elle dit être fière d'être enfin partie de cet « enfer ». Cela fait longtemps qu'elle y songeait mais n'a jamais osé, donc aujourd'hui elle est heureuse d'être ici. Elle trouve la ville superbe, même si elle n'a vu que la gare, et les gens très gentils. Elle a la CMU c [Couverture Maladie Universelle Complémentaire], faite à Marseille. Jeanne n'a aucun problème de mobilité, souffrirait plutôt de problèmes psychiatriques (était suivie dans un Centre Médical et Psychologique à Marseille), n'a pas de traitement particulier. Je vais voir la coordination, lui disant que nous devons voir si elle dépend du 115 de Paris en fonction de sa situation, tout en sachant que je vais sans doute devoir annoncer à Jeanne qu'elle doit retourner à Marseille et faire le nécessaire pour transférer ses dossiers d'AAH, de CMU c, etc... J'insiste sur les difficultés rencontrées par cette femme à Marseille, du fait qu'elle a eu du mal à quitter la ville et qu'il me semble très difficile de l'y renvoyer. Mais elle dépend bien du 115 de Marseille, ne pouvons lui donner une place. Je demande si elle peut faire transférer ses dossiers depuis Paris, la coordination me dit qu'elle peut essayer mais que cela risque d'être plus long. À l'annonce de la décision à Jeanne, elle est effondrée, elle pleure, me dit que ce n'est pas possible, qu'elle ne veut plus y retourner. Un policier prend le combiné, me dit ne pas comprendre notre décision, je lui explique les raisons, donne toutes les orientations à Jeanne pour qu'elle puisse se débrouiller ce soir et lui conseille de rentrer dès demain pour régler tout cela et revenir dans de bonnes conditions. Elle acquiesce tout en semblant ne plus m'écouter, elle semble ailleurs, nous raccrochons.

Les refus de prise en charge peuvent être très complexes à expliquer à la personne qui contacte le 115. En effet, comment expliquer à quelqu'un qui décide de prendre un nouveau départ, de changer de vie, que cela est impossible en raison de quelques transferts administratifs qu'elle n'aurait pas faits. Cette femme, au départ très enthousiaste, ravie d'avoir réussi à prendre une grande décision dans sa vie, se voit refuser le fait d'être aidée à Paris. Cette annonce la bouleverse, elle semble soudain déboussolée et prise par l'incertitude. Il m'est impossible de dire ce qu'est devenue cette femme et si elle est effectivement retournée à Marseille pour organiser son nouveau départ à Paris. Ainsi, il peut arriver que le cadre de prise en charge soit très difficile à comprendre, et que le refus de prise en charge qui en découle soit des plus douloureux. En outre, concernant les femmes, mes observations, sans valeur statistique, ont permis de constater que les jeunes femmes qui se retrouvent sans-abri, souvent à la suite d'un conflit familial, viennent de province. Elles sont le plus fréquemment réorientées dans leur ville d'origine où elles ont un réseau, un rattachement administratif, afin

de ne pas les faire entrer dans le système du 115 ce qui contribuerait à les exclure davantage. Il est difficile de savoir ce qu'elles deviennent ensuite.

On a donc vu dans un premier temps les mobilités à la fois internationales et nationales que l'on peut qualifier de ponctuelles car elles n'interviennent qu'à un moment donné, mais concernant les mobilités nationales il est également intéressant de se pencher sur les mobilités que j'appellerai « saisonnières ». Comme je l'ai souligné précédemment, les sans-abri sont contraints de suivre le découpage horaire et organisationnel des institutions qui leur sont destinées. Ces contraintes si elles sont moindres l'hiver, du fait d'un réseau de prise en charge plus étoffé, se font très clairement sentir avant et après cette période. En effet, l'hiver est un moment de forte médiatisation des personnes à la rue, suscitant un intérêt national pour la situation des personnes sans-abri. Et le passage à la « période hivernale » permet l'ouverture de structures de mise à l'abri. Mais l'été donne à voir une position toute autre sur la présence des sans-abri dans la ville. Des arrêtés anti mendicité sont mis en place en période estivale dans de nombreuses villes françaises (à Paris l'arrêté du 14 septembre 2011 interdit la mendicité aux abords du Louvre, des Champs-Élysées et des grands magasins), et quand ce n'est pas le cas le recours aux lois relatives à la consommation d'alcool ou à l'occupation abusive dans l'espace public, sont des moyens utilisés pour empêcher pendant l'été la présence de sans-abri dans la ville. Cette logique est valable pour Paris, capitale française, et ville la plus visitée au monde par des touristes, mais aussi pour les zones très fréquentées en été. Ainsi, les sans-abri sont contraints par des ressources de plus en plus limitées (des structures ferment en été, voient leurs horaires réduits) en même temps qu'ils sont rejetés encore plus fortement de l'espace public⁹⁰.

N'ayant pu poursuivre mon terrain au-delà du mois d'avril 2012, je n'ai pu observer l'activité des mois d'été. Cependant, les témoignages de mes collègues ainsi que les débuts de mon terrain m'ont permis de constater que la période estivale donnait lieu à des mobilités de la part des sans-abri vers d'autres régions en France, les motifs semblent variés selon que la personne vienne de province initialement ou non. Mais y compris pour les personnes installées depuis longtemps à Paris cela peut constituer un moment privilégié pour obtenir un « job d'été », des contrats courts permettant de faire entrer un peu d'argent mais aussi de changer de cadre. Comme le montre l'extrait de journal de terrain ci-dessous :

Extrait de journal de terrain, 5 octobre 2011, après-midi, back-line :
Anatole, 48 ans, connu du 115 depuis 4 ans et demi environ. N'a pas appelé depuis le 17 juin 2011. Faisons le point sur sa situation. Il n'a pas appelé car il était parti de Paris pendant l'été, il rentre juste du Sud-Ouest de la France où il a été embauché pour faire les vendanges. Il est fatigué et prend des cachets pour des problèmes de dos. Il n'est pas très content d'être rentré à Paris. Son RSA devrait pas tarder alors il pense sans doute prendre une nuit ou deux à l'hôtel pour se reposer. Il a la CMU, faite à Paris 13^{ème}.

La mobilité saisonnière est donc un des aspects de la mobilité des sans-abri, mais ce n'est pas pour autant qu'il faut qualifier la population de nomade, car la débrouille pour la survie repose le plus souvent sur la fréquentation de lieux familiers permettant de répondre aux

⁹⁰ Loison-Leruste M., « La menace SDF. Conflit locaux et rejet social », in Koebel M., Walter E. (dir.), « Résister à la disqualification sociale. Espaces et identités », coll. Logiques sociales, Paris, L'Harmattan, 2007, pp. 109-124.

besoins quotidiens et de créer des habitudes qui sont rassurantes pour les individus. Dans cette optique, certains sans-abri expliquent délimiter le lieu où ils font la manche de celui où ils passent le reste du temps, d'autres au contraire ont un ancrage au lieu où ils demeurent et ne le quittent qu'au moment où ils vont au centre quand ils sont parvenus à obtenir une place. Ces deux visions témoignent d'une familiarité aux lieux.

Cependant, la familiarité avec les lieux n'enlève rien à la mobilité que la survie induit au jour le jour. En effet, je l'ai évoqué, dans le cas de la contrainte temporelle imposée aux sans-abri par les institutions, les déplacements d'un lieu-ressource à l'autre sont nécessaires pour pouvoir répondre à l'ensemble des besoins. Mais si l'on en reste au cas de la manche, il peut être intéressant de considérer la manche dans le métro impliquant nécessairement d'être en mouvement, mais répondant à des stratégies propres dans le maillage du métropolitain. Se déplacer par soi-même est aussi quelque chose qui est vivement encouragé par le 115 afin d'éviter de rendre les sans-abri trop dépendants des maraudes, comme le souligne ici un écoutant à un homme habitué à être emmené en camion dans les centres « *non mais aujourd'hui c'est pas possible, faut que vous y alliez tout seul à Montrouge, vous savez on n'est pas des taxis* » (journal de terrain, 15 mars 2012). Les déplacements sont donc quotidiennement nécessaires pour la plupart de la population enquêtée. Cela implique un usage des transports en commun parisiens tels que le métro, les bus ou le tramway. Ce qui doit être pris en compte ici est que les déplacements des sans-abri ne sont pas toujours de l'errance, car ils ont bien un but précis, une destination. Le rapport à l'espace public des sans-abri est bien plus complexe que celui des autres citoyens puisqu'il implique une multitude de sens donnés à l'espace dans lequel les usages sont aussi multiples. Par exemple, des lieux de passage deviennent des lieux de sociabilité, comme on le voit ici :

Extrait de journal de terrain, 15 décembre 2011, observations personnelles, métro Place d'Italie ligne 7 :

A la station de métro Place d'Italie, sur le quai de la ligne 7 et celui de la ligne 6, des groupes de sans-abri se réunissent. Certains dorment derrière les sièges, allongés sur leur paquetage, d'autres discutent, boivent, dans l'indifférence relative des voyageurs du métro. Nous sommes en pleine période de Noël, il y a beaucoup de monde sur les quais, avec de nombreux sacs venant probablement du centre commercial Italie 2. Dans le groupe de sans-abri il n'y a que des hommes, même si l'autre jour j'avais vu une femme aux cheveux courts avec eux, aujourd'hui elle n'est pas là. L'un des hommes se coiffe d'un bonnet de père Noël, les autres rient. Puis deux d'entre eux se disputent et haussent la voix, je ne réussis pas à entendre la raison car je monte dans le métro.

Ainsi, l'usage des lieux des sans-abri et leur appropriation de l'espace ne correspondent pas aux attentes du lieu, ils peuvent être une transgression des règlements en place, même s'ils sont relativement tolérés. La mobilité de ceux-ci ne peut donc que se faire à partir de leur propre lien, et usages des espaces. Si une part des sans-abri apparaissent comme les « habitués » de certains lieux, d'autres en revanche sont aperçus en un lieu puis disparaissent. Il est très difficile de savoir ce que deviennent les personnes qui ne recontactent plus le 115, ou qui ne fréquentent plus un accueil de jour. Il n'y a finalement que peu de connaissance de

l'après, des phénomènes de sortie du système de prise en charge, de décrochage, de mobilité. On ne sait pas ce que deviennent ceux et celles qu'on ne revoit plus⁹¹.

La mobilité des sans-abri peut donc être pensée à plusieurs échelles et n'est pas sans lien avec les rythmes quotidiens de la survie. En effet, les activités de la survie et du « s'en sortir » des sans-abri sont en partie dépendantes de l'organisation des institutions. Des institutions qui permettent de répondre aux besoins les plus fondamentaux comme la nourriture, l'hygiène, le sommeil, mais aussi à la nécessité d'avoir des ressources et que sa situation administrative soit à jour ou encore la sociabilité. Les contraintes mises en place par les institutions semblent être explicables à la fois par un décalage avec la réalité de l'expérience quotidienne des personnes sans-domicile, mais aussi par une volonté de l'institution de forcer les individus à entrer dans un cadre spatialement et temporellement défini avec l'idée de leur (ré) apprendre à gérer leur temps dans un espace donné. Une compétence que les sans-abri semblent pouvoir bien maîtriser.

2 - (In) visibilité des femmes sans-abri dans l'espace public

Les femmes sans-abri, comme les hommes, sont soumises à l'impératif de répondre à leurs besoins physiques et de sécurité, c'est-à-dire survivre, tout en vivant dans des conditions matérielles très difficiles. J'aborderai dans cette partie, quelle place prend la notion de mise à l'abri dans la débrouille quotidienne des femmes sans-abri. L'abri étant entendu comme le lieu où l'on se trouve effectivement plutôt que simplement l'accès à un toit.

2.1 - Une lutte pour la survie

Dans un premier temps, je vais donc m'intéresser à l'usage des lieux comme lieux de protection pour les femmes sans-abri. La nécessité de se protéger est un invariant du statut de sans-abri, il est lié au fait d'être démuné et exposé dans l'espace public. L'exposition dans l'espace public implique une vulnérabilité visible de tous et multiplie par conséquent les risques de vols, d'agressions, de viols, etc. en plus de ceux liés aux conditions de vie très rudes. Si les deux premières dimensions ne sont pas propres aux femmes, il apparaît que certains risques sont différents selon le sexe, notamment le viol et le fait d'être récupérée par des personnes pour se prostituer. Deux risques qui sont majoritairement soulignés comme risques concernant spécifiquement les femmes sans-abri. C'est un fait dont les sans-abri sont conscients, comme en attestent ces témoignages d'hommes à la rue :

Extrait avec Gérard, 4 septembre 2011, au café Ozanam, lieu d'accueil pour les petits déjeuners :

Gérard : - Moi je trouve que pour les femmes c'est encore plus dur. J'en ai vu pas mal, mais beaucoup se font prendre par des gars. Beaucoup de jeunes se retrouvent sur le trottoir. Et puis elles se font dépouiller plus facilement. Mais en même temps elles sont plus discrètes aussi.

Extrait de journal de terrain, 18 décembre 2011, nuit, observation en maraude :

⁹¹ Sur l'étude des sorties de rue, l'ouvrage de Pascale Pichon offre une première piste : Pichon P., Torche T., coll. « Sociologie matières à penser », « S'en sortir. Accompagnement sociologique à l'autobiographie d'un ancien sans domicile fixe », Puf Saint-Etienne, 2007, 231 p.

Trois hommes que nous rencontrons dans le 5^{ème} demandent des rasoirs, ils n'en ont plus. Nous restons discuter un peu, ils ne souhaitent pas aller dans les centres, ils restent là. L'un d'eux me fait la bise en disant : « Moi j'fais la bise aux femmes ». Il parle d'un ami de rue qui reste dans le coin habituellement, mais qu'ils n'ont pas vu depuis quelques jours, celui-ci est en couple. Sa compagne est mal en point en ce moment. L'homme le plus bavard nous dit « Une femme de toute façon elle a rien à faire dans la rue ». Il explique que c'est très dur pour elle, elle a des problèmes de santé et s'est fait agresser récemment alors qu'elle était sans son compagnon.

Les femmes apparaissent donc dans ces discours comme étant plus vulnérables et exposées à des risques particuliers. Ma démarche n'est pas de chercher à mettre en concurrence les souffrances des hommes et celles des femmes, ni même de cliver leur position. Il s'agit plutôt de comprendre comment les femmes cherchent à parer à ces difficultés spécifiques, c'est-à-dire par quels moyens elles se protègent à la fois des problèmes liés au sans-abrisme que les hommes rencontrent également, et ceux liés majoritairement à leur genre. Or certains lieux sont particulièrement utilisés dans le but de se protéger. Les lieux-ressources constituent tout d'abord des lieux utiles pour répondre aux nécessités de la survie mais aussi des lieux de protection. Ils permettent de souffler, de se reposer, sans être constamment en état d'alerte, aux aguets, c'est-à-dire sans se sentir trop exposée. Plusieurs lieux remplissent ce rôle : les accueils de jour, les bibliothèques, les lieux de culte, etc. Célestine, une dame âgée venue des Antilles depuis plusieurs années, explique que le fait de se rendre à l'église tous les jours lui permet de ne pas perdre confiance mais aussi d'être à l'abri des dangers de la rue (Journal de terrain, 3 novembre 2011). Ces différents lieux sont utilisés le jour pour se mettre à l'abri, mais c'est surtout la nuit que le danger se fait sentir et que les femmes cherchent à se mettre en sécurité.

Les attitudes et choix de lieux varient donc en fonction de l'heure, du moment de la journée, que l'on soit le jour ou la nuit. La nuit, les femmes sans-abri ont recours à deux types de pratiques, ainsi j'ai pu distinguer d'un côté, la notion de lieu-refuge, c'est-à-dire le fait de trouver un lieu où l'on s'abrite et y passer la nuit, et d'un autre côté, la stratégie qui consiste à circuler dans la ville pour ne pas être repérée. Parmi les lieux-refuges, le plus évident est le centre d'hébergement, ou la place d'hôtel via le 115 ou ses propres ressources.

Le soulagement et la gratitude exprimés par de nombreuses femmes au moment de l'orientation sur un centre ou un hôtel donne une idée de ce que leur inspire l'idée de passer une nuit dehors. Mais il existe également des lieux-refuges utilisés par les femmes sans-abri alors que leur utilité première diffère. En premier lieu, se trouvent les urgences des hôpitaux :

Extrait d'entretien avec Lucie, travailleuse sociale au sein des Équipes Mobiles d'Aide du Samusocial, p. 20, 17 janvier 2012
*Ouai, franchement aujourd'hui je pense que indifféremment les hommes et les femmes se retrouvent dans les mêmes lieux, c'est-à-dire qu'on peut retrouver des dames qui sont, **enfin généralement c'est quand même des exclues depuis un certain temps**, mais qui vont dormir sur les pas de porte, ou sous les auvents des magasins là, genre monoprix, hein, monoprix c'est l'enseigne où tu vois régulièrement des SDF dormir voilà.*

Maintenant t'as quand même des femmes qui vont se rendre plus facilement aux urgences quand même pour se mettre à l'abri par peur.

Dans l'entretien, Lucie met en avant le fait que parmi les femmes sans-abri on peut distinguer une catégorie : celle de « grandes exclues ». Ces femmes correspondraient à la description du public principalement ciblé par les maraudes du Samusocial de Paris. Comme les hommes désignés de « grands exclus », il s'agit de femmes ayant plusieurs années de rue derrière elles, ne sollicitant que rarement les services de l'action sociale, qui vivent dans la rue et sont dans un certain état d'incurie. Mais, toujours comme pour les hommes sans-abri, cela ne constitue pas l'essentiel des personnes sans-abri. Notamment chez les femmes qui ne correspondent pas à cette image et sont moins incuriques, plus prises en charge et moins visibles que les hommes. Pour ces femmes ne correspondant pas à la conception de « grandes exclues », il est peu fréquent de rester à même la rue pour passer la nuit et ainsi risquer d'être particulièrement vulnérables. Elles vont donc se réfugier dans des lieux où elles se sentent davantage en sécurité, quitte à ce qu'elles ne se reposent qu'une fois le jour venu. Ceci est lié au sentiment de peur comme le souligne Lucie. Cela est d'autant plus vrai quand elles sont accompagnées d'enfants, dans ce cas les urgences constituent le lieu-refuge par excellence, car elles peuvent y rester avec leur enfant avec un moindre risque de se faire mettre dehors :

Extrait de journal de terrain, 23 novembre 2011, après-midi, mixte :
Abeba appelle pour la quatrième fois de la semaine. Elle nous appelle depuis une cabine téléphonique proche des urgences de l'hôpital Lariboisière. Nous parlons en anglais. Elle est avec son bébé de 7 mois, il n'y a pas de père qui ait reconnu l'enfant. Abeba est arrivée en France il y a 5 jours, elle vivait auparavant en Italie depuis plus de 5 ans où elle a un titre de séjour en règle. Cela fait plusieurs jours qu'elle reste dans la salle d'attente des urgences de l'hôpital avec son enfant mais elle est très fatiguée. Elle avait un logement là-bas mais l'appartement était très sale pour élever son enfant. C'était dangereux, elle a donc dû le quitter et s'est retrouvée sans solution. Elle ne pouvait plus travailler depuis quelque temps mais a pris toutes ses économies pour son enfant. Elle a décidé de venir en France car elle dit qu'en Italie ils sont racistes, que c'est trop dur avec son enfant là-bas, qu'elle ne peut rien faire. Je vais voir la coordination. Elle est toujours ROPE zone européenne, elle dépend du système italien de protection sociale, étant régulière sur leur territoire. Ne pouvons la prendre en charge sur le 115 de Paris que si sa présence à Paris excède 3 mois. Je lui redonne l'information que trois collègues lui avaient déjà donnée : elle doit repartir en Italie, nous ne pouvons pas l'héberger. Elle pleure, s'énerve, explique qu'elle ne peut pas retourner là-bas. Au moment où nous raccrochons elle pleure encore et réaffirme qu'elle ne retournera pas en Italie même si elle doit passer trois mois aux urgences pour qu'on s'occupe enfin d'elle et de son enfant.

Cette femme qui n'a aucun lieu où aller avec son enfant en bas âge choisit les urgences de l'hôpital pour trouver refuge. La présence de l'enfant est sans doute ce qui permet à Abeba de rester autant de jours dans la salle d'attente car d'autres femmes témoignent du fait d'avoir été exclues des hôpitaux lorsqu'elles restaient trop longtemps dans la salle d'attente ou lorsque

leur présence était perçue comme gênante. Les commissariats, autre lieu de mise à l'abri conseillé aux femmes particulièrement par le 115 lorsqu'aucune place n'est donnée, sont moins utilisés comme lieu refuge, notamment par les femmes migrantes ou souffrant d'addiction. Il y a aussi des lieux privés où elles se rendent sans que leur présence y soit autorisée comme des cages d'escalier, des parkings. Il est difficile de savoir combien de femmes utilisent ce moyen la nuit car cela les rend invisibles. Cependant, ce cas concerne quelques femmes :

Extrait de journal de terrain, 18 février 2012, soir, front-line :

Yvonne, 43 ans, appelle pour une place et une adresse pour refaire sa carte d'identité qui lui a été volée. Elle semble très nerveuse, quand je l'interroge sur son moral, elle m'explique la cause de son angoisse :

Yvonne : Mon amie, Claude, elle est morte dans un parking, elle a été agressée, on l'a carrément poignardée et laissée pour morte, tout le monde s'en fout. Elle allait dormir là-bas depuis un moment, dès fois j'y allais moi avec elle. Mais là j'veux plus y retourner, j'ai la trouille maintenant. S'il m'arrive un truc personne ne le saura. Faut vraiment être taré pour faire ça.

Quelque peu choquée par sa nouvelle, je lui demande si elle connaît la date de naissance de son amie pour que nous trouvions son dossier et que nous puissions communiquer son décès, elle ne la connaît pas. Je vais en coordination et explique la situation, elle sera prise sur Rostand pour qu'on puisse garder un œil sur elle, si ça ne va pas je peux lui donner des adresses de structures où elle pourra en parler. La coordination va essayer de retrouver de quelle Claude il s'agit.

Cette histoire particulièrement difficile rend compte du problème rencontré par les femmes lorsqu'elles choisissent de se mettre à l'abri dans des lieux cachés de la vue de tous. Car dans ce cas, il est impossible que quelqu'un vous vienne en aide si vous faites une mauvaise rencontre. Yvonne est très angoissée par le meurtre de son amie, elle a peur pour elle-même. L'alternative du centre lui paraît plus convenable que le risque qu'il lui arrive la même chose qu'à Claude.

Dans les cas que j'ai développés ici, c'est le fait de se fixer en un lieu qui semble être le barrage aux risques de violences en tout genre, le type de lieu ayant son importance : on est plus en sécurité aux urgences que dans un parking privé. Mais d'autres femmes décident tout simplement de ne pas dormir la nuit, appréhendant les rencontres et les dangers de la rue, elles évitent de se fixer en un lieu considérant que cela augmente leur vulnérabilité. Celles-ci vont donc marcher ou prendre les transports toute la nuit, somnolant parfois dans les noctambus. Ceci nécessitant tout de même une endurance au manque de sommeil et une certaine forme physique pour errer toute la nuit dans des buts occupationnels et sécurisants. En même temps, y compris lorsqu'ils sont dans les centres, les sans-abri évoquent fréquemment les problèmes liés au sommeil, il est rare qu'ils déclarent dormir sur leurs deux oreilles et sont le plus souvent dans un état de vigilance constante. Nadège, une jeune femme sans-abri, préfère ainsi ne pas dormir de la nuit et rester dans les transports en commun :

Extrait de journal de terrain, 27 mars 2012, matin, front-line :
Nadège, 27 ans, a passé la nuit dehors hier soir. Santé ok malgré des douleurs au dos. Je lui demande où elle a dormi hier soir, elle était en DNP [Demande Non Pourvue]. Elle m'explique que quand on ne lui donne pas de place, souvent elle reste toute la nuit dans le métro puis dans les bus, elle préfère et elle trouve ça plus sûr. C'est fatiguant mais au moins c'est moins dangereux. En plus maintenant elle connaît par cœur tous les bus, souvent elle donne des indications aux touristes perdus à Châtelet la nuit, des fois certains lui donnent une cigarette pour la remercier. Après, en journée, elle est plus tranquille pour dormir, elle va dans les accueils de jour ou alors dans les parcs quand il fait bon dehors. Mais elle fait toujours bien attention à ses affaires, elle a un sac où il y a « toute sa vie ». Vu avec la coordination, pas de disponibilité pour l'instant, elle doit rappeler cet après-midi.

Les transports en commun, constituent donc à Paris un autre lieu-refuge pour les sans-abri qui est caractérisé par la mobilité qu'il implique. Les femmes sans-abri y voient la possibilité d'être dans un lieu où d'autres gens circulent, de passer inaperçues parmi les autres voyageurs et donc de paraître moins vulnérables que si elles restaient seules en extérieur. Cependant, il faut souligner que rares sont les femmes seules dans les transports en commun tard dans la nuit. Y compris pour les femmes ayant un logement personnel, le fait d'être seule dans les transports ou dans la rue, passée une certaine heure, est perçu comme dangereux⁹². Au sujet des femmes d'une manière plus générale, avec logement personnel, l'article « *Insécurité dans les espaces publics : comprendre les peurs féminines* » souligne un élément important qui fait écho à ce que j'ai développé :

« Être de sexe féminin dans la rue n'est pas une caractéristique anodine et de nombreuses sanctions viennent rappeler aux femmes le rôle qu'elles doivent jouer et les pratiques que l'on attend d'elles. L'anticipation des violences sexuelles est une constante pour les femmes interrogées tout simplement parce qu'elles s'identifient en premier lieu comme « femmes ». Aussi, il apparaît que les raisons des peurs déclarées par les femmes ne sont pas liées à une expérience personnelle d'agressions physiques mais à une violence de genre. »⁹³

Par conséquent, il paraît utile de souligner que le sentiment d'insécurité n'est pas propre aux femmes sans-abri, en particulier lorsque l'on parle de circuler dans la ville la nuit. Le discours des écoutantes, moi comprise, est frappant de ce point de vue car il est très fréquent de les entendre insister pour que les femmes sans solution pour la nuit se rendent dans les hôpitaux ou les commissariats de police pour se mettre en sécurité et parallèlement elles-mêmes réfléchissent à des stratégies pour leurs retours chez elles la nuit⁹⁴. Ce qui distingue les femmes sans-abri est le fait qu'elles ne peuvent que difficilement s'extraire de la rue et

⁹² De nombreuses analyses ont été faites à ce sujet, notamment à partir des résultats de l'enquête quantitative Enveff réalisée en 2000 (enquête sur les violences faites envers les femmes en France) mais aussi à partir d'enquêtes qualitatives. Le travail de M. Lieber sur le sentiment d'insécurité chez les femmes, croisant ces deux méthodes, doit également être retenu.

⁹³ Condon S., Lieber M., Maillachon F., « *Insécurité dans les espaces publics : comprendre les peurs féminines* », Revue française de sociologie, 46-2, 2005, pp 265-294.

⁹⁴ Les écoutantes usent également personnellement de stratégies dans leurs déplacements. Lorsqu'elles sortent du travail tard dans la nuit pour ne pas faire toute seule le trajet, choisir un itinéraire plutôt qu'un autre. Les horaires de fin ont même changé après consultation des coordinateurs afin que les écoutantes n'attendent pas trop le RER sur le quai toute seule ou prennent un bus rapidement.

qu'elles sont particulièrement précaires. Cela explique sans doute en partie pourquoi il est difficile de concevoir que des femmes vivent à la rue, mais j'y reviendrai. En somme, le choix des lieux de vie, des lieux de passage, des lieux-ressources, est un enjeu fondamental pour les femmes à la rue, d'autant plus pendant la nuit. Il s'agit de décisions complexes à prendre et sans cesse à renouveler au jour le jour.

En conclusion, les femmes sans-abri se trouvent le plus souvent dans un dilemme très complexe à résoudre. Il faut choisir entre d'un côté la visibilité : cette solution peut être choisie par indifférence (comme on peut le penser des « grandes exclues » qui ne prêtent plus attention aux dangers de la rue) ou bien pour qu'en cas de problèmes, elles ne soient pas seules, dans l'idée de susciter des réactions de la part des passants, du voisinage. La visibilité est donc souvent dans des lieux où les femmes se sentent relativement en sécurité, elle peut néanmoins être caractérisée par l'anonymat (comme les transports) ou inversement par la reconnaissance d'une vulnérabilité propre (comme dans les urgences). Et d'un autre côté, les femmes sans-abri peuvent choisir une stratégie d'invisibilité ayant pour but de ne pas être repérée. Mais ces femmes le choisissent tout en sachant qu'elles s'exposent aussi au risque que personne ne puisse leurs venir en aide en cas de problèmes.

2.2 - Une lutte contre l'étiquetage

Les premières stratégies quotidiennes des femmes sans-abri que j'ai identifiées portent sur leur sécurité physique. Il s'agit de la survie comme préservation de soi vis-à-vis des agressions extérieures, s'ajoutant au maintien physique de soi en apportant des réponses aux besoins premiers.

Je vais à présent décrire les usages que les femmes sans-abri ont dans l'espace public pour comprendre les mécanismes de sauvegarde de soi du point de vue de la considération que ces femmes ont d'elles-mêmes. Il s'agit de savoir par quels moyens les femmes sans-domicile sont susceptibles de résister au stigmat. Je verrai, dans un premier temps, comment les femmes sans-abri s'emploient à ne pas être vues pour ne pas être reconnues et étiquetées comme personnes sans-domicile. Ensuite, j'aborderai brièvement les logiques de distinction à l'œuvre dans l'expérience de survie de certaines femmes à la rue. Enfin, il s'agira de s'arrêter de façon plus approfondie sur les pratiques des femmes sans-abri au regard des enjeux de visibilité précédemment développés.

Être visible dans la rue, en tant que femme sans-abri, ce n'est pas uniquement s'exposer aux dangers, à l'usure ou aux intempéries. C'est aussi s'exposer aux regards des autres et à leur jugement. Le jugement des autres est particulièrement central dans la construction subjective des individus, il permet de donner les preuves d'une reconnaissance de son individualité par autrui. Les sans-abri, hommes et femmes, sont étiquetés comme tels à partir du moment où ils sont reconnus comme tels. Les caractéristiques permettant de ranger les personnes dans la catégorie « Sans-Domicile-Fixe » peuvent être : leur aspect physique (saleté, usure, vêtements, manque de soin et d'hygiène), leurs pratiques (comme faire la manche, boire de l'alcool, dormir dans l'espace public), leurs marqueurs comme les bagages, leurs heures de présence dans la rue ou encore les lieux où on les rencontre, par exemple près d'un guichet de banque, devant un magasin, dans une gare, etc. Le fait de cumuler un nombre important de ces caractéristiques implique donc une plus grande chance d'être stigmatisé et considéré comme sans-abri. À partir de mon expérience de terrain au 115 de Paris et en questionnant

les maraudeurs ou coordinateurs, il m'est possible de dire que les femmes sans-abri freinent plus longtemps que les hommes la phase de l'étiquetage, car il s'écoule un temps plus long avant de réunir plusieurs de ces caractéristiques qui conduisent à la stigmatisation.

Tout d'abord, les femmes sans-abri sont nombreuses à vouloir se dissimuler, il s'agit pour elles en premier lieu de ne pas être vues. Afin de rendre cela opérationnel, elles doivent donc réussir à se fondre dans le décor et se rendre invisibles au sein de l'espace public. Pour réussir, il leur faut maîtriser les codes de tous les espaces qu'elles traversent pour rendre impossible leur repérage comme déviante dans leur usage de l'espace et dans leur présence même en son sein. Ainsi, au cours d'une série d'observations à la Gare du Nord en Avril 2012, il m'a été possible de repérer deux femmes dont l'apparence ne laissait croire qu'elles étaient sans-abri, elles semblaient être des voyageuses normales de la gare. Cependant, mon observation m'a permis de voir que l'une d'entre elles utilisait les cabines téléphoniques, que personne n'utilisait, et appelait le 115 (je l'ai vu composer les chiffres après avoir noté qu'elle se servait des cabines) et j'ai pu voir l'autre femme rester pendant près de deux heures avec un café à la table d'un commerce, sans manifester aucun intérêt pour l'heure ou l'arrivée des trains. En mimant des attitudes habituellement adoptées dans les gares, ces femmes cherchent à ne pas se faire remarquer. Ce n'est qu'en observant très attentivement leurs usages de l'espace à plusieurs reprises et en ayant connaissance de certaines pratiques de la survie des sans-abri que j'ai pu les voir, car aux yeux des autres usagers de l'espace elles ne constituaient pas des déviantes. Parfois néanmoins, le fait de ne pas vouloir être vu, n'implique pas effectivement de ne pas être vu. Comme le montre l'extrait de journal de terrain suivant :

Extrait de journal de terrain, 18 décembre 2011, nuit, observation en maraude.

Nous sommes à Ivry-sur-Seine en direction du 13^{ème} qui fait partie de notre secteur. Je suis à l'avant avec la travailleuse sociale et le chauffeur, l'infirmier est monté à l'arrière. Nous venons de manger dans les locaux du Samusocial et nous repartons faire de la maraude pure. Sur le chemin, nous croisons une femme au niveau d'une poste. Nous ralentissons pour aller la voir. Elle nous aperçoit et recule. Nous avançons le camion sur le trottoir pour aller à sa rencontre. Mais à ce moment-là, elle fait mine de regarder avec concentration les horaires de La Poste, comme si elle était occupée et ne souhaitait pas être dérangée. Nous en déduisons qu'elle ne souhaite pas nous parler. Étant donné l'heure, 3 h 30 du matin environ, il apparait qu'elle est très probablement sans-abri mais qu'elle ne veut pas avoir affaire à nous.

Cette situation est révélatrice du fait que malgré tous leurs efforts, les femmes sans-abri ne peuvent tout à fait échapper à l'étiquetage en tant que déviantes. Cependant, elles peuvent échapper au stigmate de sans-abri, au profit d'une identité moins disqualifiante de pauvre par exemple, si l'on se réfère à l'aspect peu soigné qu'elles peuvent avoir. Toujours est-il que cette volonté de ne pas être vu semble particulièrement frappante chez les femmes sans-abri alors qu'elle est plus rarement constatée chez les hommes, mais cela mériterait une analyse plus fine des pratiques masculines. Les comportements que j'ai analysés dans la partie précédente concernant la protection des dangers de la rue à travers des stratégies de dissimulation entretiennent également la lutte contre l'étiquetage. Le fait de ne pas rendre

visible sa vulnérabilité vise à empêcher d'être perçue comme sans-abri, femme seule, déviante.

Mais au-delà de la stigmatisation par des inconnus, l'enjeu peut également reposer sur le fait de ne pas être reconnue. Être reconnue est un risque plus grand que d'être vue pour les femmes sans-abri car cela touche encore plus directement leur identité personnelle. C'est individuellement qu'elles risquent alors d'être vues comme sans-abri, ce qui est perçu comme un échec, une forme de déchéance et inspire donc une honte profonde chez certaines femmes. Alors qu'en étant plus simplement vue et étiquetée, c'est en tant que personne anonyme que l'on est assimilé à un ensemble collectif de personnes à la rue, de sans-domicile-fixe. Ainsi, l'on peut retrouver cette appréhension chez cette femme :

Extrait de journal de terrain, 12 janvier 2012, soir, front-line :
Katia appelle pour une place en centre. Elle est fatiguée, a dormi dehors hier soir. Elle n'a aucune ressource, et est en attente de CMU. Je vais en coordination. On me propose une prise en charge via les maraudes pour aller à Charles Foix. Je retourne lui annoncer, contente d'avoir une place à lui proposer à cette heure-ci. Je lui explique les modalités de prise en charge, elle est ravie d'avoir une place, elle me remercie. Mais quand je lui annonce qu'elle doit être amenée en camion pour ensuite aller au centre, elle me dit qu'elle ne veut pas y aller. Je lui demande pourquoi, ne comprenant pas son choix, elle qui était si contente d'avoir une place. Elle me dit qu'elle ne veut pas aller dans les camions du Samu Social, que si quelqu'un la reconnaît ça serait la honte. Elle ne veut absolument pas monter dans un camion, même si nous changeons le point de rendez-vous. J'essaye de la convaincre qu'à cette heure-ci il y a peu de chance qu'elle croise quelqu'un qu'elle connaît. Elle me dit qu'elle ne veut pas risquer qu'on sache qu'elle est dans cette situation, ça n'est pas la peine de continuer de parler. Après avoir insisté en vain, je finis par la laisser raccrocher.

Pour Katia, il semble que la dimension première de survie, de mise à l'abri, ne passe qu'au second plan, pour elle l'essentiel étant de ne pas être reconnue dans un service d'aide aux sans-abri et ainsi risquer d'être cataloguée comme tel par des personnes de sa connaissance. Cela montre à quel point les enjeux du sans-abrisme dépassent la notion de manque matériel. En effet, à travers les attitudes que l'on a déjà pu dessiner, je peux dire que l'expérience quotidienne du sans-abrisme comporte un aspect fondamental dans les enjeux identitaires qu'il implique. La sauvegarde de soi va donc bien au-delà de la réponse aux besoins comme dormir ou manger, car c'est aussi par la perception des autres que les individus sont à même de résister et d'organiser la débrouille quotidiennement. Les types de stratégie qu'utilisent ces femmes sans-abri pour ne pas être visibles, évoquent très clairement les attitudes qu'adoptent les femmes plus généralement lorsqu'elles se trouvent dans l'espace public, la nuit notamment. Les manières dont les femmes peuvent être amenées à se faire discrètes dans les lieux publics la nuit sont en effet comparables. Ainsi, il est possible de noter que les usages sociaux de l'espace public la nuit sont distincts selon le sexe. De nombreuses femmes adoptent des postures, des tenues qui se veulent les moins remarquables possibles lorsqu'elles circulent seules dans la ville. Avoir l'air occupé ou user de l'espace sans dévier de l'usage courant est une autre façon de se fondre dans l'espace sans être repérée. Les choix aussi se

ressemblent, surtout lorsque l'on pense aux itinéraires que choisissent d'emprunter les femmes pour rentrer à leur domicile ou se rendre quelque part. Il y a le plus souvent un choix des lieux de passage en fonction de leur dangerosité présumée ou non, de l'éclairage, du fait que la rue soit très fréquentée ou non. En somme, les problématiques rencontrées par les femmes sans-abri pour ne pas être vues ou reconnues, qu'il s'agisse d'éviter la stigmatisation ou de survivre, se retrouvent de manière notable, même si nécessairement différemment, dans les pratiques sociales des femmes parisiennes.

Dans le prolongement des résistances au stigmate déjà énoncées, il faut souligner un autre moyen auquel les femmes sans-abri recourent : il s'agit de la mise en place d'une logique de différenciation, d'une distinction, vis-à-vis des autres femmes sans-abri. Comme on peut le voir dans l'extrait suivant :

Extrait de journal de terrain, 11 novembre 2011, après-midi, front-line :
Christine appelle pour une prise en charge sur France 10 ou Savoy. Vu coordination : lui proposons une prise en charge sur France 10 dans une chambre à 2 lits, une autre femme sera avec elle. Christine est d'accord mais elle rajoute :
Christine : Moi j'aime pas quand y'a d'autres femmes dans la chambre. J'suis pas comme elle moi. J'veux pas les critiquer ces pauvres femmes moi, mais quand même c'est abuser comment elles se comportent.
Moi : ah bon ? C'est-à-dire ? Vous avez eu des problèmes ?
Christine : Non, mais elles pourraient faire un petit effort quand même. Moi c'est pas pour les autres que je dis ça, c'est pour elles. Parce que quand on se laisse aller comme ça, qu'on se met à boire et tout, c'est qu'il y a quelque chose qui ne va pas... [...]

Dans cet extrait, on peut voir que Christine, elle-même à la rue, émet des jugements sur les femmes sans-abri, disant qu'elle n'est pas « comme elles ». Par ceci, il faut entendre qu'elles désignent les femmes hébergées dans l'hôtel comme « autres » et qui ont « *quelque chose qui ne va pas* ». Il s'agit ici d'une logique de distinction que l'on a déjà pu voir indépendamment du sexe, en relation au travail par exemple. Mais en même temps que la logique de distinction, il est probable que cette différenciation posée entre soi et les autres permet de remplir une fonction rassurante, les autres servant d'épouvantails, et rappelant qu'il y a des gens plus mal en point que soi. Le recours à l'alcool étant perçu par Christine comme symptôme d'une marginalité. Cependant, qu'elle parle de femmes qui s'alcoolisent est intéressant du fait qu'il s'agit d'une pratique réalisée au sein même de l'hôtel, ce qui rejoint les informations données par Lucie :

Extrait d'entretien avec Lucie, travailleuse sociale au sein des Équipes Mobiles d'Aide du Samusocial, p. 10, 17 janvier 2012
À quelles problématiques t'as été confrontée particulièrement selon, on va dire selon le sexe, où même de manière générale ? On va laisser la question large et puis on verra.
Bah déjà la problématique récurrente on va dire c'est bah l'alcoolisme quoi. Où là que ce soit homme ou femme, de toute façon l'alcool est là quoi, il est présent et on va dire que pour certain même c'est un compagnon de rue quoi l'alcool. C'est... C'est vraiment quelque chose

qui les fait tenir je pense dans la rue pour certains. Euh après j'ai quand même remarqué que pour les hommes étaient quand même, enfin s'alcoolisaient plus massivement que les femmes. Où en tout cas ils montraient plus en fait. Les femmes se cachent plus pour boire et nient plus leur alcoolisme que les hommes j'ai l'impression. [...]

Une autre observation récurrente sur la situation des femmes sans-abri porte directement sur leur manière de cacher certaines pratiques stigmatisantes. Pour commencer, parlons de la manche, qui représente une des caractéristiques de l'image habituelle des sans-abri. À partir des témoignages recueillis à la fois de la part des femmes sans-abri, des écoutants et des observations ponctuelles de la vie quotidienne, il apparaît que peu de femmes isolées pratiquent la manche dite assise ou d'interpellation. La plupart des femmes rencontrées sont plutôt enclines à utiliser la technique qui consiste à « faire la rencontre » telle que décrite par P. Pichon⁹⁵. Cette technique consiste à se tenir debout et à solliciter des personnes en particulier pour leur faire une demande, c'est donc une pratique à la fois plus discrète et moins stigmatisante puisque peut subsister un doute sur le statut de la personne qui fait rencontre.

Extrait de journal de terrain, entretien informel avec Anne-Claire, ancienne sans-abri, 20 septembre 2011, à Ivry-sur-Seine :

Alors que je rentrais de ma formation au Samu Social, j'ai rencontré une femme qui allait à la rencontre des gens pour leur demander une pièce. L'observant au loin, je constatais que la femme était devant une porte d'immeuble et observait les passants, sans aucune occupation particulière, ni posture d'attente. Voyant que je la regardais, elle m'a fixé un moment. Je continuais à marcher dans sa direction, empruntant le chemin menant au bus. A l'instant où j'arrive à son niveau elle me demande de l'argent pour manger. Je lui donne une pièce et cela nous amène à discuter un peu. Elle me remercie de lui avoir donné et de lui avoir souri, « surtout la présence et le sourire », a-t-elle ajouté, « c'est rare ». J'en profite pour engager la conversation. On a beaucoup discuté, je pense que cette dame avait envie de parler. Elle s'appelle Anne-Claire et elle a 51 ans. Elle a passé au minimum trois à quatre mois dans la rue avec son fils de 21 ans après avoir été expulsée de son logement, à la suite de quoi elle a perdu son travail. À ce moment-là, ne souhaitant pas être séparée de son fils, ils ont dormi dans une tente, des parkings, des cages d'escalier. Le 115 ne voulait pas les prendre ensemble. Aujourd'hui elle a finalement obtenu un logement, en utilisant des anciennes relations (adjoint au maire d'arrondissement et assistante sociale) mais le logement est insalubre. Elle fait des missions d'intérim mais ne sera payée que dans une semaine donc elle continue à faire la manche, demande aux commerçants de lui mettre de côté les denrées périmées mais elle a très honte de sa situation. Elle ne veut plus prendre les tickets restaurants chez Emmaüs car elle ne veut pas priver des familles à la rue de ceux-ci. Elle me dit que des fois elle n'en peut plus, veut se jeter sous une voiture, sous un bus. Elle a aussi du mal avec l'attitude de ses collègues qui se doutent de sa situation mais mangent

⁹⁵ Pichon P., « Vivre dans la rue ... », op. cit. p. 101

des pains au chocolat devant elle sans lui en proposer. Elle me dit que c'est difficile, et puis il y a la honte, le mépris. Anne Claire me raconte qu'un homme est passé devant elle et lui a dit « vous savez il faut travailler aussi » et que quand elle lui répond « mais je travaille monsieur », il lui dise « c'est ça » en lui lançant trois pièces de un centime par terre. Puis quand elle a refusé de les prendre, il a ajouté « mais c'est de l'argent madame ! ». À ce moment elle a fini par dire « mais je suis pas votre chienne ». Elle n'en peut plus de vivre dans cette situation, voudrait vraiment que ça s'arrête. Elle me remercie d'avoir pris du temps, de parler avec elle et pour la pièce aussi. Je finis par la laisser, nous nous reverrons sans-doute.

De par la manière dont Anne-Claire gère sa situation de grande précarité, avec son fils, on peut constater que ceux-ci doivent faire partie des sans-abri (puis mal-logés) invisibles, car elle fait tout son possible pour ne rien laisser paraître de sa situation. La débrouille dont elle use encore aujourd'hui semble directement tirée de l'expérience vécue à la rue : manière de faire la manche, négociation avec les commerçants... Mais certains de ses usages ont changé : elle ne veut plus solliciter les services d'institutions destinés notamment aux sans-abri car elle ne s'en sent pas la légitimité. Le sentiment de honte, né de ses expériences mais aussi de l'image qu'elle a d'elle-même, est très présent dans son discours.

Finalement, les femmes sans-abri se trouvent prises dans une tension entre la lutte pour la survie dans la rue, à travers les enjeux liés à la débrouille, mais aussi celle contre l'étiquetage, pour ne pas ressentir le sentiment de honte et se sentir disqualifiées. Cela donne lieu à des stratégies variées ayant pour but de répondre à ces deux volontés, sans toutefois pouvoir y parvenir tout à fait. Cette partie permet également de questionner ce qu'implique être une femme sans-abri dans l'espace public et ce qu'implique d'être tout simplement une femme dans l'espace public, dans des situations où se joue une tension entre les objectifs contradictoires de visibilité et d'invisibilité pour vaincre ses peurs et se sentir en sécurité.

3 - Une remise en cause de la dichotomie privé-public, qui est au principe de l'agencement des sexes

À partir des dimensions spatiales et temporelles du sans-abrisme que j'ai développées dans un premier temps, et de l'expérience des femmes sans-abri dans l'espace public, je souhaite à présent m'interroger sur la dichotomie entre la sphère privée et la sphère publique habituellement mobilisée dans les représentations sociales de la différence entre les sexes. Dans le cas du sans-abrisme, étudié ici, il paraît essentiel tout d'abord de comprendre quels types d'appropriation de l'espace public il est possible d'observer pour ensuite questionner plus précisément les effets sur la dichotomie privé-public de la présence des femmes sans-abri dans la rue.

3.1 - L'appropriation de l'espace public et production de l'espace dans les pratiques

Vivre dans la rue c'est s'exposer aux regards des autres dans des espaces *a priori* impersonnels, où l'intime s'expose peu : des espaces publics. Mais que se passe-t-il lorsque des individus doivent, par nécessité, rendre publiques des parties de leur intimité du fait qu'ils

n'ont pas le choix de faire autrement ? Je vais chercher à comprendre dans quelle mesure l'exposition de soi et l'appropriation des lieux contribuent à produire des espaces privés au sein de l'espace public.

Dans un premier temps, il paraît essentiel de partir de la dimension occupationnelle des pratiques sociales des sans-abri au sein de l'espace public. Car être dans un espace particulier implique des modes d'occupation particuliers de cet espace. C'est donc selon l'espace où l'on se trouve que l'on adapte son attitude, sa façon de se mouvoir, de prendre de la place. Lorsque l'on ne respecte pas les règles implicites ou explicites qui s'appliquent dans l'espace où l'on se trouve, on risque d'être rappelé à l'ordre, sanctionné, par des comportements qui en retour soulignent la transgression. L'espace public, perçu comme distinct de l'espace privé, est régi par des règles plus nombreuses ayant pour but initial de permettre le vivre ensemble. Les personnes sans-abri ne peuvent tout à fait s'extraire de l'espace public puisqu'elles ne disposent pas d'un lieu de repli tel que peut l'incarner un chez soi. Il peut donc arriver que les sans-abri occupent l'espace différemment et que leurs pratiques ne correspondent donc pas aux attendus rattachés aux lieux où ils se trouvent.

Tout d'abord, j'aborderai les modes d'occupation de personnes sans-abri seules. La première caractéristique de leur mode d'occupation, et la plus fréquente selon mes observations, est la posture : les individus sont alors assis ou allongés dans des lieux qui ne prévoient pas un tel usage. On les trouve devant les banques, sur un quai de métro, sur un trottoir, devant un immeuble, etc. Comme le montrent les observations suivantes :

Extrait de journal de terrain, 5 mars 2012, observations personnelles, devant une banque, Paris 6^{ème} :

Je remarque une femme, depuis plusieurs jours elle est assise devant la Société Générale, toujours aux alentours de 9 heures du matin. Elle porte les mêmes vêtements que les autres fois que je l'ai vue : une doudoune sans manche au-dessus d'un t-shirt manches longues noir à pois blancs, elle a aussi un jean et des chaussures blanches abimées au bout. Elle porte une queue de cheval. Elle se tient dans une posture faisant penser à l'attente : les mains jointes sur ses genoux.

Extrait de journal de terrain, 10 juin 2012, observations personnelles, devant un distributeur de billet, Paris 7^{ème} :

Une femme, au moins 50 ans à première vue, est assise devant un distributeur de billets, sur un rebord, entre deux guichets automatiques. Elle a les cheveux très courts, une veste beige, type imperméable, visiblement usée par endroit. Elle a également un pantalon kaki. Elle tient un chaton en laisse. Des passants la regarde avec insistance d'autres ne semblent faire attention qu'au chaton en laisse.

Extrait de journal de terrain, 3 mai 2012, observations personnelles, dans une rue commerçante, Paris 14^{ème} :

Une femme avec une écharpe grise en laine sur la tête qui lui tombe de part et d'autre du visage, est assise par terre. On ne voit donc pas bien son visage. Elle se gratte le visage, ne regarde pas les piétons. Elle porte aux pieds des chaussettes noires avec des chaussons bleus, des pantoufles. La dame porte un pantacourt qui laisse apparaître ses mollets qui semblent sales et tachetés. En haut, elle a un sweet-shirt.

Si l'on prend la première de ces trois femmes, elle n'est pas déviante *a priori* de par sa tenue, elle est vêtue simplement, sans signe révélateur d'une grande précarité matérielle dans son apparence. C'est son occupation de l'espace qui la rend remarquable, pour elle comme pour les autres femmes, le fait d'être assise dans la rue pendant de longues plages horaires, à même le sol, dans des lieux de passage et notamment devant un guichet automatique, est une occupation de l'espace qui est implicitement considérée comme déviante. La troisième est néanmoins plus rapidement perceptible comme sans-abri car sa manière de se tenir, ainsi que sa tenue, l'état de son corps, sont plus caractéristiques des personnes à la rue. La seconde dimension que l'on retrouve dans le mode d'occupation de l'espace des personnes seules est le « bagage », physiquement imposant, encombrant et parfois assorti d'objets paraissant à première vue inutiles.

Extrait de journal de terrain, 19 février 2012, soir, mixte :

J'entends Charlotte qui parle avec « Moucheron » au téléphone, un homme bien connu du 115 qui donne toujours son surnom, partant du principe que tout le monde le connaît et donc sait retrouver son nom. Il semblerait que Moucheron soit embêté car il ne veut pas laisser son caddie où il a toutes ses affaires, Charlotte lui demande ce qu'il contient. Je n'entends pas ce qu'il répond mais elle essaye apparemment de le faire jeter des vieux journaux, que celui-ci entend garder. Charlotte dit : « ah mais effectivement, si c'est pour pas avoir froid je comprends ». Elle lui donne des adresses de bagagerie, lui explique qu'il ne pourra pas rentrer son caddie dans le centre. Fin de la pause, ma ligne sonne.

Extrait de journal de terrain, 2 avril 2012, matin, observations personnelles, Gare du nord, proche de la sculpture :

Une femme est assise par terre avec son chien, entre deux panneaux publicitaires fixes. Elle a les pieds nus. Elle est en train de gronder son chien qui aboie, grogne et mord sa laisse. Elle a de nombreux sacs autour d'elle : sac à dos, en plastique, ... Personne ne semble réagir pour l'instant aux aboiements du chien ni à la présence de cette dame, pas même les forces de l'ordre, très présentes dans la gare.

L'occupation de l'espace passe aussi par le fait d'y disposer ses affaires, c'est une façon d'aménager le lieu, de se l'approprier. Dans les deux cas présents, je n'ai que peu d'éléments sur la réaction des usagers plus conventionnels des lieux où « moucheron » ou la dame avec son chien se trouvent. Mais moucheron est contraint de se débarrasser de son caddie d'une manière ou d'une autre pour entrer dans le centre et le regard porté, même à distance, par Charlotte donne une idée de celui qui peut lui être porté de visu. De son côté, la femme semble laisser les gens indifférents mais l'espace qu'elle occupe à ce moment-là n'est pas un espace nécessaire aux usagers conventionnels de la gare. Cela dit, il est intéressant de noter que le bruit est une autre façon d'occuper l'espace car cette femme et son chien occupent l'espace sonore. Ainsi les pratiques des sans-abri en la matière peuvent être en décalage avec les lieux. Les lieux de circulation sont de bons exemples, le métro étant un de ces lieux, car on constate que la plupart des voyageurs non accompagnés y sont silencieux.

Extrait de journal de terrain, 19 novembre 2012, après-midi, observations personnelles, métro ligne 6 :

Une femme, probablement autour de 55 ans, avec de nombreux sacs et une béquille à la main passe dans le wagon. Elle répète d'une voix forte en interpellant les gens « s'il vous plaît madame, je suis en plein désespoir, je voudrais pas passer une deuxième nuit dehors... S'il vous plaît, c'est pour une chambre d'hôtel, je suis en plein désespoir », le ton de sa voix est assez plaintif et elle articule beaucoup ses phrases au point qu'elle semble parler au ralenti. Personne ne lui donne de pièce, elle ressort du wagon et je la vois entrer dans le suivant, j'entends encore sa voix. Les gens n'ont pas vraiment réagi, deux femmes se sourient, quand la dame part et les personnes qui l'avaient observée reprennent leurs activités (musique, lecture, etc.)

Cette femme prend place dans un espace à la fois bruyant, le métro étant un lieu où résonnent de nombreux signaux sonores, et silencieux, car les gens seuls y parlent peu. Son intervention pour solliciter les voyageurs vient donc perturber le cours normal du trajet tout en étant assez banale. En effet, le métro parisien est un lieu où la quête est fréquente du fait de la circulation de musiciens, de sans-abri, de personnes précaires, qui demandent la pièce, un ticket restaurant, une cigarette. Ceci explique aussi l'indifférence manifeste de nombreux voyageurs. On peut penser que les choses seraient différentes dans un bus ou dans un tramway où les pratiques de la manche sont plus rares. La seconde dimension sensorielle de l'occupation de l'espace que je peux évoquer est la dimension olfactive. Du fait de la nature du terrain d'enquête (une plateforme téléphonique), je ne dispose que de très peu d'éléments sur ce point, notamment concernant les femmes qui sont plus rarement incuriquées et souillées que les hommes. Il paraissait néanmoins important de souligner que cet aspect doit être pris en compte puisqu'il génère directement des réactions de la part des personnes en présence des sans-abri dont se dégage une forte odeur : on peut couramment observer des personnes qui se bouchent le nez, changent de place, se couvrent la bouche, en présence d'une personne malodorante. Et certains sans-abri contactant le 115 soulignent eux-mêmes les odeurs désagréables qui émanent de certains usagers des centres d'hébergement d'urgence, il peut s'agir d'alcools, d'urine, de crasse, de sueur.

Les différentes manières d'occuper l'espace que j'ai vues ici pour les personnes seules se retrouvent également dans les pratiques des personnes en groupe, avec toutefois la dimension collective de l'occupation impliquant davantage de gestes, de communication, d'interactions et parfois des comportements agressifs. Le risque des comportements agressifs des personnes en groupe se retrouvent dans les règles des maraudes du Samusocial qui ont pour instruction de ne pas s'arrêter si elles aperçoivent plus de trois personnes ensemble ou encore aux abords des lieux où se trouvent des collectifs comme les gares, les distributions de repas, les lieux à proximité des centres.

La façon dont on occupe l'espace est un premier jalon de la production de celui-ci mais dans le cas du sans-abrisme, cela va au-delà. Car être sans-domicile implique également une exposition de l'intimité au sein de l'espace public. Dans la rue, peu de place est laissée à la pudeur, car la contrainte majeure est l'absence d'espace privatif. Ainsi, les personnes à la rue rendent visibles leur intimité au regard des autres. Les gestes d'hygiène comme la toilette, la coiffure, faire ses besoins, etc. sont alors exposés et ces pratiques quotidiennes,

habituellement rattachées à la sphère privée, deviennent alors publiques. Il est donc fréquent de voir des moments d'intimité des personnes sans-abri, au-delà de l'évidence conduisant à penser au sommeil, comme on le voit ici :

Extrait de journal de terrain, 11 octobre 2012, observations personnelles, sur un banc public, Paris 12^{ème} :

Je remarque une femme assise seule de biais sur un banc, des sacs l'entourant. Elle tient une brosse et coiffe ses longs cheveux bruns. Ils lui recouvrent une partie du visage. Je me demande si cela a pour but de le cacher ou sert uniquement à faciliter les gestes pour coiffer une chevelure visiblement emmêlée.

Extrait de journal de terrain, 26 septembre 2011, matin, back-line :

Je suis en ligne avec Jocelyne, sans domicile depuis deux semaines. Faisons le point sur sa situation. Elle a été expulsée de l'appartement qu'elle louait dans le 19^{ème}, son propriétaire l'a mise à la porte alors qu'elle avait prévenu qu'elle aurait quelques problèmes de paiement pendant une courte période, car elle était en recherche d'emploi. Elle a des justificatifs de sa présence dans le logement. Aujourd'hui sans solution via son réseau, elle est dehors. Sa situation est en règle (papiers, CMU, RSA 19^e). Pour le quotidien elle se débrouille pour faire sa toilette dans les parcs quand il n'y a pas grand monde, elle ne veut pas rester sans se laver. La maraude de la Croix rouge lui a donné un kit d'hygiène donc elle a le nécessaire pour sa toilette. Comme elle avait un rendez-vous avec son assistante sociale la semaine dernière, elle a pris soin de se changer dans des toilettes publiques car elle avait gardé des changes propres au cas où. Elle ne va pas tarder à faire une laverie même si ça coûte un peu cher. Elle se débrouille pour manger. Vu avec la coordination : orientation vers son assistante sociale du 19^{ème}, elle ne dépend pas du 115 et donner adresse repas et accueil de jour pour les douches.

Ces observations dévoilent une exposition de l'intimité dans l'expérience quotidienne de la débrouille. Les personnes sans-abri doivent s'adapter aux circonstances de la vie à la rue et donc trouver des moyens pour recourir aux gestes quotidiens à même l'espace public. Faire sa toilette, se brosser les cheveux, se changer, deviennent donc des moments livrés au regard des autres. La seconde dimension concernant l'intimité des sans-abri porte sur les relations affectives et sexuelles. Cet aspect des expériences du sans-abrisme a été peu exploré compte tenu du terrain d'enquête considéré : regarder un phénomène par le biais institutionnel implique de délaissier des éléments au profit d'autres. En effet, à travers ce dispositif d'enquête, c'est principalement le discours fait à l'institution qui a pu être recueilli, et les observations menées par ailleurs ne permettent pas d'en dire plus sur les expériences affectives et sexuelles qui nécessitent pour être évoquées une mise en confiance plus approfondie. Néanmoins, il convient de souligner que les enquêtes menées sur cet aspect de la vie des sans-abri sont peu nombreuses notamment à cause d'un déni généralisé, de la part des institutions comme des chercheurs, de l'existence d'une sexualité des sans-abri. L'Observatoire du Samusocial a réalisé en 2007 une enquête par entretiens semi-directifs auprès des personnes hébergées dans les accueils de jour et de nuit du Samusocial qui met à jour le caractère pluriel et réel des expériences affectives et sexuelles dans la rue. En effet,

pour les auteurs du rapport « *Survivre ou faire l'amour ? La pluralité des expériences affectives et sexuelles de personnes sans-domicile-fixe* »⁹⁶, il ne fait nul doute que les pratiques sexuelles et affectives des sans-abri ne doivent être comprises à partir des privations matérielles ou des actes violents pouvant être présents dans la rue, mais plutôt à partir de leur trajectoire biographique et de la manière dont les personnes à la rue définissent leur situation objective. Leur travail permet de montrer que le sans-abrisme n'exempte pas d'une vie affective et sexuelle et qu'il y a là une prénotation à dépasser fournissant donc une piste pour mener davantage de recherches dans ce sens.

Enfin, il convient de signaler de quelle façon les personnes sans-abri peuvent être amenées à reconstituer un chez-soi, délimitant un espace intime en différents lieux de l'espace urbain, qui constituent ainsi des espaces privatifs symboliques au sein de l'espace public. L'utilisation de lieux couverts, permettant ou non la délimitation physique, vise à reconstituer un abri mais aussi un chez soi. Les techniques d'approche des maraudeurs permettent de mettre en lumière cette dimension de l'appropriation de l'espace en considérant que les personnes rencontrées ne doivent être approchées en deçà d'une certaine limite que lorsqu'elles ont invité les maraudeurs à s'avancer, comme l'on inviterait quelqu'un à franchir le seuil de la porte. Les lieux de survie deviennent ainsi de véritables lieux de vie dans lesquels les personnes créent des habitudes, un espace à soi. Qu'il soit fait de cartons, de bois, de tissu, l'abri devient un espace rendu privé, pendant un temps. Cela invite les passants à en prendre acte comme par exemple en faisant discrète leur présence aux abords d'un lieu de vie, diminuant l'allure de la marche et le bruit de ses pas pour ne pas gêner le sommeil d'une personne sans-abri endormie.

3.2 - La présence des femmes dans l'espace public

À partir du questionnement autour de la notion d'appropriation de l'espace public que j'ai déclinée sous ses différentes formes, je peux maintenant poser le problème plus spécifique de la présence des femmes sans-abri dans l'espace public. En effet, il s'agit pour moi d'interroger la présence de ces femmes dans l'espace public à partir des représentations sociales associées à cet espace. En partant de ce qui se joue dans les représentations, je pourrai ensuite traiter plus précisément de la présence effective des femmes sans-abri dans la sphère publique, qui comme je l'ai dit occupent l'espace de différentes manières et sont particulièrement exposées au regard des autres. Enfin je questionnerai la pertinence d'une analyse à partir de la dichotomie privé/public à partir de l'expérience des femmes sans-abri à Paris.

Pour commencer, il s'agit donc de prendre appui sur le travail de terrain pour rendre compte de la manière dont est perçue la présence des femmes sans-abri dans l'espace public, que l'on a constaté comme étant différente de celle des hommes. La description des représentations sociales permet aussi de comprendre comment les acteurs vont ensuite interagir avec les femmes sans-abri à partir de ces conceptions et perceptions du monde. Il n'y a pas d'effet mécanique entre les représentations et les expériences concrètes de la rue mais cela contribue à construire les manières d'agir de ces femmes et aussi à forger leur réflexivité sur leurs propres expériences. Le premier élément qu'il convient de souligner porte sur la dangerosité présumée de l'espace public pour les femmes sans-abri. En témoigne le film

⁹⁶ Carpentier S., Laporte A., Le Mener E., Oppenheim N., Observatoire du Samusocial de Paris, Inpes, « *Survivre ou faire l'amour ? La pluralité des expériences affectives et sexuelles de personnes sans-domicile-fixe* », 2007, 229 p.

réalisé pour le Samusocial dans sa campagne destiné à empêcher la fermeture du centre d'hébergement d'urgence pour femmes Jean Rostand :

Le film commence par la phrase : « Le 31 Mai, si le centre d'hébergement pour les femmes sans abri ferme ses portes, ces femmes dormiront dehors. » Dans un lieu apparemment souterrain, deux hommes marchent en parlant bruyamment. Une jeune femme brune est allongée dans un renforcement du mur, formant une alcôve, sur des couvertures disposées sur un carton et avec des sacs autour d'elle. Elle porte un bonnet, un grand manteau et un jean. L'un des hommes essaye d'allumer une cigarette. Lorsqu'ils arrivent à son niveau, la jeune femme les voit, se lève rapidement et dit : « Vous n'auriez pas une cigarette s'il vous plait ? ». Les deux hommes s'arrêtent, la regardent. « Qu'est-ce que tu fais là à cette heure-là toi ? » dit celui qui essaye toujours d'allumer sa cigarette. Puis ajoute : « Elle est mignonne, hein ? ». La jeune femme répond « Tu peux me filer une clope s'il te plait ? ». L'autre homme lui dit « Eh regarde » riant et mimant un acte sexuel. Puis ajoute « Montre-moi ta tête, hop ! », il lui enlève son bonnet, « Tu veux une cigarette ? ». La fille crie « Rend le moi ! », il répète « Tu veux une cigarette ? C'est ça ? ». Elle : « Rend le moi ». L'homme l'attrape en mettant ses bras autour de son corps et la tire vers lui. La femme crie « Arrête ! Arrête ! ». Il l'embrasse de force, elle hurle « Tu me lâches ! ». L'homme à la cigarette dit à l'autre « Arrête », qui lui répond « Ça va, ça va on fait rien ». La femme répète « Arrête ! ». Tandis qu'elle crie, l'homme lui hurle à trois reprises « Tais-toi ! », en mettant sa main sur sa bouche. L'homme à la cigarette essaye de s'interposer, demandant à l'autre homme d'arrêter. La femme arrive à se dégager, elle met un coup de pied et se met à courir, l'homme tombe par terre. Son ami lui demande : « Ça va ? », l'autre répond « Lâche-moi ! ». La femme court, elle monte des escaliers, les deux hommes la poursuivent. Il fait nuit, elle continue sa course, traverse une rue et arrive devant la porte vitrée d'un immeuble. Elle frappe fort sur la porte avec ses deux mains, on voit les deux hommes la rattraper derrière. Au-dessus de la porte de l'immeuble est écrit « Centre d'hébergement ». La femme tape fort sur la porte en disant « Au secours ! Ouvrez-moi ! ». Les deux hommes arrivent juste derrière elle, elle crie. Ils l'attrapent, l'un lui mettant la main sur la bouche, et l'emmènent, alors qu'elle continue à crier.

Ce court métrage, destiné à empêcher la fermeture du centre d'hébergement d'urgence pour femmes, met en lumière des représentations de la situation des femmes sans-abri en mettant en scène la vulnérabilité d'une jeune femme exposée au risque de viol. Ayant le but de choquer pour provoquer un intérêt, une réaction du public et des décideurs, ce film prend néanmoins racine dans des images récurrentes portant sur les femmes dans l'espace public. La femme, seule, jeune, svelte, à la voix aiguë, se trouve face à deux hommes, plus âgés, plus robustes et bruyants : le contraste se veut saisissant. L'espace public est alors représenté comme un endroit masculin et dangereux pour les femmes : les hommes occupant tant l'espace physique que sonore. D'autre part, le fait que les hommes se focalisent d'emblée sur le physique de la jeune femme, s'étonnant de sa présence en ce lieu à une heure tardive, la nuit, et que l'un d'eux la contraigne par la force à se laisser embrasser, toucher, est également un lieu commun des représentations liées à une conception de l'espace public comme espace

dangereux pour les femmes du fait de la présence d'hommes. Il a été démontré dans l'enquête « *Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France* », dont la dernière vague a été effectuée en 2011, que même si les femmes ne sont pas davantage victimes d'actes violents dans l'espace public, elles sont néanmoins plus nombreuses à appréhender l'espace public et à y limiter leur présence notamment du fait de la nature des violences et de la perception qu'elles en ont :

« Si les femmes ne sont pas plus victimes de violences dans l'espace public que les hommes, elles y subissent toutefois des atteintes différentes. En particulier, elles sont bien plus exposées aux violences sexuelles : d'après l'enquête, 15 % des violences déclarées par les franciliennes dans l'espace public sont des agressions sexuelles, contre 2 % pour les franciliens. Les femmes évoquent aussi plus fréquemment des agressions sans violence physique [...]. Néanmoins, chez les femmes victimes dans l'espace public, les répercussions des atteintes sont plus marquées que chez les hommes : elles estiment plus souvent que l'expérience vécue a eu des conséquences durables sur leur comportement, sur leur santé et sur leur vie relationnelle. [...] La peur ressort aussi comme étant une réaction relativement répandue chez les femmes victimes, en touchant près d'une sur deux (48 %), contre 11 % chez les hommes. »⁹⁷

Ainsi, la perception que les femmes ont de l'espace public est marquée par la peur de l'agression et notamment de l'agression sexuelle, ceci alors même qu'elles ne sont pas davantage victimes de violence. Mais que penser alors de la situation des femmes sans-abri dont l'inscription dans l'espace public est forte et dont les choix de lieux de circulation et de vie sont limités du fait de leur extrême précarité ? La situation montrée dans le film crée d'emblée une image stéréotypée, quoique fondée il est vrai dans certains cas, où le risque d'exposition aux violences des femmes sans-abri est souligné. Mais cette image semble éloignée des réalités : la décision de prendre une jeune femme, seule et dehors dans un lieu de passage, un endroit isolé mais visible, n'est déjà pas anodine. Elle renvoie à une part de la population des sans-abri assez restreinte et apparaît éloignée des enjeux réels de la fermeture de ce centre dont la majorité des femmes qui y sont hébergées ne correspond pas à cette image. Cependant, ces représentations façonnent aussi les prises en charge des personnes sans-abri. Les femmes sans-abri, plus que les hommes, sont invitées par les écoutants du 115 avec insistance à se mettre à l'abri, lorsqu'elles ne peuvent avoir de place, que ce soit à l'hôpital, au commissariat ou en sollicitant leur réseau. D'un autre côté, dans les centres d'hébergement d'urgence et de réinsertion sociale réservés aux femmes, les lieux sont conçus comme des espaces de protection des agressions de l'extérieur. Et de nombreux lieux mixtes sont pensés dans un cloisonnement des espaces pour que les femmes ne risquent pas de se faire agresser par les hommes. Les hommes sont vus comme dangereux au sein de la structure. Tout cela donne la confirmation d'une représentation de l'espace public comme espace dangereux, et masculin, dans lequel les femmes seraient potentiellement des proies d'agressions liées directement à leur genre.

Ces constats posent la question des pratiques effectives et perçues des femmes sans-abri compte tenu de leur inscription dans l'espace public, et de l'appréhension qu'elles en

⁹⁷ Heurtel H. et Carrere M., « *L'expérience au féminin de l'insécurité dans l'espace public* », Note rapide, n°608, IAU Ile-de-France, novembre 2012.

auraient en termes d'espace dangereux. Tout d'abord, il est intéressant d'évoquer la question du rapport entretenu avec les autres sans-abri, hommes et femmes, puisque le fait d'être accompagné influencerait sur la peur ressentie dans la sphère publique. Une idée très répandue sur les relations des femmes sans-abri avec les hommes porte sur le fait que les femmes seraient caractérisées par un besoin de protection, que les hommes seraient à même de combler.

Dans cette optique, on pourrait parler d'un intéressement dans les relations sociales nouées visant à rassurer et à protéger les femmes évoluant dans l'espace public. Cependant, cette explication n'apparaît pas satisfaisante car trop ancrée dans une conception rationnelle en finalité des rapports entretenus au sein de l'expérience de la vie à la rue. Il apparaît plutôt que les femmes et les hommes sans-abri s'inscrivent dans des liens affectifs remplissant plusieurs fonctions que l'on ne saurait résumer à une fonction protectrice entre les genres. Pour autant, il est vrai que la perception de l'espace public est modifiée à partir du moment où l'on est accompagné, cette fonction serait plutôt un effet qu'une cause de la mise en couple ou de l'amitié entre les sexes. Pourtant les constats effectués sur le terrain remettent en cause cette vision car les liens ne sont pas uniquement fondés autour du mythe de l'homme protecteur, il peut s'agir de soutien, de soin, d'attention dans les moments les plus difficiles :

Extrait de journal de terrain, 29 février 2012, après-midi, mixte :
Mikhaila appelle, 80 ans, connue du 115, en couple, russe, a des problèmes de mobilité. Appel via traducteur ISM russe (Inter Service Migrants) Demande une place couple pour être hébergée avec son mari. Vu coordination : il n'y a pas de place couple, proposons une prise en charge séparée : monsieur à Montrouge et madame à l'Hôtel. Comme d'habitude, ils refusent. Monsieur ne veut pas laisser sa femme qui a des problèmes pour se déplacer et aller dans un centre qui est trop éloigné de l'hôtel car madame a aussi du mal à se repérer seule dans la ville. Ils resteront passer la nuit à l'aéroport comme ils le font en général. Rappelleront demain.

Le rôle de l'homme, ici, n'apparaît pas comme un moyen d'assurer la défense de Mikhaila mais comme un soutien quotidien, sans lequel madame aurait du mal à assumer sa survie. Ils préfèrent ainsi rester ensemble dehors plutôt que d'accepter d'être séparés dans deux structures distinctes. Les relations qu'entretiennent les femmes sans-abri avec les hommes ne sont donc pas toujours mues par la nécessité de limiter leur sentiment d'insécurité. Il en est de même pour les relations avec d'autres femmes sans-abri, qu'il s'agisse de couples homosexuels ou de groupes plus axés sur une appartenance communautaire. Il apparaît que le fait de rester en groupe n'a pas uniquement pour but de se sentir protégé, mais assure aussi un espace de sociabilité, de soutien, d'entraide. Le groupe n'est pas seulement une barrière posée entre soi et les autres, c'est aussi un espace social de résistance commune aux difficultés de la vie à la rue, permettant de tisser des liens de solidarité.

Après avoir évoqué les apports de la vie en couple ou en groupe dans la rue, il est important d'en souligner les limites. Car il peut aussi arriver d'y trouver des problèmes de violence, pouvant entre autres être liés à l'alcoolisation des personnes et dans ce cas, les institutions ne disposent que d'une faible marge de manœuvre pour assurer un rôle protecteur. Lorsque des violences conjugales semblent avérées par exemple, les écoutants ne peuvent qu'essayer de

prendre en charge séparément les personnes, si elles acceptent. Et il est difficile de s'assurer que la personne violentée ne court pas de danger quand on essaye de savoir s'il y a eu des violences récentes.

Cette situation a pu être constatée sur le terrain et pose problème quand les deux personnes du couple appellent ensemble, mais ne saurait être généralisée. Je peux donc dire que cette conception des rapports entre hommes et femmes à la rue et entre les femmes elles-mêmes, si elle est assez présente dans la manière de penser les prises en charge, ne se retrouve pas dans la majorité des situations rencontrées. C'est le fait de voir les femmes en tant que possibles victimes et les hommes en tant que possibles bourreaux qui façonnent ces représentations ; comme le soulignait Lucie dans un extrait d'entretien déjà cité :

Extrait d'entretien avec Lucie, travailleuse sociale au sein des Équipes Mobiles d'Aide du Samusocial, question sur l'expérience dans la rue selon le sexe, p. 14, 17 janvier 2012

Oui, fatalement y'a une différence dans le sens où ... Comment dire... Voilà l'homme comme je disais tout à l'heure il va s'alcooliser pour pouvoir survivre aussi à la rue et va y avoir cette force qui va être, on sait très bien que l'homme il est fort que, au niveau de sa corpulence et tout ça et que ça va être, et que c'est un bonhomme quoi. Alors que la femme elle va être beaucoup plus vulnérable dans la rue, il va y avoir plus d'agressions aussi, euh c'est une proie quoi, enfin c'est clair les femmes sont souvent des proies dans la rue, et du coup enfin elles se font peut être beaucoup plus manipuler par les hommes. Enfin elles vont être confrontées, enfin elles vont vouloir rester avec les hommes parce qu'il va y avoir cette protection que l'homme va pouvoir leur apporter mais il va y avoir aussi une manipulation de la part de l'homme et... Enfin voilà on, ils vont peut-être reproduire le même schéma qu'il y a eu avant avec leur famille, enfin je sais pas mais. Où c'est vraiment ouai, on va essayer de manipuler la femme pour que voilà, elle va aller faire la manche à notre place puis nous on va récupérer les sous quoi.

Cet extrait, déjà mobilisé plus haut, permet de mettre en lumière la conception des travailleurs sociaux au sujet des relations hommes-femmes dans leur appréhension du terrain. Si les hommes sont manipulateurs et dangereux, c'est au travailleur social de prendre la mesure de la situation et d'agir pour protéger les femmes, considérées comme vulnérables. Mais c'est aussi une mentalité qui témoigne de l'idée de protéger les femmes de leurs propres choix, notamment lorsqu'elles restent avec un homme violent. Les intervenants appréhendent donc ces femmes comme relativement passives et incapables de se défendre seules, de prendre les « décisions raisonnables » de leur point de vue. Cependant, la débrouille, dont font preuve les femmes sans-abri au jour le jour, témoigne bien d'une capacité à être actrices de leur vie, y compris dans les efforts fournis pour se rendre invisibles dans l'espace public et lutter contre le stigmat. La manière dont les femmes sans-abri sont perçues va conduire celles-ci à avoir une lecture de leur expérience à partir de ce prisme, notamment en prenant pour support le récit biographique constamment mobilisé dans l'action sociale. Le regard porté sur la trajectoire biographique, la perte de logement, et l'entrée dans le monde de la rue, va s'ancrer davantage au sein des expériences de violences subies, plutôt qu'à partir des causes socioéconomiques ou personnelles.

Au cours de mes prises d'appels au 115, un certain nombre de femmes ont ainsi évoqué le fait d'avoir été violées, frappées par des hommes, alors que la question ne leur était pas explicitement posée et que ces événements ont parfois eu lieu bien avant la perte de logement. Par exemple, dans le cas des femmes qui quittent un conjoint violent ou qui divorcent, elles vont expliquer prioritairement la perte de logement par les violences, les disputes, alors qu'elles pourraient objectivement parler de leur manque d'autonomie financière, de réseau familial éventuellement, etc.

4 - Conclusion de la partie 2

Enfin, il apparaît que l'expérience quotidienne de la vie à la rue implique bien la prise en compte d'un cadre spatialement et temporellement défini. Ce rapport au temps et à l'espace doit donc être pris en compte lorsque l'on considère les différentes dimensions du sans-abrisme à l'aune des normes sexuées. En effet, le statut des femmes sans-abri, prises dans une tension entre les contraintes quotidiennes de la survie tout en s'efforçant de se préserver de la stigmatisation, pousse à remettre en question la dichotomie entre sphère privée et sphère publique. Dans le prolongement de ces questionnements, il semble également essentiel de lier les enjeux de visibilité et d'invisibilité de ces femmes dans l'espace public avec ceux, plus larges, de la présence des femmes dans l'espace public. Dans le cas des femmes sans-abri, la principale différence réside dans la difficulté de trouver refuge dans un chez-soi, un logement propre, mais aussi dans la précarité matérielle qui rend l'intimité visible aux yeux de tous, redéfinissant ainsi les frontières du privé, devenant alors public. C'est effectivement la superposition de l'espace privé des sans-abri au sein de l'espace public de tous qui fait du particulier, de l'intime, un problème public et politique. Les dimensions spatiales de la gestion du sans-abrisme dans l'urbanisme se présentent alors comme la constitution d'un espace public de plus en plus restrictif et presque un repoussoir. Dans une volonté de rendre leur situation invisible, les centres doivent ainsi se fondre dans le paysage urbain et les individus doivent bouger, pour ne pas stagner et être alors perceptibles. Le temps façonne également les décisions politiques, on a vu à quel point les changements de saisons rythmaient le changement d'attitude à l'égard des personnes sans-abri. Leur vie, à la fois privée et publique, revêt donc des dimensions politiques. Ces dimensions se retrouvent dans les représentations du sans-abrisme comme problème public, néanmoins on est en mesure de poser la question de la place du genre dans les représentations, elle semble *a priori* nié. C'est ce qui me conduira donc dans la dernière partie du mémoire à interroger le sans-abrisme et ses représentations au regard des normes sexuées.

Partie 3

IDENTITES SEXUEES ET SANS-ABRISME, UNE CO-CONSTRUCTION DE L'IMPENSE DU GENRE

On a pu constater à partir des propos introductifs que le genre est le plus souvent absent des travaux portant sur les sans-abri ou la grande exclusion. Généralement, la figure du sans-abrisme telle qu'elle apparaît est ainsi caractérisée par sa dimension masculine implicitement ou explicitement formulée. Dans ma recherche, il apparaissait donc fondamental de mettre en avant les dimensions ayant trait au genre dans l'expérience du sans-abrisme, puisqu'elles étaient jusqu'alors occultées. Sans oublier de rendre compte des éléments relatifs au sans-abrisme indépendamment du sexe des individus. Il a ainsi été possible de rejeter la thèse de la désocialisation des sans-abri à partir du constat de la conservation de liens de sociabilité parmi la population étudiée. D'autre part, la nature de mon terrain de recherche a permis de mettre l'accent sur le rapport aux institutions des sans-abri ainsi que les différentes injonctions émanant des acteurs de terrain. Dans un second temps, on a pu restituer des éléments permettant de cerner plus finement l'expérience quotidienne du sans-abrisme : à partir des stratégies mises en place par les individus pour survivre au jour le jour, mais aussi dans le rapport au temps ou à l'espace, au temps chronologique et à la mobilité. J'ai également pu démontrer que le champ de l'intervention sociale est un espace de reproduction des normes genrées qui amplifie également la division sexuée des rôles sociaux en diffusant une conception stéréotypée des attendus selon le sexe. Le dispositif d'enquête a constitué un moyen de mettre au jour la manière dont les femmes sans-abri investissent leur rôle en fonction de ces attendus, c'est ce que je vais tâcher d'approfondir ici. En effet, quel est l'impact identitaire de la confrontation des pratiques de ces femmes face aux représentations sociales des rôles sexués ? Mais surtout, les femmes sans-abri font-elles tomber ces représentations ou bien contribuent-elles à les renforcer ? Afin de répondre à ces questionnements, j'opterai pour une démonstration en trois temps : tout d'abord, je confronterai les pratiques des femmes sans-abri aux normes sexuées à partir des enjeux liés au corps et à la visibilité. Ensuite, il s'agira de s'interroger sur le traitement fait des femmes sans-abri dans l'imaginaire collectif, en prenant en compte leurs propres usages et discours afin de comprendre dans quelle mesure les femmes sans-abri contribuent à leur propre invisibilité. Enfin, en analysant les champs institutionnels et académiques relatifs au sans-abrisme au prisme du genre, je soumettrai l'hypothèse d'un impensé du genre dans la figure du sans-abrisme à partir des éléments soulevés tout au long de ce travail d'enquête et de restitution.

1 - Femmes sans-abri face aux représentations sociales

Pour examiner les pratiques des femmes sans-abri au regard des normes sexuées, la première dimension que je souhaite aborder est le rapport au corps. En effet, si le corps peut sembler au premier abord un objet anthropologique et biologique plutôt que sociologique, il en apprend néanmoins beaucoup lorsque l'on étudie les rapports sociaux de sexe. La santé, les postures, l'habillement, les gestes, donnent des indications précieuses, eu égard aux normes différenciant la « féminité » de la « masculinité ». Je vais donc ici questionner les usages et marqueurs corporels des femmes sans-abri pour ensuite voir de quelle manière ces femmes, dans leurs pratiques sociales, troublent l'ordre du genre. Enfin j'interrogerai la place des femmes sans-abri dans les représentations sociales.

1.1 - Le corps sexué

Dans son ouvrage sur le corps des personnes précaires et sans-abri, Gisèle Dambuyant-Wargny⁹⁸ traite des différents marqueurs du corps précaire. Cet ouvrage étant l'un des rares travaux à mettre en avant l'expérience des femmes dans la rue, je souhaite m'inspirer de cette approche pour mettre en perspective les différents éléments qui m'ont été donnés à voir sur le terrain des usages corporels des femmes sans-abri. Je traiterai d'abord des marqueurs du corps précaires que j'ai pu relever, à la fois dans les déclarations des femmes et dans les observations personnelles réalisées, pour les confronter aux attendus stéréotypés autour de la notion de « féminité ». Puis, je questionnerai le rôle de l'habillement dans une perspective de déconstruction du genre. Enfin, l'accent sera mis sur les enjeux de dissimulation et de visibilité dans l'expérience quotidienne de la vie à la rue du point de vue du corps.

Il convient donc tout d'abord de réfléchir aux manifestations physiques et corporelles de la précarité des personnes sans-abri. Ces manifestations ne doivent pas être entendues comme exclusivement présentes chez les femmes sans-domicile car cette dimension est partagée par les hommes, dont le corps ne peut être soumis aux contraintes matérielles caractérisant la vie à la rue sans en souffrir également physiquement. Cependant, ma volonté est de souligner ici les écarts à la norme que constitue cette usure précoce du corps et également les usages de ces femmes, dans l'idée de poursuivre la réflexion sur l'impensé du genre dans la figure du sans-abrisme. Ainsi, les femmes à la rue sont impactées dans leur corps des différentes carences qu'implique ce mode de vie. J'ai déjà abordé des cas où l'avancée en âge entraînait des problèmes de santé, comme le problème de mobilité, mais ce n'est pas exclusivement le cas de femmes âgées. Parler de vieillissement précoce est en effet fréquent lorsque l'on parle de la population sans-abri car l'âge perçu est bien souvent au-dessus de l'âge réel des personnes considérées. Cela illustre l'idée d'un corps usé avant l'âge en raison des conditions d'existence très précaires et difficiles. Il peut par conséquent arriver que l'usure du corps soit manifeste jusque dans les propos des femmes qui appellent le 115 :

Extrait de journal de terrain, 22 janvier 2012, soir, front:
Fatima appelle, 40 ans, connue depuis 4 mois du 115, en cours de démarches de régularisation. A dormi dehors hier. Me dit avoir marché toute la nuit, elle est très fatiguée mais elle préfère marcher que de rester au même endroit, elle a peur de s'endormir. En journée elle va à la Halte

⁹⁸ Dambuyant-Wargny G., « *Quand on n'a plus que son corps* », Paris, Armand Colin, 2006, 236 p.

pour se reposer et pour manger. Vu avec la coordination, elle peut aller par ses propres moyens à Charles Foix. Fatima est contente, elle accepte mais me demande : « Mais s'il vous plait, est-ce que vous pouvez les appeler pour dire que je vais pas arriver tout de suite ? », je l'interroge sur le motif de son arrivée tardive, elle m'explique : « Bah faut le temps d'y arriver, à pied c'est pas juste à côté ». Je lui explique qu'en transport elle n'est pas très loin, elle aura deux changements de métro, cela prendra une demi-heure au maximum. Elle me répond qu'elle n'a pas de ticket, alors elle ne préfère pas prendre le métro, c'est pour ça qu'elle fait tout à pied. Sa réponse me surprend. Je lui demande si elle n'a pas mal aux pieds à force. Elle me dit que si, qu'elle doit souvent faire des bandages et que ses chaussures sont très usées. Ses jambes aussi parfois ne la portent plus, mais elle préfère ça que de frauder. N'osant lui dire que la fraude est un moindre mal quand on est à la rue, je lui promets de contacter le centre et la laisse afin qu'elle commence à se rendre au centre avant que la nuit ne tombe complètement. Elle me remercie chaleureusement et raccroche.

Fatima dans cet échange téléphonique manifeste sa volonté d'être parfaitement en règle et conforme à la normalité, malgré sa situation. Cette volonté la pousse à forcer sur son corps, jusqu'à atteindre des états de fatigue très importants où ses jambes et ses pieds sont particulièrement usés. À partir de ces propos, il est possible d'identifier un premier élément de l'usure corporelle des personnes sans-abri : les difficultés de mobilité. La marche constitue en effet un aspect quotidien de la vie à la rue, parfois vital, et ce sont donc les entraves à la mobilité qui peuvent pour les sans-abri, plus encore que pour les personnes ayant un logement personnel, constituer un enjeu fort de dépendance et de contrainte. Parmi les soins délivrés par les infirmiers des maraudes, les soins aux pieds, comme les pansements, sont très fréquents car les extrémités du corps sont très exposées et s'abiment en raison du froid, des frottements, de l'exposition, résultant des conditions de vie à la rue. Mais l'usure du corps provient également d'autres composantes de la vie à la rue. La vie passée à la rue entraîne également une plus grande propension à attraper des maladies chroniques, virales, des parasites ou encore à être soumis à des changements corporels importants. La maigreur ou la grosseur par exemple peuvent être poussées à l'extrême en réaction à des privations récurrentes. De nombreuses femmes à la rue témoignent également du fait qu'elles n'ont progressivement plus leurs menstruations, dont on sait qu'elles peuvent fluctuer en fonction des conditions de vie des femmes dans leurs dimensions à la fois physiques et psychologiques. L'alimentation, la fatigue ou le stress pèsent sur l'activité hormonale. La présence de comportements dits « à risque » dans la population doit également être soulignée : alcoolisme, tabagisme, toxicomanie ont un effet sur la santé et l'usure du corps, entraînant des problèmes dentaires, gastroentérologiques, pulmonaires ou des maladies et infections sexuellement transmissibles.

Extrait de journal de terrain, 21 novembre 2012 :
Nisrine est venue en France pour se faire soigner. Atteinte d'une hépatite B, elle doit prendre un traitement très fatigant pour se soigner. Son état n'étant pas critique ni temporaire, elle ne peut être admise en Lit Halte Soins Santé. Pourtant, depuis son arrivée en France depuis cinq mois, son état semble s'être dégradé. Elle se plaint de plus en plus de sa

fatigue, de douleurs récurrentes, explique avoir du mal à se déplacer. Souvent prise en charge à l'hôtel sur 2 ou 3 jours, elle passe ses nuits à l'hôpital lorsqu'elle n'a pas de place. Suivie à St-Antoine, c'est là-bas qu'elle reste la nuit. Son moral décline, elle supporte mal sa venue en France, seule. Elle me dit que « en France on n'aide pas les femmes ».

La dégradation physique et morale liée à la maladie semble encore plus importante chez Nisrine du fait de son incertitude matérielle, ses conditions de vie difficiles. Elle se sent abandonnée par le système français et n'a personne pour l'épauler au quotidien. Son corps se dégrade, elle subit un traitement lourd et fatigant auquel s'ajoute l'exposition aux risques liés à la rue. Cependant, elle bénéficie tout de même d'un traitement et de la mise à l'abri à l'hôpital, ce qui n'est pas le cas de toutes les personnes sans-abri. Car en dépit de la possibilité d'avoir une couverture médicale et un accès à certains soins, une part importante de la population sans-abri y recourt peu ou pas du tout. À ce propos, il semble tout de même que les femmes sans-abri soient plus enclines à être suivies médicalement que les hommes. Ce qui est également le cas de la population ayant un logement personnel. Effectivement, selon l'enquête « Sans-domicile » de 2001 effectuée par l'Insee, 93 % des femmes sans-domicile francophones de 18 à 60 ans, usagères des services d'aide, ont vu un médecin au moins une fois au cours des douze derniers mois contre 79 % des hommes. D'autre part, cette enquête montre également qu'en 2001, 50 % des femmes sans-domicile déclarent avoir subi au moins une agression au cours des deux dernières années⁹⁹ pour 29 % d'hommes déclarant la même chose. Le terrain n'a pas permis la réalisation de statistiques, cependant il semble que les femmes avouent davantage subir des violences ou agressions physiques que les hommes, qu'elles soient commises par une personne connue ou non, information dont il faut toutefois souligner la dimension déclarative. En somme, il apparaît que le corps des femmes sans-abri est à la fois usé par les conditions de vie précaires, les risques sanitaires auxquels elles sont exposées, les comportements à risque qu'elles adoptent ainsi que les agressions physiques subies. Cette surexposition du corps n'est pas sans effet sur l'usure et donc sur l'aspect, vieilli, de celui-ci.

Je vais maintenant me placer du côté des normes de la féminité, telles qu'elles apparaissent dans les représentations sociales et diverses images mises en avant. Tout d'abord, en se limitant au corps lui-même, on peut noter que l'horizon mis en exergue de la maternité pousse notamment à insister sur la norme d'un corps sain. Il est caractérisé par la bonne santé, l'équilibre alimentaire, l'absence de comportements à risque, la corpulence moyenne. Ce sont autour des enjeux liés à la grossesse que ces impératifs sont encore plus forts. Mais les attributs de la féminité portent aussi sur l'hygiène, l'esthétisme... Les femmes sont socialisées dès leur plus jeune âge à la coquetterie, la pudeur et la discrétion ; au fur et à mesure qu'elles avancent en âge l'impératif porte également sur l'idée d'être saine et féconde, dans l'objectif de pouvoir procréer : la maternité étant un attribut social fort de la féminité.

Si l'on confronte le sans-abrisme à ces attributs, les femmes sans-abri ne correspondent donc pas aux normes et aux codes de la féminité diffus dans notre société dans leurs pratiques et états corporels. Cet élément donne une clef de compréhension relative à l'impensé du genre dans la figure du sans-abrisme, puisque dans les mentalités, les femmes sans-abri ne peuvent être à la fois "femme" et "sans-abri" au regard des attentes sociales liées aux corps des femmes. Mais au-delà de l'état corporel, il est également utile de questionner les marqueurs

⁹⁹ Brousse C., Firdion J-M., Marpsat M., loc. cit.

vestimentaires du corps précaires des femmes sans-domicile, et plus largement les usages relatifs à l'aspect corporel à travers la manière de se parer. Cela permet d'intégrer par exemple la coiffure. À travers les observations personnelles réalisées ainsi que les échanges auprès de travailleurs sociaux ayant eu de nombreux contacts avec des femmes sans-abri, il apparaît que les femmes vivant à la rue ont tendance à « masculiniser » leur apparence. La coiffure, des cheveux courts ou attachés par exemples, fournit une illustration très révélatrice de la façon dont les femmes revêtent des aspects que l'on assimile aisément aux hommes dans la rue. De la même façon, les vêtements amples, pratiques, masquent les formes et les attributs physiques de la féminité pour laisser place à des corps presque neutres, asexués ou masculinisés.

Extrait de journal de terrain, entretien exploratoire avec Etienne, bénévole, 4 septembre 2011, au café Ozanam, lieu d'accueil pour les petits déjeuners :

Un bénévole interrogé m'explique qu'une femme sans-abri qu'il connaît depuis plusieurs années, nommée Suzy, a pris pour habitude de s'habiller comme un homme avec les années passées dans la rue. Un jour, alors qu'il s'entretenait au sujet d'un entretien important prévu dans ses démarches, il lui demande si elle souhaite s'habiller un peu, lui dit qu'il peut lui récupérer quelques vêtements, une jupe ou quelque chose comme ça. Soudain, Suzy lui répond « Non mais t'es fou toi ! Je vais pas me déguiser ! »

La réaction de Suzy est sans appel, mettre un vêtement comme une jupe ou une robe, symboles de la féminité dans le vêtement comme le soutien-gorge, serait comme se travestir pour elle. Il y a comme une inversion des genres dans son cas. Cela ne peut pas être généralisé à toutes les femmes, bien au contraire, mais il faut noter que les femmes ayant de nombreuses années de rue derrière elles sont plus enclines à abandonner grand nombre de gestes à la fois esthétiques, d'hygiène ou encore de tenues dites « féminines », au profit d'une apparence mimant les traits, postures, vêtements plus masculins. Se rendre visiblement masculine est donc la stratégie adoptée par certaines pour échapper aux regards, alors que d'autres cherchent plutôt à avoir une apparence de « femme normale ». Le même jour où m'est contée l'histoire de Suzy, le bénévole me fait une autre remarque :

Extrait de journal de terrain, entretien exploratoire avec Etienne, bénévole, 4 septembre 2011, au café Ozanam, lieu d'accueil pour les petits déjeuners :

- Moi : *Mais du coup il y a beaucoup de femmes qui viennent ici pour le petit déjeuner ?*

- Etienne : *Oui ça arrive, mais ce qu'on veut ici c'est surtout pas montrer du doigt les personnes, on ne fait pas de différence entre les personnes qui viennent servir le café et celles qui le boivent si tu vois ce que je veux dire. C'est important pour les gens, de se sentir respecté pour ce qu'ils sont. On les fixe pas comme des animaux de foire. Après à force on connaît les gens et leur histoire un peu. Tu vois cette femme là-bas par exemple ? (Me montrant une femme assez âgée, portant un manteau vert, des mocassins, assez apprêtée) Eh bien elle vit dehors cette dame. Ça fait longtemps qu'elle vient maintenant, mais personne ne se doute*

qu'elle est à la rue. Tu vois c'est aussi ce que les autres viennent chercher ici, d'être vus normalement. Quand il y a des enfants aussi c'est bien, eux ils n'ont pas cette peur de la misère et puis ils sont spontanés les enfants.

Cette situation est identique à de nombreuses situations que j'ai vécues en cherchant à observer dans ma vie quotidienne les femmes sans-abri présentent dans l'espace public. L'aspect extérieur ne permettant pas toujours d'étiquetage, l'exercice est parfois complexe. D'autre part, les femmes faisant la manche ne sont pas toujours sans-domicile et les femmes sans-abri qui se fondent dans le décor par un habillement plus sobre, propre et inaperçu possible, peuvent être confondues avec des femmes ayant un logement personnel mais précaires. Cependant, à la lumière des refus de places signifiés aux femmes appelant au 115, il est impossible de concevoir que l'on ne croise pas des femmes sans-abri. Il est difficile de les voir car elles miment des usages du corps les plus usuels et ainsi deviennent méconnaissables, on ne peut les percevoir comme déviantes à partir de leur image. Ballotées entre la masculinisation du corps pour se protéger et la féminité pour apparaître « normales », les femmes sans-abri usent de l'apparence comme d'une stratégie pour adapter les rôles sociaux qu'elles adoptent. Elles montrent combien l'habit contribue à faire et défaire le genre, mais aussi comment il peut servir à se mettre en valeur ou à se dissimuler selon la circonstance. L'apparence sert également à changer de rôle, selon le lieu où elles se trouvent, ce qu'elles y font, les femmes sans-abri vont chercher à adapter ce qu'elles dégagent à partir de leur tenue, leur posture, leur hygiène. Cela se retrouve chez les hommes, même si ces stratégies sont un peu moins fréquentes. Les pratiques de conservation et d'hygiène seraient davantage le fait des femmes. À partir du terrain au Samusocial de Paris, il semble que l'incurie reste plus rare chez les femmes que chez les hommes :

Extrait d'entretien avec Lucie, travailleuse sociale au sein des Équipes Mobiles d'Aide du Samusocial, p. 14-15, 17 janvier 2012 (question sur la différence entre hommes et femmes sans-abri) :

- Lucie : [...] *Après en terme aussi d'hygiène et de corps, la femme va essayer plus longtemps de rester propre et de faire plus attention à son apparence pour pas montrer que c'est une femme qui est dans la rue, en fait. Parce que ça fait mauvais, enfin, c'est pas une belle image que la société a de voir une femme dans la rue faut être clair. Alors que l'homme il va se dégrader je pense plus vite au niveau du corps, et va faire moins d'effort en fait.*

Extrait de journal de terrain, 28 décembre 2011, après-midi :

Je discute avec Coralie, une collègue, nous parlons des signalements, je lui explique mon étonnement par rapport au sex ratio. Je n'ai eu que deux signalements de femmes alors que ça n'arrête pas. Nous entamons une longue discussion à ce sujet. Elle m'explique qu'en effet, les signalements de femmes sont plus rares, mais que quoi qu'il en soit le codage des signalements quand aucune mention n'est faite du sexe est « homme », du coup les données sont biaisées. Elle s'énerve sur les particuliers qui appellent pour signaler des sans-abri sans info précises, « juste pour se donner bonne conscience ». Mais elle me dit que de toutes façons il y a moins de signalement de femmes parce qu'elles se voient moins, elles sont moins souillées que les hommes, moins

alcoolisées aussi. Elle n'a jamais vu de femme qui soit aussi dégradée que certains hommes qu'elle a rencontrés.

Si ces discours doivent être pris pour ce qu'ils sont, des déclarations de professionnelles du Samusocial et non de femmes sans-abri directement, ils donnent tout de même des informations sur les sans-abri visibles par l'institution et la perception qui en émane. Ainsi, pour les deux professionnelles, les femmes se préserveraient davantage d'une dégradation du corps que les hommes sans-abri, et prendraient donc plus soin de leur corps, malgré l'usure qu'implique la vie à la rue.

1.2 - Ébranlement des catégories de sexe

Le corps, s'il est l'objet privilégié de la construction sociale du genre, n'est pas le seul support permettant de révéler les catégories de sexe. La catégorisation se retrouve également dans les pratiques sociales, les représentations et les discours, qui sont diffus dans toutes les sphères du monde social. C'est pour cela que le concept de genre fonctionne comme un révélateur, permettant de dévoiler des rapports de pouvoir significatifs. En se positionnant de façon problématique par rapport aux normes sexuées dans leurs pratiques et états corporels, les femmes sans-abri donnent à voir une image qui bouscule les représentations de la féminité et du sans-abrisme. Afin de poursuivre les réflexions autour de l'inadéquation des femmes sans-abri aux attendus sexués, il paraît fondamental de s'appuyer sur d'autres principes qui sont au fondement de l'ordre du genre. En partant du corps, je poursuivrai donc avec la notion de visibilité en lien avec celle d'altérité. Ensuite, j'aborderai les rapports aux temps et à l'espace en questionnant le rôle que les femmes sans-abri jouent dans la remise cause des dichotomies existantes qui reposent sur une division sexuelle du travail et des différentes sphères de la société.

La plupart des femmes sans-abri ne correspondent donc pas aux attentes de la société du point de vue du corps ; mais qu'en est-il pour celles qui conservent certains atours féminins ? Certaines femmes qui continuent à prendre soin d'elles en termes esthétiques : se maquiller, s'habiller, se coiffer, se parfumer, etc. se retrouvent ensuite prises à partie ou jugées à partir de ces éléments comme n'étant pas réellement des personnes à la rue. À partir du cas d'une comédienne connue des médias, Mallaury Nataf, on peut rendre compte de cette question :

Extrait de journal de terrain, note sur le cas de Mallaury Nataf :
*Le 3 février 2012, Mallaury Nataf accorde une interview au journal Le Parisien pour déclarer qu'elle est « SDF » depuis le mois de mars 2011. Elle y explique que ses enfants lui ont été retirés, qu'elle est à la rue et sans ressource suffisante pour se loger. Au 115 de Paris, où elle est connue, les gens accueillent cet article avec scepticisme. Celle-ci aurait été désagréable au téléphone, n'étant « jamais contente de ce qu'on lui propose » et aurait des discours incohérents. Dans les différents médias relatant les faits et gestes de personnes célèbres (télévision, internet, radio, presse écrite), cette interview est mal accueillie. La plupart des propos se cristallisant sur la photographie qui accompagne l'article¹⁰⁰. Elle est ainsi commentée dans un article du journal *Nouvel Observateur* « La photo tout d'abord. Mallaury Nataf*

¹⁰⁰ Illustration de l'article : « L'appel au secours de Mallaury Nataf », archive, in *Le Parisien*, Culture et loisirs, p. 40, 3 février 2012

sans maquillage, cernée, avec un vieux bonnet sur la tête. Le journal va plus loin dans le pathos, l'imaginant "tirer son cabas dans le froid". Pourtant, un détail attire l'attention sur ce cliché : Mallaury Nataf a de très jolis ongles et elle s'est visiblement offert un tour chez la manucure récemment. Peu de clochards ont la chance de pouvoir se payer ce genre de luxe. »¹⁰¹ Les commentaires portent principalement sur son aspect : comment expliquer qu'une personne vivant réellement à la rue soit aussi propre, avec des ongles manucurés, des vêtements propres ? Deux avis sont alors apparus à la lecture de nombreux forums et commentaires journalistiques sur la question. Les premières opinions remettent en cause le fait qu'elle soit sans-abri à partir de son apparence et des autres événements qu'elle raconte sur sa vie, et sont donc en accord avec la décision de lui retirer ses enfants. Les secondes opinions sont plutôt pour concevoir qu'elle est véritablement sans-abri, expliquant que certains sans-abri conservent une bonne apparence, surtout les femmes, pour conserver une dignité, et insistant sur le fait que se retrouver à la rue peut arriver à tout le monde, y compris aux personnalités connues dans les médias. Malgré cette présence de soutien, Mallaury Nataf a dû les mois suivants justifier que ses ongles et vêtements soient impeccables.

Dans les discours observés sur la situation de cette femme, on retrouve là les deux figures dominantes du sans-abrisme. Dans le premier groupe d'opinion, la représentation du sans-abri est celle d'une personne sale, seule, vagabondant, ne prenant pas soin d'elle. Dans les secondes réactions, on est plus proche d'un discours où les sans-abri sont des gens ordinaires, qui ont basculé un jour dans la rue, et cela pourrait arriver à tout le monde. Il est intéressant de noter que dans cette optique, la comédienne peut être perçue comme étant une femme sans-abri alors qu'elle est parfaitement exclue dans la première représentation. Pour cette analyse, l'essentiel n'est pas dans la véracité ou non des propos de Mallaury Nataf, ni dans le jugement porté sur sa vie et sa décision de rendre public sa situation.

Ce qui m'intéresse porte davantage sur les réactions suscitées par l'image d'une femme se déclarant à la rue tout en ayant une apparence ne le laissant pas penser. Ainsi, lorsqu'un individu ne présente pas les stigmates de la déviance, ici du sans-abrisme ou de la pauvreté, l'étiquetage est rendu presque impossible. À partir de ce cas, plutôt illustratif qu'explicatif, on peut rendre compte du fait que les femmes conservant des attributs féminins (santé, esthétisme, coquetterie) sont d'emblée rejetées hors de la représentation du sans-abrisme. Des femmes, moins connues que Mallaury Nataf, sont confrontées aux mêmes jugements, de la part des travailleurs sociaux, ou encore des riverains lorsqu'elles font la manche et sollicitent une aide de la part des institutions destinées aux personnes sans-abri.

Extrait de journal de terrain, 29 septembre 2011, matin, en pause :
Nous discutons au sujet d'un couple pris en charge par le 115 et suivi par une assistante sociale de la Permanence Sociale d'Accueil Chemin-vert. Le couple a appelé une de mes collègues hier, elle a fait un point avec eux. Mais comme la situation de monsieur paraissait difficile à comprendre (notamment un doute quant au fait qu'il soit sous curatelle

¹⁰¹ « Mallaury Nataf SDF : de TF1 à la rue, chronique d'un parcours marginal », Mathieu Guéniolle, rubrique Médias/People/Société.

ou non), elle a décidé de contacter l'assistante sociale. L'assistante sociale n'a rappelé qu'aujourd'hui et c'est un autre collègue qui l'a eue. Le couple a été pris à l'hôtel pour une nuit, et ils devraient rappeler dans l'après-midi. L'assistante sociale a expliqué que la situation du couple n'est pas claire, ils ont un aspect impeccable, madame est même maquillée, elle ne sait pas si ils ont vraiment besoin du 115 pour se loger car ils déclarent ne percevoir aucun revenu et sont toujours très propres sur eux. Ils disparaissent pendant des mois, puis reviennent. Monsieur ne serait pas sous curatelle mais aurait un suivi psychiatrique au CPOA du 14^{ème} (Centre psychiatrique d'Orientation et d'Accueil). Mes collègues se demandent quoi penser de cette histoire au sujet du couple, une note de maraude faisant mention d'un état dégradé de ceux-ci quelques mois plus tôt.

L'apparence des sans-abri sert donc directement au jugement qui leur est porté. Une apparence trop préservée de l'usure de la rue viendra jeter des doutes sur la vérité de la situation vécue, à savoir l'état de personne sans-abri. Cela est le cas pour les hommes comme pour les femmes, mais ce sont les femmes qui m'intéressent particulièrement ici. Ces représentations émanent de normes concomitantes sur ce qu'est : la féminité, le sans-abrisme, mais aussi de l'idée courante qu'il y aurait des personnes qui profiteraient du système, bénéficiant de l'aide sociale et de la solidarité sans en avoir la nécessité. Les femmes correspondant à la catégorisation de sexe dans leurs attributs sont donc exclues de la catégorisation de sans-abri. Pour les femmes sans-abri, il faut donc être dans une négociation autour des apparences pour être tantôt perçues, tantôt invisibles, car cela constitue un enjeu incontournable de l'expérience quotidienne du sans-abrisme : l'apparence étant un des indicateurs du statut social.

En second lieu, il s'agit de questionner ce qui se passe lorsque les femmes sont, au contraire, visibles et repérables en tant que femmes sans-abri. Il y a des femmes qui sont effectivement immédiatement reconnaissables comme sans-abri. S'affichant ouvertement tandis qu'elles font la manche, certaines femmes rendent visibles les stigmates du sans-abrisme comme la saleté, les vêtements usés et mal assortis, sans pour autant se masculiniser : elles ont les cheveux longs, portent des jupes, éventuellement certains bijoux. Les femmes dont je parle recourent également parfois à des abris de fortune, visibles dans l'espace public comme des tentes, et sont souvent en groupe ou entourées. Celles-ci semblent s'écarter des constats faits concernant les femmes isolées, usant de stratégie pour gérer la tension entre visibilité et invisibilité. Cependant, dans la manière dont elles sont perçues, il est possible de comprendre ce qui se joue dans leur visibilité et leur étiquetage. Les femmes sans-abri dont il s'agit ne sont pas représentées comme telles dans le sens commun, elles sont renvoyées à une autre forme d'altérité. Il s'agit de figures représentant l'autrui absolu.

D'abord, leur marginalité est renvoyée à une dimension communautaire : comme cela peut être le cas des *roms* particulièrement stigmatisés, et donc dans une conception en termes de « mauvais pauvres ». Leur moralité est attaquée à partir de stéréotypes les qualifiant de nomades, voleurs et de profiteurs exploitant leurs enfants et auxquels sont adjoints des idées reçues sur leurs caractéristiques physiques : couleur de peau, tenue, traits du visage. Ces clichés s'appuient sur un point de vue qui porte sur une communauté, dont les contours sont par ailleurs très mal définis, et donc dans lequel les femmes sont incluses, comme les enfants,

car c'est au titre de famille que ceux-ci sont jugés et stigmatisés. Les femmes étiquetées comme telles ne sont donc pas perçues comme déviantes au regard de leur état de sans-abri mais au regard de leur appartenance supposée à une communauté moralement condamnée et stigmatisée. Ensuite, d'autres femmes visibles et repérables en tant que femmes sans-abri sont renvoyées à la dimension choisie de l'errance, où la marginalité fait figure de mode de vie. Cela se retrouve particulièrement dans le cas de jeunes errantes appartenant à des groupes. Les représentations sont alors également tournées sur la dimension amoralisée de ce mode de vie : soulignant notamment les problèmes de drogue supposés dans cette population et des mouvances culturelles ou politiques marginales. Ces catégorisations qui distinguent les femmes sans-abri des représentations du sans-abrisme en les renvoyant à une autre altérité me confortent dans l'idée que les femmes sans-abri ne sont pas perçues à la fois en tant que sans-abri et comme appartenant à la catégorie de sexe féminine. En cela, il semble que leur existence chamboule les catégories de sexe, en brouillant les frontières.

D'autre part, la sociologue D. Kergoat a également mis en avant un concept utile pour comprendre les stéréotypes à l'œuvre dans l'établissement des normes selon le sexe des individus : le nomadisme sexué¹⁰². Ce travail de l'auteure porte principalement sur les formes et types d'emploi ainsi que leur nature : il est question tant du type de contrat, du temps de travail, que du type d'organisation du travail selon les tâches à effectuer. Son analyse met en évidence qu'il y a un nomadisme dans l'espace pour les hommes, avec de nombreux déplacements professionnels, une forte mobilité dans l'espace, et un nomadisme dans le temps pour les femmes, avec par exemple le recours au travail à temps partiel. Ce concept forgé par l'auteure est valable quelle que soit la classe sociale considérée et constitue un bon outil pour penser la division sexuelle du travail dans ses formes les plus contemporaines.

Tous ces constats sont fondamentaux pour appréhender les rapports sociaux de sexe au sein du monde du travail, mais il est aussi possible de les questionner eu égard de mes propres développements sur la situation des femmes sans-abri. Le concept de nomadisme sexué peut en effet être élargi à d'autres sphères du monde social en tant que distinction sexuée du rapport au temps et à l'espace, de gestion du temps et de la mobilité. Les hommes sont donc, dans cette perspective d'élargissement du concept de nomadisme, plus enclins à être mobiles, et les femmes à être disponibles dans les différents champs du monde social.

Dans le cas des personnes confrontées au sans-abrisme, cette distinction est brouillée et ne repose plus sur la dichotomie sexuée décelée par D. Kergoat. À partir des développements précédents, il ressort que la gestion du temps et des déplacements sont au cœur de la survie et de la débrouille quotidienne des sans-abri. Il apparaît que le fait que la mobilité et le rapport au temps soient imposés par les institutions contribue à affaiblir ces distinctions entre hommes et femmes. Les femmes sans-abri, inscrites dans une mobilité à différentes heures du jour et de la nuit, ne correspondent pas aux attendus existants à partir d'un nomadisme dans l'espace masculin et d'un nomadisme dans le temps féminin. Le rapport au temps quant à lui dessine pour les personnes sans-abri un rétrécissement des horizons temporels, impliquant un surinvestissement dans le présent et le quotidien au jour le jour, tout en s'inscrivant dans une relation au passé sans cesse sollicitée par les différents acteurs institutionnels, que le chercheur peut contribuer à renforcer. Enfin, il convient ici de mettre en lien cet axe problématique autour du concept de nomadisme avec la remise en cause de la dichotomie

¹⁰² L'auteure développe cette notion dans la partie de l'ouvrage : Kergoat D., « *La division du travail entre les sexes* », au sein de Kergoat J. et al., *Le monde du travail*, Paris, La Découverte, 1998, p. 319-329.

entre sphère privée et sphère publique émanant de la présence des femmes sans-abri dans l'espace public développée dans la seconde partie : les femmes sans-abri perturbent en effet cette dichotomie en rendant publique leur sphère privée, ceci ayant conduit à en souligner la portée politique.

Les différents jalons de cette réflexion révèlent que les femmes sans-abri à travers la spécificité de leur expérience viennent finalement ébranler les catégories de sexe et leurs représentations. Cela encourage donc à continuer ce raisonnement en discutant encore davantage la figure du sans-abrisme.

1.3 - Une image qui bouscule les représentations sociales ?

Afin de poursuivre le questionnement sur les représentations sociales autour de l'exclusion et du sans-abrisme ainsi que la place que les femmes sans-abri y occupent, je vais parler plus précisément des attributs de la féminité face à la figure du sans-abrisme. C'est-à-dire les représentations, les images et les stéréotypes qui sont mobilisés pour désigner et définir les femmes au regard de ceux utilisés pour les personnes sans-domicile.

Le premier élément à souligner, dans la volonté d'interroger la figure du sans-abrisme à partir de l'expérience des femmes à la rue, est l'impact des représentations des femmes comme étant avant tout des mères. Ce rôle et statut social sont particulièrement prégnants dans notre société, où l'injonction à être mère pour les femmes est forte. De plus, il ne s'agit pas uniquement de s'inscrire dans la dynamique reproductive mais aussi de s'inscrire dans un univers normatif particulier : celui de la « bonne parentalité ». Être mère ne suffit pas, encore faut-il être une « bonne mère ». Les discours sur les femmes à la rue n'ignorent pas ces injonctions présentes pour la population disposant d'un logement personnel. Les enfants sont dans une certaine mesure pour les femmes à la rue une porte de sortie en même temps qu'ils sont une problématique supplémentaire. En effet, l'aide sociale à destination des enfants mineurs est faite pour les protéger d'une grande précarité matérielle. Les enfants pauvres sont ainsi une des cibles privilégiées des dispositifs accueillant les femmes à la rue. Des Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale sont donc spécialisés dans l'accueil de femmes avec enfants. Et on peut noter que ce type de dispositif est spécifique aux femmes. En effet, dans les centres à destination des hommes exclusivement, les seules modalités d'accueil d'enfants prévues sont pensées dans le cadre de visites ponctuelles. La représentation du vagabondage ne fait pas état de la présence d'enfants, comme elle ne fait pas état de la présence de femmes. Pourtant, la présence de familles et de femmes à la rue est avérée et elle constitue un enjeu majeur dans la manière de réfléchir sur les prises en charge. Pour certaines femmes, et malgré toutes les difficultés que cela implique, une grossesse signifie donc la possibilité de basculer dans un autre champ de l'action sociale et peut-être de mieux « s'en sortir ».

Extrait de journal de terrain, 29 février 2012, après-midi, mixte :

Françoise appelle pour une place, n'avons pas eu de ses nouvelles depuis environ deux mois, faisons un point. Alors que je tente de lui poser des questions sur sa situation administrative, celle-ci m'annonce, en colère, qu'elle est enceinte de 6 mois et que le 115 ne fait rien pour elle. Je lui demande pourquoi elle ne l'a pas signalé, s'il elle a envoyé un certificat de grossesse ? Car il est nécessaire pour toutes femmes

enceintes basculant sur le pôle famille. Elle me dit que oui. Je regarde son dossier, il n'y a aucune trace de certificat, mais plusieurs notes indiquent qu'elle prétend être enceinte, sans fournir aucun justificatif. Je lui explique qu'elle doit se rendre dans un hôpital pour nous faire envoyer un certificat par fax. Elle me dit que ça ne sert à rien, elle l'a déjà fait. Elle trouve ça « scandaleux » de laisser une femme enceinte passer la nuit dehors. Vu avec la coordination, elle est connue par le 115, n'est a priori pas enceinte, cela fait plusieurs années qu'elle dit cela sans moyen de le confirmer. Nous proposons une place à l'hôtel pour femmes isolées. Madame refuse, elle dit qu'elle doit aller dans un centre plus pérenne, pour gérer sa grossesse.

Françoise, probablement atteinte de troubles psychiatriques selon les notes précédentes, donne à voir la manière dont peuvent être perçues la maternité et la grossesse dans les représentations sociales. Les femmes enceintes bénéficient d'un regard particulier dans nos sociétés, leur état induisant des traitements privilégiés. Être enceinte permet d'obtenir une place assise dans le bus, de passer devant les autres lorsque l'on est à la caisse d'un magasin et d'accéder à des dispositifs de santé et d'hébergement particuliers lorsque l'on est dans une situation précaire. En même temps, être enceinte implique également une prise en charge différente, basée non plus sur le déclaratif, mais sur un suivi minutieux des dimensions sanitaires et sociales de la vie des femmes et surtout celle de l'enfant qu'elles portent. En dehors des femmes enceintes, les familles constituent l'autre domaine où le suivi bascule dans une forme plus resserrée. Celui-ci s'établit à travers la contractualisation et l'engagement des chefs de famille de répondre à des obligations relatives aux enfants mineurs. Après la majorité, en revanche, les enfants deviennent des adultes isolés et les prises en charge sont distinctes.

Ainsi, l'on pourrait dire que le fait d'être enceinte ou accompagnée d'enfants mineurs constitue pour les femmes une opportunité pour obtenir plus aisément des prises en charge, en même temps qu'il implique un suivi plus régulier et des devoirs absents de la prise en charge des personnes isolées. Il s'agit avant tout pour les différents acteurs de garantir la protection de l'enfant, ainsi que de la capacité des parents à être de « bons parents » à travers la vérification du respect des obligations de suivi médical, de scolarisation, etc. Dans cette conception, ce n'est finalement pas la représentation de sans-abri qui domine mais plutôt celle de famille pauvre ou d'enfance en danger. L'image du sans-abri, du vagabond, demeure dans les représentations une figure masculine et solitaire. La situation des familles qui est exposée dans cette partie s'en écarte particulièrement. Ce constat se dégage à partir des lectures et du terrain que j'ai restitués ici. La permanence d'une conception du sans-abrisme comme phénomène exclusivement masculin et solitaire constitue en quelque sorte une imposition de la figure du clochard comme caractérisant la vie à la rue causant ainsi un aveuglement des frontières du sans-abrisme.

2 - Un déni du genre dans la figure du sans-abrisme

Il s'agit dans cette seconde partie de poser la question d'un déni du genre dans la figure du sans-abrisme en m'appuyant sur différents champs en relation avec cet objet : au niveau des acteurs, c'est-à-dire les femmes sans-abri elles-mêmes, ainsi qu'au niveau institutionnel et enfin au niveau académique. Je vais dans cette optique commencer par analyser les dimensions subjectives présentes dans les pratiques et les discours des femmes sans-abri, afin de comprendre si l'on peut parler d'invisibilisation des femmes sans-abri dans leurs propres manières de vivre et de penser leur statut social. Cela me conduira ensuite à analyser le rôle des institutions dans la construction d'un impensé du genre dans l'accompagnement social. Enfin, à partir d'un retour sur l'objet que constituent les femmes sans-abri au regard de la sociologie je questionnerai les causes du déni généralisé de la place du genre dans l'analyse du sans-abrisme, qui a pu être constaté.

2.1 - Mécanisme d'invisibilisation des femmes sans-abri

Dans un premier temps, j'introduirai donc la notion d'invisibilisation au sujet des femmes sans-abri, c'est-à-dire la façon dont les femmes sans-abri contribuent elles-mêmes à leur invisibilité dans les représentations sociales du sans-abrisme. Conformément aux développements précédents, je rappellerai que les femmes sans-abri, du fait de leur présence, leur expérience et leurs pratiques, ne correspondent pas aux normes attendues des femmes dans la société. J'ai pu voir que ce groupe social, dans toute son hétérogénéité, chamboule les rapports au temps, à l'espace et au corps à travers différents matériaux de terrain et investigations sur le sujet. Comment dès lors comprendre que des femmes se trouvent à la rue ? Et surtout, à partir de leur existence empiriquement constatée, quel effet leur présence a-t-elle sur les représentations sociales du sans-abrisme ? Enfin, s'il n'y en a pas, comment interpréter cette invisibilité ?

En partant d'une approche selon laquelle les femmes sans-abri ne sont pas en dehors de la société, mais qu'elles sont bien imbriquées dans des liens de diverses formes et soumises à des injonctions par ce biais, j'ai choisi d'étudier leurs pratiques et leur discours. Ayant elles-mêmes été socialisées dans les représentations du sans-abrisme comme phénomène masculin ainsi que dans les normes sexuées, on peut remarquer que les femmes sans-abri contribuent d'une certaine façon à la construction de leur invisibilité sociale. Je vais donc ici analyser les différents mécanismes rendant les femmes invisibles en tant que sans-abri ainsi que leurs effets. Ces mécanismes sont liés à la subjectivité des femmes sans-abri. Le regard qu'elles portent sur leur propre expérience. Cependant, ce regard est construit par les représentations que véhicule la société sur les femmes et sur les sans-abri ; des représentations réactualisées notamment dans les interactions avec les travailleurs sociaux, les particuliers, les autres sans-abri, sans être finalement remises en cause. On a vu que les femmes sans-abri sont confrontées à différentes injonctions. En premier lieu, elles sont soumises aux normes sexuées, qui sont particulièrement intériorisées dès le plus jeune âge par le biais des agents de socialisation que sont la sphère familiale, l'univers scolaire, les médias, etc.

Aussi les rôles principalement mis en avant pour les femmes correspondent-ils aux attendus familiaux. Car être une femme implique en effet un ensemble de rôles assignés au sein de la sphère familiale : la fille, la sœur, la mère, l'épouse, etc. Ces rôles découlent de caractéristiques attribuées aux femmes de façon privilégiée. Parmi ces caractéristiques, je

retiendrai les plus saillantes dans la sphère familiale que sont : le fait d'être une « bonne mère », de prendre soin des membres de la famille, de s'occuper de la « bonne gestion » des tâches domestiques. Ces différents éléments renvoient à des dispositions acquises de présence, de disponibilité et d'attention à l'autre. Mais les femmes ne sont pas exclusivement perçues au regard de ces caractéristiques, elles doivent aussi correspondre à des qualités, également assignées aux femmes. Tout d'abord, on attribue aux femmes des qualités morales : le dévouement aux proches, la pudeur, la discrétion, la retenue, le sentiment. Ces qualités viennent répondre à des stéréotypes de la féminité. L'un des stéréotypes qu'il convient de relever étant celui de la vulnérabilité, qui s'est particulièrement retrouvé dans l'image attribuée aux femmes à la rue, et d'autre part les attributs physiques, relatifs au corps : être en bonne santé et féconde. Enfin, on peut aussi signaler le poids de l'esthétisme parmi les attributs sociaux assignés aux femmes : le soin, la coquetterie, l'hygiène étant particulièrement attendus des femmes. Face à ces attributs, les femmes sans-abri se positionnent difficilement car elles en remplissent rarement les critères. Ainsi, les femmes sans-abri apparaissent comme déviantes au regard des normes sexuées. J'ai précédemment souligné à travers la mobilisation des matériaux recueillis qu'elles remettent directement en cause des dichotomies qui sont au cœur de l'ordre du genre, notamment celle entre sphère privée et sphère publique plaçant les femmes dans la sphère privée, ainsi que dans leur rapport au temps, questionnant donc les temporalités sexuées.

Cependant, tout en mettant en cause les différences sexuées du sens commun, elles n'échappent pas aux normes, et cela a un impact sur leur propre subjectivité et le regard porté sur leur situation passée et présente. Les femmes sans-abri sont, dans une certaine mesure, à partir des attentes de la société à leur égard, conditionnées à agir selon les normes et valeurs correspondant à leur genre. On attend d'elles des comportements sexués liés aux qualités qui leur sont assignées, et qu'elles ont intériorisées. Il semble en effet que le sentiment social le plus répandu chez les femmes sans-abri soit la honte. Cette honte dérive directement d'une dévalorisation du regard porté sur soi, de la confiance en soi. La honte apparaît comme un symptôme de la déviance au regard des normes sexuées. Elle s'inscrit dans la perception que les femmes ont d'elles-mêmes à partir des injonctions contradictoires qu'elles reçoivent. Ces injonctions s'avèrent contradictoires du point de vue de leurs conditions matérielles d'existence : comment correspondre aux attributs féminins qui ont été cités dans des circonstances comme la vie à la rue ? Mais il faut aussi préciser que les injonctions en lien avec les normes sexuées se surajoutent à l'injonction à l'autonomie, traversant tous les espaces sociaux sans la supplanter.

Cette injonction à l'autonomie repose sur la norme de travail permettant à la fois l'autosuffisance matérielle et l'indépendance personnelle. En dépit du fait que cette norme repose sur un modèle salarial qui est en train de se transformer, garantissant de moins en moins la protection des risques sociaux, elle reste centrale dans notre société contemporaine, mettant ainsi en difficulté une part de la population de plus en plus importante¹⁰³. Les femmes sont, de nos jours, soumises à la fois aux impératifs liés à leur genre, avec comme élément central la maternité, mais aussi aux normes de travail et d'autonomie. Ces dimensions peuvent alors mettre en tension des obligations divergentes, dont l'aspect fondamental est le rapport au temps. Les femmes sont ainsi plus enclines à vivre dans un rapport au temps contextuel, en termes de disponibilité, de présence¹⁰⁴. Puisque, tout en l'étant un peu moins

¹⁰³ Castel R., « *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu* », La Couleur des idées, Paris, Seuil, 2009, 457 p.

¹⁰⁴ Bessin M., « *Les temps sexués de l'activité : la temporalité au prisme du genre ?* », *Temporalités*, n°9, 2009/1

que les hommes, les femmes sans-abri demeurent soumises à l'injonction à l'autonomie, elles sont également jugées à partir de celle-ci. Cela se voit bien dans le cas d'Anne-Claire que j'ai déjà mobilisé dans la seconde partie :

Extrait de journal de terrain, entretien informel avec Anne-Claire, ancienne sans-abri, 20 septembre 2011, à Ivry-sur-Seine :
[...] *Elle me dit que c'est difficile, et puis il y a la honte, le mépris. Anne-Claire me raconte qu'un homme est passé devant elle et lui a dit « vous savez il faut travailler aussi » et que quand elle lui répond « mais je travaille monsieur », il lui dise « c'est ça » en lui lançant trois pièces de un centime par terre. Puis quand elle a refusé de les prendre, il a ajouté « mais c'est de l'argent madame ! ». À ce moment elle a fini par dire « mais je suis pas votre chienne ». Elle n'en peut plus de vivre dans cette situation, voudrait vraiment que ça s'arrête. [...]*

Le discours d'Anne-Claire rend compte des difficultés auxquelles elle est confrontée en se trouvant dans une situation d'extrême précarité et du sentiment de honte qui en découle. De plus, la réaction de l'homme passant devant elle alors qu'elle fait la manche montre comment se manifeste parfois l'injonction au travail, par des phrases telles que « *vous savez il faut travailler aussi* ». On voit alors clairement que les attentes envers les femmes dépassent celles qui portent sur les rôles ou attributs dits féminins, et s'inscrit également dans le contexte généralisé d'une centralité du travail pour déterminer le statut et la valeur sociale des individus. À partir de ces attentes, formulées implicitement ou explicitement aux femmes sans-abri, on peut dire que le sentiment de honte découle à la fois de l'impression d'échec au regard des normes sexuées mais aussi du point de vue de la norme d'autonomie. Leur déviance dépasse la norme d'autonomie puisqu'elle s'inscrit aussi dans l'inadéquation de ces femmes aux rôles sexués attendus dans la société.

La subjectivité et les pratiques des femmes sans-abri sont donc ancrées dans ce sentiment de honte ainsi que dans la perpétuation de comportements genrés issus de la socialisation. J'ai constaté que les femmes vivant à la rue mettent en place des stratégies diverses ayant pour but l'évitement du regard des autres, et plus précisément dans l'idée d'une résistance à l'étiquetage en tant que « pauvre », « sans-abri », « déviante ». Elles usent de différents moyens avec pour objectif de ne pas être repérables comme femmes sans-abri. Tout d'abord, j'ai pu identifier des pratiques visant à se rendre « comme tout le monde », c'est-à-dire se fondre parmi les passants, dans des lieux comme les gares, les bibliothèques, où l'on ne risque pas d'être perçue comme déviante a priori. Mais pour fonctionner, cet usage implique donc des pratiques de conservation de l'apparence soignée attendue de la part des femmes, cela étant rendu très difficile par les faibles ressources matérielles dont les femmes sans-abri disposent. Il s'agit également dans cette optique, de ne pas montrer sa vulnérabilité et sa pauvreté en refusant des lieux communs permettant l'étiquetage comme les camions des maraudes ou les accueils de jour, en privilégiant ainsi des lieux neutres ou valorisants. L'autre moyen pour cacher son état de femmes sans-abri est la masculinisation de l'apparence, dans un objectif de préservation des dangers et des risques de la vie à la rue pour une femme, cette attitude est assez courante mais est souvent utilisée en alternance avec des moments de mise en valeur au cours d'interactions qui le nécessitent comme un rendez-vous avec son assistante sociale, les activités de manche, etc. D'autres femmes, se situent plutôt entre ces deux alternatives : cherchant à choisir les personnes auxquelles elles montrent leurs pratiques

qui sont typiques de la vie à la rue : c'est le cas de la manche « à la rencontre », de la sollicitation de commerçants ou de riverains en particulier. Enfin, certaines femmes sans-abri sont tout simplement insérées dans des groupes privilégiant ainsi leur assimilation à un collectif plutôt qu'en tant que femme isolée, j'ai vu par ailleurs que cela entraîne une stigmatisation autre que celle de sans-abri.

Toutes ces stratégies montrent que l'invisibilisation des femmes sans-abri est un mécanisme auquel elles contribuent fortement. En tentant quotidiennement de vivre dans la discrétion leur situation précaire, elles travaillent elles-mêmes à leur invisibilité sociale. Le mécanisme d'invisibilisation, que les femmes sans-abri reproduisent, a des effets concrets sur leur perception dans la société. Le cas des signalements de particuliers au 115, montre bien que la présence peu visible des femmes sans-abri induit que le codage par défaut, lorsqu'aucune mention n'est faite du sexe, est « homme ».

De la même manière, j'ai pu constater que les maraudes croisent très peu de femmes à la rue lorsqu'elles circulent en faisant de la maraude pure (c'est-à-dire sans itinéraire précis). Ainsi, en cherchant à ne pas être repérables, les femmes sans-abri contribuent à s'exclure des représentations sociales du sans-abrisme. Leurs pratiques sociales et discours, emprunts d'un sentiment de honte sociale découlant de leur inadéquation aux injonctions à l'autonomie et aux normes sexuées, construisent en partie le mécanisme d'invisibilisation de leur présence au sein de l'espace public. Cependant, l'on doit également poser la question du rôle des institutions dans le déni des dimensions genrées du sans-abrisme.

2.2 - Ce que l'institution fait du genre

Dans un second temps, je vais donc interroger les pratiques institutionnelles à l'égard des sans-abri pour comprendre ce que les institutions font du genre. Pour ce faire, je commencerai par analyser les usages au sein des lieux d'accueil pour sans-abri à partir de la manière dont est pensée ou non la mixité des structures. Par mixité, j'entends la coprésence de plusieurs sexes au sein d'un espace. Cette large définition permettra de mettre en relation différentes conceptions de la mixité au sein des institutions qu'une définition restrictive n'aurait pas permise. Cependant, j'analyserai avant tout la mixité des personnes accueillies, celle du personnel des structures étant intéressante mais plus secondaire dans nos questionnements présents. Ensuite, je chercherai à déterminer les représentations diffuses au sein des institutions, du point de vue des professionnels notamment, qui portent sur les relations sociales présentes entre les sexes chez les sans-abri. Enfin, pour poursuivre la réflexion sur la conception institutionnelle des relations entre les sexes, je poserai des éléments de réflexion à partir d'un cas rencontré pendant l'enquête de terrain qui semble particulièrement révélateur de la façon dont les institutions destinées aux sans-abri conçoivent les différences de sexe, à travers le concept de genre.

Pour commencer, je vais donc me pencher sur la question de la mixité ou non des lieux d'accueil pour les personnes sans-abri. Ce n'est que récemment que les centres d'hébergement pour personnes sans-abri commencent à mettre la mixité en place dans les structures. En effet, jusqu'alors, et encore aujourd'hui dans bon nombre d'établissements, la prise en charge des personnes sans-abri était pensée de façon exclusivement non-mixte, particulièrement dans les structures pour femmes. L'hébergement et l'insertion apparaissent dans cette optique comme devant s'appuyer sur la prise en charge exclusive d'un seul sexe,

tel l'encadrement au sein des prisons et certains asiles. Cependant, dans le cadre plus large d'un changement de regard sur la population accueillie dans les structures d'accueil et d'hébergement, les mentalités semblent évoluer progressivement en faveur d'une ouverture à la mixité. Dans le cadre du plan d'humanisation, définissant de nouvelles normes d'hébergement au sein des structures, de grands travaux de rénovation ont été menés et le sont encore. Il s'agit de mettre en place des structures plus adaptées aux individus à partir de conditions d'hébergement plus individualisées, autonomes et salubres. Ainsi beaucoup d'établissements qui étaient non mixtes ont par ce biais ouvert leur centre à l'autre sexe. Il s'agit de voir comment est pensée cette ouverture au sein des établissements et l'enjeu que soulève la mixité.

Pour comprendre les premières dimensions qu'implique le passage des structures à la mixité, je vais commencer par mobiliser le discours de Lucie Meyaud qui a travaillé dans deux structures d'hébergement, mixte et non mixte, et est actuellement éducatrice spécialisée dans les maraudes du Samusocial de Paris. Je vais ainsi introduire les enjeux de la mixité tels qu'ils se posent à la fois pour les travailleurs sociaux et les personnes accueillies. L'entretien avec Lucie étant un bon moyen pour donner à voir ce que laisse transparaître la mixité ou non des structures quant à la manière dont sont en réalité perçues les personnes sans-abri.

Extrait d'entretien avec Lucie, travailleuse sociale au sein des Équipes Mobiles d'Aide du Samusocial, p.23, 17 janvier 2012 :

- Moi : **Et ce qui est lié à la mixité dans les centres d'hébergement, qu'est-ce que t'en penses ?**

- Lucie : *Bah je pense que c'est une bonne chose, en fait. Je trouve ça dommage que y'ait des centres hommes, des centres femmes, et que les deux se regroupent pas. Enfin, à Garell¹⁰⁵ y'avait les deux : y'avait 38 femmes et 70 hommes, et franchement c'était génial quoi. Parce que déjà les hommes pouvaient rencontrer les femmes, les femmes pouvaient rencontrer les hommes. Parce que y'a quand même une barrière entre les hommes et les femmes hein, faut être clair aussi, pour certains, de par leur passé quoi. Enfin, y'en a qui disent « moi je veux plus voir d'hommes, les hommes c'est tous des gros connards » voilà donc y'a aussi un travail qui peut être fait par rapport à ça. Et puis, et puis parce que c'est enfin on essaye ouai d'avoir une ambiance conviviale c'est voilà... Enfin je me rappelle moi à Yves Garell on avait la petite cour, l'été bah on mettait des chaises, les hommes parlaient avec les femmes, enfin y'avait des petits groupes qui se mettaient en place, je trouve ça bien quoi ; parce que de toute façon la société elle est pas... Enfin on veut les réinsérer dans la société, mais en même temps on va les parquer les hommes d'un côté, les femmes de l'autre côté. Bon je trouve ça un peu débile quoi, enfin je veux dire la société elle est faite d'hommes, de femmes ; on se côtoie, on vit ensemble. Bon bah voilà, je pense que dans la rue faut qu'on fasse aussi la même chose.*

¹⁰⁵ Yves Garell était un centre d'hébergement d'urgence où Lucie a travaillé, il accueillait des hommes et des femmes orientés par le Samusocial de Paris. Le centre a été fermé en 2011, en raison de ses locaux vétustes et du manque de moyen du Samusocial. Si les soixante-dix places pour les hommes ont été transférées dans le 15^{ème} arrondissement, au centre Oscar Roty, les trente places pour les femmes n'ont pu être reconduites.

Lucie met en évidence une tension existante dans la façon de penser l'accompagnement et la prise en charge des personnes sans-abri. Deux conceptions se distinguent alors et sont révélatrices de l'appréhension du sans-abrisme par les institutions. D'un côté, une approche tend à une vision du sans-abrisme comme une marginalité, c'est-à-dire en dehors de la société, celle-ci entraînerait une distinction entre cette population et les autres types de personnes vulnérables et subséquemment une prise en charge spécifique, en fonction des problématiques rencontrées. Dans cette idée, l'accompagnement non mixte est vu comme un moyen de protéger et de prendre en compte les dimensions spécifiques du sans-abrisme suivant le genre, à travers une représentation relativement stéréotypée des rôles sexués, mais j'y reviendrai. D'un autre côté, une approche que défend Lucie part plutôt du principe que si l'objectif de l'accompagnement est la réinsertion, les sans-abri ne doivent pas être considérés comme des gens à part du monde social mais bien acteurs de leur parcours, y compris au sein des institutions. La protection est alors reléguée au second plan pour plutôt appréhender l'accompagnement comme construction d'un devenir individuel s'appuyant sur des ressources personnelles variant d'un individu à un autre, indépendamment du sexe. Cette tension, particulièrement visible dans le discours de Lucie, doit être prise en compte dans l'analyse des lieux d'accueil et du regard porté sur la mixité, car la manière dont les sans-abri sont perçus influence les modalités de prise en charge et l'on a vu que la perception variait elle-même selon le sexe des individus.

Je différencierai dans mon analyse les structures accueillant des personnes isolées, de celles accueillant des couples ou des familles, car dans ces dernières la mixité est induite de fait, et n'est que peu remise en cause. Cependant, il est possible de signaler que les centres pour femmes seules avec enfants ne perçoivent pas les enfants selon leur sexe, au sens où ils se déclarent non mixtes, et dans ce cas l'autre sexe, sa présence potentielle dans l'établissement, apparaît comme un enjeu important du point de vue institutionnel. La visite de personnes extérieures au centre dépendant du règlement intérieur de la structure, il est intéressant de noter que ces établissements voient généralement la visite d'hommes au sein du centre comme susceptible d'être dangereuse et difficile à vivre pour les femmes accueillies. Donc, en premier lieu, l'on est en mesure d'interroger la place laissée à l'autre genre dans la prise en charge au sein d'établissements non mixtes. Les établissements non mixtes sont une forme traditionnelle de l'hébergement des populations sans-domicile. Ainsi, de nombreuses structures n'ont pas modifié leur population accueillie et demeurent réservées à un seul sexe. La plupart des centres non mixtes reposent également sur la définition d'un profil particulier en termes de tranche d'âge, de temps de rue, de problèmes spécifiques (drogue, prostitution, etc.) ou encore de possibilité d'évolution de la situation des personnes.

Extrait de journal de terrain, visite de l'annexe du centre Pauline Rolland en présence d'une personne de l'équipe, Paris 19^{ème}, 11 janvier 2012 :

Les femmes présentes sur ce site sont des femmes majeures isolées, le temps de séjour y est en moyenne plus long que sur le site Pauline Rolland. Les demandes d'admission sont principalement émises par le Secteur (mairie d'arrondissement) et par les lieux d'accueil (type Centre d'Hébergement d'Urgence avec une prise en charge de longue durée pour la période hivernale). L'annexe du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale Pauline Rolland compte à peu près dix admissions par an. Les sortantes sont souvent admises en logement social (si elles ne dépassent les ressources, donc plus difficile pour les majeures isolées).

Les principaux critères d'admission sont la situation de rupture, souvent suite à des violences conjugales, et l'absence de travail ou formation en cours. Le problème se pose actuellement quant à l'admission de jeunes femmes de moins de 25 ans car n'ayant pas accès aux minima sociaux (Revenu Solidarité Active notamment) les démarches d'insertion sont très limitées. La structure n'ayant pas l'habitude de ce profil (et donc des difficultés à l'accompagner), elle ne favorise pas l'entrée de ces femmes sur le CHRS, bien qu'elle reste ouverte à des partenariats avec des structures ayant davantage l'habitude de ce public.

Ainsi, les « publics » accueillis sont définis par les structures, et les critères d'admission dépassent la simple appartenance à un genre. La critérisation des prises en charge contribue à ce que les équipes soient principalement formées à un accompagnement spécifique d'une population circonscrite. Cela influence particulièrement le regard porté sur la mixité, car lorsque l'on sait que le travail social est composé d'effectif très majoritairement féminin, on peut aisément conclure que les structures réservées aux femmes alimentent ainsi un entre soi genré ayant des effets sur les représentations de l'autre sexe. Les seuls hommes présents dans ces structures sont alors dédiés aux fonctions de gardiennage ou de nettoyage, qui sont des tâches limitant fortement l'interaction avec les femmes accueillies. Je m'appuie ici notamment sur différents supports de restitution¹⁰⁶ des travaux menés par le groupe de travail « Genre et accueil social », anciennement « Femmes et précarité », de la Mission d'Information sur la Pauvreté et l'Exclusion Sociale d'Ile-de-France¹⁰⁷. Ainsi, la place laissée aux hommes au sein des structures pour femmes apparaît comme problématique dans de nombreux établissements. Cela transparait en particulier autour de l'organisation des visites dans le centre de personnes extérieures :

*Extrait de journal de terrain, visite de l'annexe du centre Pauline Rolland en présence d'une personne de l'équipe, Paris 19^{ème}, 11 janvier 2012 :
Concernant les visites il semblerait que les résidentes sont très mitigées. Si certaines souhaitent recevoir leurs enfants, petit ami ou conjoint librement, il semblerait que d'autres revendiquent avant tout la sécurité n'étant pas rassurées notamment par des présences masculines. Elles souhaiteraient donc limiter les visites, actuellement autorisées. D'autre part, une des explications mises en avant est que les résidentes n'ont pour la plupart d'entre-elles pas eu de logement pérenne avant leur entrée en CHRS, ainsi elles souhaitent disposer librement de leur premier « chez soi ». Enfin, est envisagée la mise en place d'un système où les visiteurs remettent un document leur appartenant en entrant dans la structure (comme une pièce d'identité) afin de s'assurer qu'ils quittent bien le CHRS.*

Le problème mis en avant par les résidentes concernant la présence de personnes n'appartenant pas au centre, en particulier s'il s'agit d'hommes, se situe donc du point de vue

¹⁰⁶ Les supports de restitution ont pris la forme : de documents écrits, d'une présence à la matinée d'étude restituant les travaux menés par le groupe qui s'est tenue le 23 mars 2012, de l'accès aux archives du travail mené par la Mipes sur les femmes et la précarité ainsi que de la participation au groupe de travail « Genre et accueil social ».

¹⁰⁷ Les documents sur lesquels je m'appuie sont donc enrichis de l'expérience passée au sein du groupe de travail dans son second volet d'enquête qualitative auprès de résidents de structures d'accueil et d'hébergement portant sur « *Le genre dans la prise en charge des personnes en situation de précarité* ». L'enquête est en cours actuellement.

de la sécurité. Une contradiction apparaît alors entre la liberté et la sécurité au sein de la structure car la restriction des visites ou des allées et venues dans l'établissement est perçue comme une contrainte, une entrave à la liberté, pour certaines, alors qu'elle est perçue comme une source de protection pour d'autres. Du point de vue des équipes du centre il apparaît que l'habitude prime dans l'optique choisie. Le fait d'être au sein d'une structure non mixte pousse à penser cette absence de mixité comme allant de soi et conforte la réticence envers l'ouverture à la mixité.

L'ouverture du centre vers l'extérieur est avant tout pensée comme problématique car synonyme de changement dans l'organisation du travail, mais aussi potentielle source de danger pour les résidentes. Ainsi, la présence de l'autre sexe dans l'institution est vue comme gênante, engendrant des changements dans la structure, et hypothétiquement dangereuses pour les résidentes et les équipes. La mixité introduirait du trouble là où les choses semblaient aller de soi. Les structures pour hommes semblent être moins réticentes à l'ouverture à la mixité, voyant moins l'autre sexe comme un danger, mais soulignant tout de même qu'elle induirait une modification des prises en charge même si elle est moins questionnée. Certaines structures abordent toutefois le fait que la présence de femmes pourrait ou bien adoucir les rapports au sein du centre, être un moteur pour certains hébergés, ou bien provoquer des réactions violentes, en insistant sur les relations complexes que certains hommes accueillis ont pu entretenir dans le passé avec des femmes et leur ressentiment présent vis-à-vis d'elles. Les stéréotypes sexués continuent donc d'influencer les pratiques professionnelles au sein des institutions non mixtes dans leur majorité, et d'autant plus lorsqu'elles s'adressent aux femmes sans-abri.

Les lieux d'accueil mixtes donnent d'autres éléments de compréhension du point de vue institutionnel porté sur la mixité, qui nous sert ici d'indicateur au sujet de la prise en compte ou non des enjeux genrés du sans-abrisme. Si l'on peut souligner la grande évolution que constitue l'ouverture à la mixité de structures d'hébergement pour personnes sans-abri, il est essentiel de questionner précisément la manière dont est mise en place cette mixité, afin de savoir si elle repose sur une coprésence, un partage de l'espace ou une coexistence réelle entre les sexes dans un lieu d'accueil. Dans les espaces dits mixtes plusieurs découpages des lieux sont possibles, mais dans la plupart des cas, lorsque la structure est passée de non mixte à mixte, on peut constater que les espaces sont en réalité cloisonnés, par exemple dans une structure interrogée par téléphone, un étage réservé aux femmes et le reste d'établissement pour les hommes et des espaces collectifs sont prévus pour la réunion des deux sexes. D'autres lieux, plus rares, pratiquent une réelle mixité des espaces. Cependant le constat effectué par les travaux de la Mission d'Information sur la Pauvreté et l'Exclusion Sociale d'Ile-de-France est que l'on assiste tout de même à une reproduction de l'occupation sexuée de l'espace : les hommes sont plus bruyants, plus visibles que les femmes qui se font davantage discrètes, voire quittent les lieux collectifs. La séparation interne des lieux se fait donc à partir ou bien de la manière dont est pensée la mixité par la structure, ou bien par les pratiques mises en place par les résidents. Je peux en conclure que dans ces deux cas, il y a plutôt une mixité illusoire. Les travailleurs sociaux ont tendance à mettre l'accent sur un problème plus profond issu des relations sociales entretenues avec l'autre sexe ou son propre sexe avant et pendant l'expérience de la vie à la rue, qui rendrait l'entre soi plus aisé à gérer que la mixité. D'autres insistent plutôt sur la nécessité de penser l'accompagnement à partir des normes sociales à l'œuvre afin de ne pas marginaliser davantage la population accueillie.

Mais pour finir, je souhaite aborder un cas limite auquel le 115 a pu être confronté pendant l'expérience de terrain. Je qualifie la situation de « cas limite » dans la mesure où elle est rarement rencontrée mais particulièrement éclairante sur les points aveugles dans l'accompagnement social concernant les enjeux genrés. Il s'agit d'aborder le cas de l'identité transgenre :

Extrait de journal de terrain, 13 novembre 2011, après-midi, avant la prise de poste au 115 :

Je suis en avance avant ma prise de poste. Je prépare mon espace de travail : j'allume l'ordinateur, relis mes situations de la veille et prend mon casque. J'écoute aussi un appel d'une collègue, Mélanie, qui est dans le box de gauche en face de moi. Je comprends qu'elle a pris un interprète car elle attend longtemps entre chaque phrase sans taper sur son clavier. Je ne connais pas la personne avec laquelle elle parle, c'est un premier appel. Je comprends que Mélanie est embarrassée par cet appel sans savoir si c'est parce qu'il s'agit d'une personne qui ne dépend pas de nous ou si c'est pour une autre raison. Finalement, elle dit à la personne d'attendre et va en coordination. Je l'entends qui explique que la personne en ligne est transgenre, une personne se sentant femme dans un corps d'homme, mais elle ne sait pas si elle s'est faite opérée ou non. En coordination, on lui explique que cette information est importante pour choisir l'orientation adaptée, car si elle a l'aspect d'un homme elle sera probablement rejetée par les femmes dans le centre d'hébergement pour femme, mais que si elle ressemble à une femme il ne faut surtout pas la mettre dans un centre d'hommes au risque qu'elle se fasse agresser, ce qui n'est déjà pas facile en général avec les vols, etc. serait encore plus compliqué pour elle. Gênée par la question qu'elle doit poser, Mélanie réfléchit un peu, puis demande à la personne de « quel genre elle a l'air ? », « comment elle est habillée ? », « a-t-elle été opérée ? » etc. en expliquant que ce sont des questions nécessaires pour sa sécurité. Elle note ces informations, puis explique que pour l'instant il n'y a pas de place, qu'elle devra rappeler mais qu'il faudrait qu'elle aille voir dans une association spécialisée pour trouver des solutions plus adaptées car les centres du 115 risquent d'être très difficiles pour elle. Mélanie donne l'adresse d'une association où elle pourra aller lundi, mais pour l'instant elle rappelle ce soir pour voir s'il y a de la place.

Finalement, la question des identités de genre semble troubler particulièrement l'institution. Il s'agit d'une prise en charge non pensée, qui oblige à faire en fonction des apparences, à partir d'une question du type : « *de quel genre avez-vous l'air ?* ». Cela illustre des tensions au sein des centres, voire des sentiments de rejet entre les sexes. Le risque de prendre en charge des personnes transgenres, transsexuelles ou intersexuelles étant la violence, l'agressivité ou l'exclusion de personne pouvant revêtir l'apparence de l'autre genre. Mais aussi la présence d'une forte hétéro-normativité dans les regards institutionnels et dans l'attitude des personnes hébergées, pouvant aller jusqu'à dériver à de l'hétérosexisme ou de l'homophobie. Cela permet de révéler combien les institutions pensent peu aux dimensions genrées du sans-abrisme, privilégiant des approches reproduisant les clichés et la distinction sexués.

Ainsi, les stéréotypes sexués et hétéro-normatifs continuent à servir de référence dans la manière de penser la prise en charge des personnes sans-abri. Ainsi, l'intervention sociale reproduit l'ordre du genre sans le questionner et peut même le renforcer dans la manière de concevoir l'accompagnement et l'organisation suivant le sexe. La question de l'ouverture à la mixité et le changement progressif du regard porté sur les personnes sans-abri poussent toutefois certains professionnels à s'interroger sur les relations sociales entre les sexes à la fois au sein de l'institution et en dehors, c'est-à-dire dans les différentes sphères de la vie sociale.

2.3 - Un impensé sociologique

On a pu voir dans cette partie que les femmes sans-abri contribuaient à travers leurs pratiques à conforter la représentation dominante du sans-abrisme comme phénomène masculin. Ensuite, j'ai pu mettre en avant le déni institutionnel des dimensions genrées du sans-abrisme, dans un contexte où pourtant la mixité devient de plus en plus un choix questionné dans l'accueil des personnes sans-abri. Il s'agit à présent de poser la question de la place de mon objet, les femmes sans-abri, à l'échelle académique, pour en questionner la visibilité. Pour ce faire, il paraît essentiel dans un premier temps de repenser l'objet au regard des matériaux ainsi que des différents domaines de la sociologie, pour circonscrire le champ dans lequel il s'inscrit et ainsi tenter de comprendre la rareté des travaux prenant en considération le genre dans l'étude du sans-abrisme. Cela permettra de poser les problèmes qui émergent dans la perspective d'une étude approfondie du sans-abrisme au prisme du genre. Les femmes sans-abri semblent avoir été négligées au sein des travaux de sciences humaines sur le sans-abrisme, et plus spécifiquement en sociologie, discipline dans laquelle se positionne cette recherche. À partir de ce constat, et en le confrontant aux résultats de l'enquête dont j'ai ici rendu compte, je vais chercher à questionner les raisons du silence sociologique sur la question. Il semble que la question du genre soit peu investiguée dans l'étude des sans-abri, alors même que la sociologie du genre et les théories féministes se diffusent de plus en plus dans la discipline. Je vais donc pour commencer chercher à rendre compte de ce que représente l'objet de « femmes sans-abri » ou de la question du genre dans le sans-abrisme, dans une perspective plus large, à partir des différents sous-champs de la discipline pouvant permettre de l'aborder. Cela permettra d'identifier un premier jalon de compréhension de l'absence des femmes sans-abri dans la littérature existante, celui de la complexité d'un objet à la lisière de plusieurs domaines de la sociologie. Ensuite, je questionnerai les effets de l'étude des femmes sans-abri, dans une perspective féministe, sur celle des femmes plus généralement. Enfin, j'interrogerai les effets de la disponibilité de données quantitatives sur cet objet, posant là des enjeux de visibilité du phénomène.

Les femmes sans-abri sont un objet qui s'inscrit dans plusieurs sous-champs de la sociologie. Le premier champ que l'on peut délimiter est celui de la sociologie des inégalités sous l'angle de la pauvreté ou celui de l'exclusion¹⁰⁸. À partir de mon terrain de recherche au Samusocial et des diverses sources périphériques mobilisées j'ai pu établir néanmoins que ce champ ne suffit pas à approcher tout à fait le phénomène du sans-abrisme féminin. Ceci notamment puisque j'ai remis en cause l'idée d'une exclusion sociale des personnes sans-abri et eu la volonté de dépasser la simple caractéristique de la pauvreté monétaire ou matérielle pour définir la population d'étude.

¹⁰⁸ Paugam S. (dir.), « *L'exclusion : l'état des savoirs* », Paris, La Découverte, 1996.

En effet, il apparaît que les concepts tels que celui de désocialisation mis en avant par P. Declerck qui postule d'une perte de repères et de liens parmi la population sans-abri doit largement être remis en cause. Comme je l'ai montré dans ce travail, il semble que cette conception du sans-abrisme ne résiste pas à la confrontation au terrain. La notion même d'exclusion ne m'a pas semblé être adaptée à la population étudiée tant elle impliquerait une rupture de liens ainsi que l'absence d'accès au monde social dans son ensemble. En effet, l'historien A. Gueslin dans l'introduction d'un ouvrage collectif sur la précarité et l'exclusion en France, définit ainsi l'exclusion sociale : « *L'exclusion est à la fois le processus de sortie et un état d'extériorité radicale du corps social.* »¹⁰⁹. Or il apparaît pourtant que parmi les enquêtés ayant recours au 115 pour solliciter un hébergement d'urgence, certaines personnes ont encore accès à l'univers professionnel, ont conservé des liens familiaux, sont fréquemment en contact avec des intervenants institutionnels ou encore sont insérés dans des réseaux de sociabilité et de solidarité. Afin de circonscrire les domaines dans lesquels s'insère l'étude des femmes sans-abri, je peux, dans la même idée, établir que le sans-abrisme peut également être un objet de la sociologie de la déviance. En effet, les personnes sans-abri sont le plus souvent visibles, car physiquement présentes dans l'espace public, et étiquetées comme déviantes puisque leurs usages des lieux ne correspondent pas aux attendus sociaux associés à l'espace. Toutefois, nous avons constaté que les femmes sans-abri semblent échapper dans leur majorité à l'assignation d'une identité déviant. Cet étiquetage procède également de l'inadéquation des sans-abri aux rôles sociaux attendus, notamment à partir des normes d'autonomie et d'autosuffisance. Et certains sans-abri adoptent enfin des comportements considérés comme déviant : l'incurie, l'ivresse, la manche, etc. Ainsi, il apparaît que le regard porté sur le sans-abrisme doit prendre en compte sa perception dans le monde social. C'est à partir des représentations et des pratiques que l'on peut cerner le sans-abrisme comme déviance. Cette conception du sans-abrisme est particulièrement féconde dans le cas de ma démarche puisqu'elle donne lieu à une confrontation des pratiques sociales et des représentations mettant en évidence les normes à l'œuvre dans la société.

C'est dans cette perspective que je peux inscrire cette réflexion. Cependant, mon objet et mes réflexions dépassent cette appréhension du phénomène en introduisant la dimension spatiale et temporelle, rapportant alors au croisement de la sociologie urbaine et des temporalités. Les enjeux spatiaux et temporels n'ont pu être appréhendés que dans un dialogue avec les analyses portant sur l'intervention sociale qui m'a permis de mettre en avant les injonctions à l'œuvre ainsi que les pratiques professionnelles de l'accompagnement. Je n'ai pu entrer plus en détail sur le domaine de l'engagement, recouvrant des activités comme le bénévolat, en raison du terrain de recherche choisi (seuls deux entretiens exploratoires donnent quelques clés à ce propos). Enfin, dans l'élaboration de ma problématique ainsi que dans le choix de l'objet et sa construction, la perspective fondamentale est la conception du sans-abrisme au prisme du genre. Les études de genre et théories féministes apparaissant comme un champ qui jusqu'alors investiguait peu ce sujet tout en étant parfaitement armées conceptuellement et théoriquement pour le faire.

J'ai pu dresser ainsi les différents champs au carrefour desquels se positionnent les femmes sans-abri en tant qu'objet d'étude. Il y aurait encore matière à décliner les domaines plus spécifiques dans lesquels certaines femmes sans-abri pourraient être appréhendées comme la

¹⁰⁹ Page 12, Gueslin A. et Stiker H-J (dir.), « *Les maux et les mots de la précarité et de l'exclusion en France au XXe siècle* », Paris, L'Harmattan, 2012.

sociologie de l'immigration ou de la famille, cependant afin de rendre compte de l'invisibilité de l'objet en sociologie, c'est plutôt autour des champs pouvant pleinement appréhender le phénomène du sans-abrisme féminin que j'ai choisi de m'arrêter. Le fait que cet objet se trouve au croisement des différents domaines que l'on a repérés participe clairement de sa complexité puisqu'il rend sa construction laborieuse et inscrit les personnes susceptibles d'y travailler au sein d'un nœud à la croisée des domaines rendant un positionnement difficile dans la sphère académique.

D'autre part, à partir de mon approche consistant à faire du genre un outil d'analyse, au moyen des concepts forgés par la littérature sociologique et féministe sur les rapports sociaux de sexe, j'ai cherché à rendre compte de l'expérience des femmes sans-abri ainsi que leur négociation avec les identités sexuées selon le contexte. Mais en prenant celles-ci comme objet, tout en utilisant les matériaux recueillis sur les hommes sans-abri, il est possible de considérer que je me situe dans une perspective plus large que celle de l'étude des femmes ayant un statut particulier, celui de sans-abri. Car en plus de fragiliser la conception de « classe-femme » en mettant en avant les conditions de vie particulièrement difficiles des femmes sans-abri dans une région où pourtant les femmes perçoivent un salaire 24 % supérieur en moyenne aux femmes de France métropolitaine, ce travail apporte un éclairage sur le sans-abrisme qui serait tout aussi pertinent dans l'analyse du phénomène chez les hommes. Ainsi, il souligne un impensé qui va au-delà de l'absence de représentation du sans-abrisme féminin, c'est-à-dire un impensé du genre.

Enfin, le dernier problème contribuant selon moi à la rareté d'analyse genrée du sans-abrisme tient du fait que c'est un objet qui se saisit difficilement dans les chiffres et dans son évolution. Le recueil de données au sujet de cette population est en pleine amélioration avec une deuxième enquête nationale en cours et de nombreux recueils au sein des associations ou à l'échelle territoriale. Cependant, il est impossible de s'empêcher de relayer le constat d'une définition de la population n'allant pas de soi et des effets de celle-ci dans la manière d'appréhender le phénomène. Le second aspect problématique de l'analyse quantitative et qualitative de la population en étant la dimension éthique, car ces enquêtes soulèvent des enjeux de confidentialité et de don-contre don particuliers que l'on doit souligner. En effet, que répondre à une femme sans-abri qui demande à quoi cela lui sert personnellement de répondre à ces questions dans un contexte où le temps est un facteur précieux dans la gestion des ressources ? Mais il faut souligner en retour le sentiment de reconnaissance, de confiance qui a pu se dégager des relations furtives ou plus approfondies auprès de certaines personnes sans-abri, dans le cadre professionnel comme dans le contexte d'enquête, qui laisse à penser que l'asymétrie n'est pas toujours dans le sens que l'on croirait à priori.

Ainsi, il semble que les femmes sans-abri sont difficilement saisissables statistiquement et qu'elles s'inscrivent dans une multiplicité de domaines de la sociologie tout en fragilisant la conception de « classe-femme ». Ces constats contribuent à ce qu'elles soient rejetées dans une marginalité qui n'est pas pensée, y compris au sein de la sphère académique. La continuité des sphères apparaît alors, entre les acteurs, le monde institutionnel et celui de la recherche, le genre ne semble guère être pris en compte dans la figure du sans-abrisme qui nous est donnée à voir dans la société contemporaine. C'est donc dans le but de mettre au jour cette construction collective des représentations sociales que j'ai souhaité inscrire ce travail. Les femmes sans-abri sont un moyen de révéler l'impensé du genre dans l'appréhension du sans-abrisme et dans son report direct au sein du sens-commun. Elles

constituent un ensemble hétérogène construit dont l'objectif est de faire apparaître les tensions entre les normes sociales et l'existence de faits sociaux irréductibles résistant en partie à celles-ci.

Conclusion

Au cours de cette recherche sur les femmes sans-abri, les réflexions menées ont été guidées par les matériaux récoltés au fur et à mesure du terrain. C'est à partir des données que s'est construite la problématisation et que les hypothèses de recherche se sont affinées. La première partie de ce mémoire découle directement des éléments glanés sur le terrain. Le positionnement occupé au 115 du Samu Social de Paris était en effet un point de vue privilégié pour analyser les injonctions institutionnelles et la manière dont est définie la population à laquelle elles s'adressent. J'ai pu développer dans une première partie que les sans-abri sont insérés dans une multiplicité de liens sociaux pouvant être de différentes natures et que ceux-ci sont un moyen de négociation de leur statut au quotidien. Le cadre institutionnel met également au jour un impératif auquel les sans-abri sont constamment confrontés lorsqu'ils entrent en contact avec les services de l'intervention sociale : la nécessité de se raconter. Si certains ressentent cette injonction avec une certaine violence, d'autres au contraire affinent leur connaissance des acteurs institutionnels, forgeant ainsi des stratégies de survie s'ancrant sur la connaissance et l'interconnaissance au sein des institutions. Ensuite, j'ai montré qu'au-delà de la demande de récit de vie de leurs bénéficiaires, les intervenants sociaux s'inscrivent assez largement dans un univers normatif dans lequel l'autonomie est une notion centrale. Les personnes sans-domicile se trouvent face à un rappel aux normes d'autonomie, d'indépendance matérielle, auquel ils ne peuvent matériellement répondre. J'ai également montré que cette injonction à être autonome est imposée indépendamment du sexe des personnes sollicitant le 115, mais avec toutefois plus de vigueur concernant les hommes. L'analyse du terrain a mis en évidence une reproduction des stéréotypes genrés au sein de l'intervention sociale pouvant aller jusqu'à leur amplification. Les femmes et les hommes sans-abri sont ainsi invités à endosser des rôles sociaux suivant leur sexe et les prises en charge sont le plus souvent pensées dans l'exclusion de l'autre sexe, même si aujourd'hui cela a tendance à évoluer. L'impensé du genre est donc ici révélé à partir de la reproduction de l'ordre du genre au sein des institutions, sans réflexivité sur les catégories de sexe ainsi plaquées sur les individus.

Mais afin de comprendre pourquoi les femmes sans-abri se trouvent si peu représentées dans les images du sans-abrisme, il était nécessaire de poser la question de leurs propres pratiques et expériences de la vie à la rue. C'est pourquoi j'ai choisi dans une deuxième partie d'analyser leurs comportements au regard de leur rapport au temps et à l'espace. J'ai constaté que ceux-ci sont un enjeu fondamental de la survie à la rue au quotidien, la circulation dans différents espaces et la gestion du temps étant nécessaires pour accéder aux ressources indispensables pour vivre. Le constat d'une relative invisibilité des femmes sans-abri au sein de l'espace public a ainsi pu être compris comme émanant de stratégies mises en place par les femmes elles-mêmes pour se protéger et éviter d'être étiquetées en tant que « sans-domicile-fixe ». Cette partie a également permis de montrer que les femmes sans-abri ne sont pas les seules à mettre en place les premières stratégies, car le sentiment d'insécurité dans les rues de Paris est également le fait de femmes disposant de logement personnel. En revanche, les femmes sans-abri qui occupent et rendent visibles leur intimité au sein de l'espace public, remettent très directement en cause la dichotomie existante entre sphère privée et sphère publique, (cette dichotomie étant l'un des fondements de la division sexuée des rôles sociaux), puisqu'elles ne répondent pas à l'assignation des femmes à la sphère privée, au foyer.

D'autre part, ces attitudes sont également liées à l'incorporation des normes sexuées par les femmes elles-mêmes, qui les poussent donc à contribuer à se rendre invisibles au sein du monde social. La socialisation différenciée selon le sexe, présente tout au long de la vie, joue un rôle primordial dans les comportements que l'on retrouve chez les femmes à la rue, comme le rapport au corps, ainsi que dans la manière dont elles sont jugées dans le monde social. Les femmes semblent à la fois en inadéquation avec les représentations sociales des femmes, de la féminité, en même temps qu'elles le sont au regard des représentations sociales des sans-abri. Cela les place donc dans un espace social invisibilisé à la fois par leurs pratiques, mais aussi par les institutions et jusqu'au champ académique. Ceci les met hors de toute réflexion sur le sans-abrisme en tant qu'objet à part entière.

La recherche a ainsi permis de mettre en évidence que la faible visibilité dans l'espace public parisien des femmes sans-abri, pourtant empiriquement et statistiquement présentes, découle de stratégies de protection et d'évitement de l'étiquetage « SDF ». Comprendre l'impensé du genre dans les représentations sociales des sans-abri revient à interroger de manière plus large les liens entre rapports sociaux de sexe et espace public. Mon hypothèse étant que si la présence des hommes dans la rue, y compris sans domicile, ne pose pas problème c'est parce qu'elle est inscrite dans les pratiques et dans l'imaginaire collectif normalisé depuis longtemps : le *clochard*, le *vagabond* étant des figures masculines. Ce travail a également mis en évidence que l'impensé du genre dans cet imaginaire émane également du fait que les femmes sans-abri, en plus de ne pas répondre à l'injonction à l'autonomie, ne correspondent pas aux attendus sexués, aussi sont-elles rejetées dans une forme de marginalité qui n'est pas pensée. Ainsi, le désaveu porte sur des dimensions différentes selon le sexe : les causes structurelles sont davantage mises en avant pour les hommes alors que les femmes sont renvoyées à des dimensions relationnelles et familiales dans leur parcours de vie pour expliquer leur installation dans la marginalité. Cela a un effet direct sur leur prise en charge dans les structures d'hébergement et d'accompagnement. Néanmoins, le report des femmes sans-abri vers des structures spécifiques aux femmes à travers le biais d'une caractéristique donnée, contribue à leur invisibilité et à faire des femmes sans-abri une population à part de celle des hommes. Cette recherche a donc permis de mettre au jour un réel impensé du sans-abrisme féminin en même temps qu'un déni majoritaire de la place du genre dans les discours des acteurs institutionnels et scientifiques.

Dans l'optique d'un prolongement de cette recherche il semble donc essentiel d'élargir l'objet de recherche, car l'analyse de cas limite comme celui de l'identité transgenre met en perspective des représentations sociales qui dépassent les notions de « femmes » et de « sans-abri » et s'inscrivent plus largement dans les rapports sociaux de sexe. Dans la continuité de ce travail, il est par conséquent envisageable d'inclure plus fortement encore les hommes afin de mener une analyse comparative des injonctions, des pratiques et des expériences présentes chez les sans-abri au prisme du genre. Car si un focus sur la situation des femmes semblait particulièrement nécessaire du fait de leur invisibilité dans les différentes sphères du monde social, il serait tout aussi partiel et partial de réifier cette catégorie au dépend d'une analyse sociologique fouillée du sans-abrisme.

Bibliographie

Articles de revues et chapitres d'ouvrages collectifs

Amistani C., « *Les femmes sans domicile : domination sociale et ambiguïté de la prise en charge* », in Gaboriau P. et Terrolle D. (dir), *Ethnologie des sans-logis*, Paris, l'Harmattan, 2003

Atelier Parisien d'Urbanisme (Apu), « *Sans-abri à Paris, La présence des sans-abri sur le territoire parisien et l'action de la collectivité pour aider à leur insertion* », janvier 2011, 20 pages

Aumercier S., « *Le Samusocial. De l'urgence à l'inclusion globale* », *Revue du Mauss*, 2004/1 n° 23, p. 116-132

Astier I., « *Les transformations de la relation d'aide dans l'intervention sociale* », *Cnaf, Informations sociales*, n° 152, 2009/2, pp. 152-158

Autès M., « *Le RMI, une politique de fortune* », *Sociétés contemporaines*, n° 9, 1992, pp.11-26

Avenel C., « *Effets ambivalents des politiques d'insertion. Les droits et devoirs à l'épreuve de l'expérience vécue des bénéficiaires* », in « *Autonomie et contrôle social. Mythe et réalité* », *Vie Sociale*, n° 2, 2012

Barbier J-C., « *Peut-on parler d' " activation " de la protection sociale en Europe ?* », *Revue française de sociologie*, Vol. 43, n° 2, *L'Europe sociale en perspectives* (Apr. - Jun., 2002), pp. 307-332

Bernard N., « *Femmes, précarité et mal-logement : un lien fatal à dénouer* », *Courrier hebdomadaire du Crisp*, 2007/25, n° 1970, pp. 5-36

Bessin M., « *Les temps sexués de l'activité : la temporalité au prisme du genre ?* », *Temporalités*, n° 9, 2009/1

Bessin M., « *Parcours de vie et temporalités biographiques : quelques éléments de problématique* », *Cnaf, Informations sociales*, 2009/6, n° 156, p.12-21

Bessin M., « *Politiques de la présence : les enjeux temporels et sexués du care dans le travail social* » in Garrau M. & Le Goff A., « *Politiser le Care ? Perspectives sociologiques et philosophiques* », *Lormont, Le Bord de l'Eau*, 2012, p. 41-58

Boinot K., « *Femmes sans abri » Précarité asexuée ?* », *Vie sociale et traitements*, vol.1, n° 97, 2008, pp.100-105

Bresson M., « *Les sans domicile fixe et le temps. La place du domicile dans la construction des repères temporels* », Revue française des affaires sociales, vol.52, n° 3, 1998, p. 107-125

Brousse C., « *Définir et compter les sans-abri en Europe : Enjeux et controverses* », Genèses, n° 58, 2005, pp. 48-71

Brousse C., De la Rochère B., Masse E. « *Les sans-domicile usagers des services d'hébergement ou des distributions de repas chauds* », in Les travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, La Documentation Française, février 2002

Bouquet B., « *Les temps de l'intervention sociale* » in Collectif Griot, Figures du temps : les nouvelles temporalités du travail et de la formation, L'Harmattan, Logiques Sociales, 2003, 252 pages

Calves G. et al., « *Genre et protection sociale* », Revue de droit sanitaire et social, n° 6/2009, Novembre-Décembre 2009, pp. 989-1059

Cardi C., « *Le contrôle social réservé aux femmes : entre prison, justice et travail social* », Déviance et société, Vol. 31, 2007/1, pp 3-23

Carpentier S., Laporte A., Le Mener E., Oppenheim N., Observatoire du Samusocial de Paris, Inpes, « *Survivre ou faire l'amour ? La pluralité des expériences affectives et sexuelles de personnes sans-domicile-fixe* », 2007, 229 pages

Chauvière M., « *La parentalité comme catégorie de l'action publique* », Cnaf, Informations sociales, n° 149, 2008/5, pp. 16-29

Chauvin P., Estecahandy P., Girard V., Rapport « *La santé des personnes sans chez soi* », Novembre 2009, 231 pages

Creyemey A. et Morales J-H., « *Les jeunes filles, les jeunes femmes et la rue* », Vie sociale et traitements, 2011/4, n° 112, pp. 8-16

Compte-rendu du conseil de quartier Violet-Commerce du 4 Octobre 2011 disponible sur le site de la Mairie du 15^{ème} arrondissement.

URL : http://www.mairie15.paris.fr/mairie15/jsp/site/Portal.jsp?page_id=128

Condon S., Lieber M., Maillochon F., « *Insécurité dans les espaces publics : comprendre les peurs féminines* », Revue française de sociologie, 46-2, 2005, pp 265-294

Damon, J., « *Zéro SDF, est-ce possible ?* », Population & Avenir, 2009/5, n° 695, 24p

Degavre F., « *Les questions sociales de femmes* », Dossier, La revue nouvelle, n° 3, Mars 2004

Demazière D., « *L'entretien biographique comme interaction négociations, contre interprétations, ajustements de sens* », Langage & société, 2008/1, n° 123, 2008, pp. 15-35

Domingo B., « *SDF* » et construction d'un ordre public local : fluidité de l'identité assignée et normalisation des lieux », *Déviance et Société*, 2007/3 Vol. 31, pp. 283-303

Dubar C., « *Régimes de temporalités et mutation des temps sociaux* », *Temporalités*, n° 1, 2004

Duvoux N., « *L'injonction biographique dans les politiques sociales Spécificité et exemplarité de l'insertion* », Cnaf, *Informations sociales*, n° 156, 2009/6, pp 114-122

Firdion J.-M., « *Différentes approches du phénomène des personnes sans domicile* », *Population*, 2005/4 Vol. 60, pp. 569-585

Firdion J-M, « *Problèmes éthiques des enquêtes auprès des sans-domicile* » in Étude des sans-domicile – Le cas de Paris et de l'Île-de-France. Séminaire de la valorisation de la recherche du 19 avril 2000

URL : http://www.ined.fr/fichier/t_publication/1074/publi_pdf1_document_travail_87.pdf

Fortino S., « *L'apport des trajectoires sociales pour comprendre la précarité au féminin. L'exemple d'une recherche sur l'insertion professionnelle de chômeuses de longue durée* », *Papeles del CEIC*, n° 44, mars 2009, 30p

Gardella E., « *Au rythme de l'accompagnement. L'expérience éthique du travail de rue dans l'urgence sociale* », in Felix C., Tardif J., Plénière 3 : « *Les pratiques éducatives en urgence sociale* », mis en ligne le 1er octobre 2010

URL : <http://revel.unice.fr/symposia/actedusoin/index.html?id=558>

Gardella E., « *Justifications et contradictions dans la mise en œuvre de la règle de la durée limitée d'hébergement. Pour une pragmatique temporelle.* » Intervention aux Doctoriales de l'Institut des Sciences sociales du Politique « Acteurs des politiques publiques », 2 février 2011

Gardella E. et Le Méner E. « *"On n'est pas là pour sauver le monde !". La maraude d'urgence sociale à la lumière du refus d'hébergement* » in Berger M., Cefaï D., Gayet C. (dir.), « *Du civil au politique* ». Ethnographies du vivre ensemble, Bruxelles, P.I.E., 2011, p. 77-99

Girola, C., « *Chronique d'une séparation toujours annoncée. La présence « problématique » des personnes sans-abri dans l'espace public : le cas du Petit-Nanterre* », in *Les limites de l'hospitalité communale : discours et réglementations. L'exemple de Nanterre*, Rapport de Carrère V., Daacouch C., Girola, C. et Steiner A., décembre 2000

Girola C., « *Le temps et l'espace, deux termes indissociables pour la compréhension des pratiques identitaires des personnes sans abri* », pp. 65-78 in Ballet D., *Les SDF. Visibles, proches, citoyens*, Paris, Puf, 2005, 384 pages

Girola C., « *Rencontrer des personnes sans-abri. Une anthropologie réflexive* », *Politix*, vol. 9, n° 34, 1996, pp. 87-98

Guéniolle M., « *Mallaury Nataf SDF : de TF1 à la rue, chronique d'un parcours marginal* », rubrique Médias/People/Société, Modifié le 3 février 2012 à 14 h 39, consulté en mai 2013, URL : <http://leplus.nouvelobs.com/contribution/315143-mallaury-nataf-sdf-chroniques-d-un-parcours-marginal.html>

Helfter C., « ... en contrepoint - Travailler avec les parents », Cnaf, Informations sociales, n° 149, 2008/5, pp. 19-20

Heurtel H. et Carrere M., « *L'expérience au féminin de l'insécurité dans l'espace public* », Note rapide, n° 608, IAU Ile-de-France, novembre 2012

Interdépendances, dossier 57 « *L'exclusion au féminin* » (divers auteurs), avril-mai-juin 2005, pp. 10-19

Kergoat D., « *La division du travail entre les sexes* », in Kergoat J. et al., *Le monde du travail*, Paris, La Découverte, 1998, pp. 319-329

Lanzarini C., « *Survivre à la rue. Violences faites aux femmes et relations aux institutions d'aide sociale* », Cahiers du Genre, 2003/2 n° 35, pp. 95-115

Laporte A, Chauvin P, (dir.) Observatoire du Samusocial de Paris et Inserm, « *Rapport sur la santé mentale et les addictions chez les personnes sans logement personnel d'Ile-de-France* » (Samenta), 2010, 226 pages

Le Collectif Les Morts de la Rue, « *251 morts de la rue recensés depuis 6 mois en France* », juin 2013, 4 pages

Loison-Leruste M., « *La menace SDF. Conflit locaux et rejet social* », in Koebel M., Walter E. (dir.), *Résister à la disqualification sociale. Espaces et identités*, coll. Logiques sociales, Paris, L'Harmattan, 2007, pp. 109-124

Marpsat M., « *Un avantage sous contrainte : le risque moindre pour les femmes de se trouver sans abri.* », *Population*, 54e année, n° 6, 1999, pp. 885-932

Memmi D., Arduin P., « *L'affichage du corporel comme ruse du faible : les SDF parisiens* », Cahiers internationaux de sociologie, 2002/2, n° 113, p. 213-232

Mission d'Information sur la Pauvreté et l'Exclusion Sociale (Mipes) d'Ile-de-France, Actes de la matinée d'étude « *Le genre dans la prise en charge des personnes en situation de précarité* », du 23 mars 2012, 36 pages

Mission d'Information sur la Pauvreté et l'Exclusion Sociale (Mipes) d'Ile-de-France, Compte-rendu de la rencontre du 26 janvier 2007, « *Est-ce ainsi que les femmes vivent ?* », Mipes, janvier 2007, 32 pages

Mission d'Information sur la Pauvreté et l'Exclusion Sociale (Mipes) d'Ile-de-France, Compte-rendu du colloque du 20 janvier 2009, « *Être une femme sans domicile fixe après 50 ans* », mars 2009, 43 pages

Mission d'Information sur la Pauvreté et l'Exclusion Sociale (Mipes) d'Ile-de-France, Rapport d'analyse, « *Le genre dans la prise en charge des personnes en situation de précarité* », Mipes, mars 2012, 63 pages

Observatoire du Samusocial de Paris, « *Activité du 115 de Paris en 2010 – Observatoire du GIP Samusocial de Paris et Pôle Régulation du 115 – Avril 2011* » – CA du 20 mai 2011

Pleace N., « *Découverte du potentiel du modèle « Housing First » (le logement d'abord)* », in Houard, N. (dir.), « *Loger l'Europe : le logement social dans tous ses États* », La Documentation Française, DIHAL/MEDDTL, 2011, Paris, pp. 232–245

Secours Catholique, « *La pauvreté au féminin* », Statistiques d'accueil 2008 du Secours catholique, 2009, 75 pages

Siblot Y., « *Les rapports quotidiens des classes populaires aux administrations* », Sociétés Contemporaines, n° 58, 2005

Terrolle, D., « *Privés de deuil* ». Le nouveau mascaret, n° 55, 1999, pp. 26-32

Thiery N., « *L'hébergement de femmes accompagnées d'enfants en CHRS : quelle incidence sur l'identité parentale ?* », Sociétés et jeunesses en difficulté, n° 5, 2008

Ouvrages

Amistani C., « *Les femmes sans domicile : rapports à l'institution, système de valeurs et éducation informelle* », Thèse de 3ème cycle, Université Paris 13, 2001

Anderson N., « *Le Hobo Sociologie des sans-abri* » (1923) Paris, Armand Colin, 2011

Astier I., « *Les nouvelles règles du social* », Le Lien Social, Paris, Puf, 2007

Astier I., Duvoux N., « *La société biographique : une injonction à vivre dignement* », Logiques sociales, Paris, L'Harmattan, 2006, 212 pages

Augé M., « *Journal d'un S.D.F.* » Ethnofiction, Paris, Seuil, 2011

Avon-Soletti M-T., « *Des vagabonds aux S.D.F. - Approches d'une marginalité* », Actes du colloque d'Histoire du Droit de Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2002, 370 pages

Ballet D. (dir.), « *Les SDF visibles, proches, citoyens* », Paris, Puf, 2005

Bajos N., Bozon M. « *Enquête sur la sexualité en France* ». Pratiques, genre et santé, Paris, La Découverte, 2008

- Becker H., « *Outsiders Études de sociologie de la déviance* » (1963), trad. fr. 1985, Métailié, 248 pages
- Blanchet A., « *L'entretien dans les sciences sociales* », Paris, Dunod, 1985
- Bouillon F., « *Les mondes du squat. Anthropologie d'un habitat précaire* », Paris, Puf, 2009, 245 pages
- Bourdieu P. (dir.), « *La Misère du Monde* », Paris, Seuil, 1993, 1 463 pages
- Bourgois P., « *En quête de respect, le crack à New-York* », Coll. Liber, éd. Seuil, (1995) 2001, 458 pages
- Bresson M. (dir.), « *La psychologisation de l'intervention sociale : mythes et réalités* », Paris, L'Harmattan, 2006, 268 pages
- Bresson M., « *Sociologie de la précarité* », 2007, Paris, Armand Colin, 126 pages
- Brousse C., Firdion J-M., Marpsat M., « *Les Sans-Domicile* », Paris, La Découverte, 2008, 118 pages
- Castel R., « *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu* », La Couleur des idées, Paris, Seuil, 2009, 457 pages
- Castel R., « *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat* », coll. Folio, Paris, éd. Gallimard, 1999, 813 pages
- Cefaï D., Gardella E., « *L'urgence sociale en action* ». Ethnographie du Samusocial de Paris, Paris, La Découverte, 2011
- Chasserio M., « *Cœur de femmes. Mon engagement aux côtés des femmes de la rue* », Paris, Audibert, 2005, 224 pages
- Dambuyant-Wargny G., « *Quand on n'a plus que son corps* », Paris, Armand Colin, 2006, 236 pages
- Damon J., « *Des hommes en trop - Essai sur le vagabondage et la mendicité* », Paris, Éditions De L'aube, 1995
- Damon J., « *La Question SDF : critique d'une action publique* », Le Lien social, Paris, Puf, 2002, 408 pages
- Declerck P., « *Les Naufragés : avec les clochards de Paris* », coll. « Terre Humaine », Paris, Plon, 2001
- Declerck P., « *Le sang nouveau est arrivé* », Paris, Gallimard, 2005

Di Méo G., « *Les murs invisibles* », Femmes, genre et géographie sociale, coll. Recherches, Paris, Armand Colin, 2011, 344 pages

Douglas M., « *De la souillure : Essais sur les notions de pollution et de tabou* », (1966), Paris, La Découverte, 2005

Duvoux N., « *L'autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion* », Coll. Lien social, Paris, Puf, 2009, 288 pages

Gaboriau P., « *Clochard. L'univers d'un groupe de sans-abri parisiens* », Paris, Julliard, 1993, 225 pages

Gaboriau P., Terrolle D., « *SDF, Critique du prêt-à-penser* », Paris, éd. Privat, 2007

Garnier-Muller A., « *Les inutiles. Survivre en banlieue et dans la rue* », Paris, Edition l'Atelier, 2000

Garrau M. & Le Goff A., « *Care, dépendance et justice. Une introduction aux théories du care* », Paris, Puf philosophies, 2010

Garrau M. & Le Goff A., « *Politiser le Care ? Perspectives sociologiques et philosophiques* », Lormont, Paris, Le Bord de l'Eau, 2012

Geremek B., « *La potence ou la pitié. L'Europe et les pauvres du moyen-âge à nos jours* », Paris, Gallimard, 1997

Germain-Thiaut M., Gremillet-Parent M., « *La relation à l'autre. L'implication distanciée* », Paris, Chronique Sociale, 2002, 128 pages

Girola C., « *Vivre sans abri. De la mémoire des lieux à l'affirmation de soi* », coll. « Les conférences-débats, la rue ? Parlons-en ! », Paris, Rue d'Ulm, 2011, 68 pages

Goffman E., « *Asiles : études sur la condition des malades mentaux et autres reclus* », (1972), Paris, Éditions de Minuit, 2003

Goffman E. « *Stigmate, les usages sociaux des handicaps* », (1963), Paris, Éditions de Minuit, 1975

Gueslin A. et Stiker H-J (dir.), « *Les maux et les mots de la précarité et de l'exclusion en France au XXe siècle* », Paris, L'Harmattan, 2012

Guillemard A-M., « *Où va la protection sociale ?* », Le Lien Social, Paris, Puf, 2008, 406 pages

Guillou J., « *Les jeunes sans domicile fixe et la rue* », Paris, l'Harmattan, 1998

Hatzfeld M., « *Les dézingués Parcours de SDF* », Paris, Ed. Autrement, 2006, 170 pages

Ibos, C., « *Qui gardera nos enfants ?* », Paris, Flammarion, 2012

Jamouille P., « *Fragments d'intime. Amours, corps et solitudes aux marges urbaines* », Paris, La Découverte, 2009

Laé J-F, Murard N., « *L'argent des pauvres. La vie quotidienne en cité de transit* », Paris, Le Seuil, 1984

Lanzarini, C., « *Les sortants de prison, stigmates et reconversion* », Rapport, Ministère de l'Équipement, Plan Urbain, 1993

Lieber M., « *Genres, violences et espaces publics : la vulnérabilité des femmes en question* », Paris, Presses de Sciences Po, 2008

Lion G., « *Des hommes, des bois. Déboires et débrouilles, ethnographie des habitants du bois de Vincennes* », Dossier d'étude n° 159, Cnaf, janvier 2013, 228 pages

Marpsat M., Firdion J-M., « *La Rue et le Foyer* », Paris, Travaux et documents, Ined, 2000, 413 pages

Maruani M. (dir.), « *Femmes, genre et sociétés, l'état des savoirs* », Paris, La Découverte, 2005

Mougin V., « *Femmes en galère. Enquête sur celles qui vivent avec moins de 600 € par mois* », Paris, éd. De La Martinière, 2005, 280 pages

Murard N., « *La morale de la question sociale* », Paris, La Dispute, 2003, 278 pages

Paugam S., « *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté* », 4^{ème} éd., « Quadrige », Paris, Puf, 2009

Paugam S. (dir.), « *L'exclusion : l'état des savoirs* », Paris, La Découverte, 1996

Pichon P. (dir.), « *SDF, sans-abri, itinérant. Oser la comparaison* », Louvain, Presses Universitaires de Louvain, 2009

Pichon P., « *Vivre dans la rue, sociologie des sans domicile fixe* », St Etienne, Publication des Universités de Saint-Etienne, 2010, 227 pages

Pichon P., Torche T., « *S'en sortir. Accompagnement sociologique à l'autobiographie d'un ancien sans domicile fixe* », coll. « Sociologie matières à penser », Saint-Etienne, Puf Saint-Etienne, 2007, 231 pages

Prolongeau, H., « *Sans Domicile Fixe* », Paris, Hachette, 1993, 226 pages

Quesemand-Zuça S., « *Je vous salis ma rue - Clinique de la désocialisation* », Paris, Éd. Stock, 2007, 187 pages

Rullac S., « *Et si les SDF n'étaient pas des exclus ?* », Essai ethnologique pour une vision positive, coll. Sciences sociales et sociétés, Paris, L'Harmattan, 2005, 148 pages

Vaneuville M-C. et l'association Femmes SDF, « *Femmes en errance : de la survie au mieux-être* », Chronique sociale, 2005, 118 pages

Vexliard A., « *Le clochard Étude de psychologie sociale* », Paris, Desclée de Brouwer, 1957, 493 pages

Zeneidi-Henry D., « *Les SDF et la ville. Géographie du savoir-survivre* », Paris, éd. Bréal, 2002

Sources officielles

« *Charte du Samusocial de Paris* », Documentation interne Samusocial de Paris

« *Classeur de formation initiale* », Documentation interne Samusocial de Paris, Service Régulation 2010-2011

« *Guide des orientations* », Documentation interne Samusocial de Paris

« *Plan départemental d'Intégration du Val-de-Marne* », Préfecture du Val de Marne, avril 2012, 86 pages

Rapport final de recherche pour la Dgas : Bernardi S., Bertaux R et Wojcik M-H, « *L'insertion, transactions et plasticité. Entre insertion précaire et désinsertion durable* », avril 2002

Rapport au Ministre du Logement : Damon, J., « *Les politiques de prise en charge des sans-abri dans l'Union Européenne* », Avril 2009, 66 pages

Référentiel national prestations dispositif « *Accueil, hébergement, insertion* » de 2010

Annexes

Recensement des matériaux utilisés :

Ci-dessous, le recensement des matériaux utilisés dans le mémoire avec la période de récolte du matériau ainsi que la méthode d'enquête utilisée.

N°	Enquêté.e.s	Date	Période de la journée	Contexte de recueil du matériau	Autres informations
1	Etienne (Bénévole)	04/09/2011	Matin	Entretien exploratoire	Lieu : Café Ozanam
2	Gérard	04/09/2011	Matin	Entretien exploratoire	Lieu : Café Ozanam
3	« La femme au chaton »	10/06/2012	/	Observation personnelle	Lieu : 7 ^{ème}
4	CHRS Pauline ROLAND	11/01//2012	Matin	Visite de structure	Lieu : 19 ^{ème}
5	« Femme à la brosse à cheveux »	11/10/2012	Matin	Observation personnelle	Lieu : 12 ^{ème}
6	Christine	11/11/2011	Après-midi	115 - Front	
7	Katia	12/01/2012	Soir	115 - Front	
8	Marianne et Charlotte (115)	13/03/2012	Après-midi	115	
9	Nicolas	13/10/2011	Après-midi	115 - Mixte	
10	Mélanie (Collègue)	13/11/2011	Après-midi	115	
11	Pierre	15/01/2012	Après-midi	115 - Front	
12	Un Collègue	15/03/2012	/	115	
13	Groupe d'hommes	15/12/2011	/	Observation personnelle	Lieu : métro Place d'Italie
14	Yves	15/12/2011	Soir	115 - Mixte	
15	Un collègue	16/10/2011	Soir	115	
16	Un coordinateur	16/10/2011	Soir	115	
17	Signalement d'une dame	16/12/2011	/	115-Front	
18	Lucie	17/01/2012	Après-midi	Entretien Exploratoire	Durée : 1h13
19	« L'anthropologue »	18 au 19/12/2011	Nuit	EMA	Lieu : 5 ^{ème} / 6 ^{ème} / 13 ^{ème}
20	« La femme de la	18 au	Nuit	EMA	Lieu : Ivry-sur-

	poste »	19/12/2011			Seine
21	Groupe de trois hommes	18 au 19/12/2011	Nuit	EMA	Lieu : 5 ^{ème}
22	Salah	18 au 19/12/2011	Nuit	EMA	Lieu : 6 ^{ème}
23	Yvonne	18/02/2012	Soir	115 -Front	
24	« Moucheron »	19/02/2012	Soir	115-Mixte	
25	Sylvie (Formatrice)	19/09/2011	Journée	Formation 115	
26	« Femme sur la ligne 6 »	19/11/2012	Après-midi	Observation personnelle	Lieu : Métro ligne 6
27	« La femme au chien »	2/04/2012	Matin	Observation personnelle	Lieu : Gare du Nord
28	« Les deux femmes de la gare du Nord »	2/04/2012 au 21/05/2012	Matin	Observation personnelle	Lieu : Gare du Nord
29	Anne-Claire	20/09/2011	Après-midi	Entretien informel	Lieu : Ivry-sur-Seine
30	Binta	20/12/2011	Après-midi	115 - Mixte	
31	Nisrine	21/11/2011	/	115	
32	Fatima	22/01/2012	Soir	115-Front	
33	Abeba	23/11/2011	Après-midi	115	
34	Jocelyne	26/09/2011	Matin	115-Back	
35	Entre collègues	26/09/2011	Matin	/	
36	Nadège	27/03/2012	Matin	115 – Front	
37	Emilie	27/10/2011	Matin	115 –Front	
38	Rosana	28/10/2011	Après-midi	115 -Back	
39	Coralie (collègue)	28/12/2011	Après-midi	115	
40	Françoise	29/02/2012	Après-midi	115-Mixte	
41	Milhaika	29/02/2012	Après-midi	115-Mixte	
42	« La femme à l'écharpe grise »	3/05/2012	/	Observation personnelle	Lieu : 14 ^{ème}
43	Célestine	3/11/2011	/	115	
44	Mathilde	3/11/2011	Matin	115 –Front	
45	Paul	4/03/2012	Soir	115	
46	Charlotte (115)	4/10/2011	/	115	
47	« La femme de la Société Générale »	5/03/2012	Matin	Observation personnelle	Lieu : 6 ^{ème}

48	Anatole	5/10/2011	Après-midi	115-Back	
49	Coralie et Charlène (collègues)	5/10/2011	Soir	115	
50	Cousine d'une femme SDF	6/03/2012	Après-midi	115 - Back	
51	Jeanne	7/01/2012	Après-midi	115 - Back	
52	Karim	7/02/2012	Matin	115	
53	Amed	8/01/2012	Matin	115 - Mixte	
54	Marc	8/01/2012	Après-midi	115 - Mixte	
55	Joël	8/02/2012	/	115	
56	José	8/11/2011	Après-midi	115	
57	M. Van De Voort	Pendant toute la durée du terrain	/	115	

Dont environ : 28 femmes sans-abri, 21 hommes sans-abri et 12 professionnels.